

RAPPORT ANNUEL 2016
SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DU SERVICE DE
L'EAU POTABLE
DES 73 COMMUNES DE
CARCASSONNE AGGLO



NOTE LIMINAIRE

Le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau, un rapport obligatoire...

« Le maire présente au conseil municipal, ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable »

Art. D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

... à destination des usagers...

Le rapport annuel est un outil de communication entre les élus, leur assemblée délibérante et les usagers du service public d'eau potable. Il doit pouvoir être librement consulté au siège de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Les EPCI de 3 500 habitants et plus sont soumis à une obligation d'affichage et de saisie des données par voie informatique dans le système d'information prévu à cet effet (art. D 2224-5 du CGCT).

... pour plus de transparence...

L'élaboration du rapport annuel répond aux principes de gestion décentralisée du service d'eau potable, de transparence et d'évaluation des politiques publiques. Depuis 2003, le rapport annuel doit être examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (art. L 1413-1 du CGCT) constituée à l'initiative du président de l'EPCI de plus de 50 000 habitants. Cette présentation à la Commission Consultative permet de prendre en compte les attentes des usagers et d'améliorer la lisibilité de ce rapport.

...élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...

Le maire ou le président de l'EPCI a la responsabilité de la rédaction et de la mise en forme du rapport ainsi que de sa communication.

... présenté avant le 30 septembre

Ce rapport doit être présenté dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit au plus tard le 30 septembre 2016.

En intercommunalité, le conseil municipal de chaque commune adhérent à un EPCI est destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement. Le maire présente au conseil municipal, dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports qu'il aura reçu du ou des EPCI, soit au plus tard le 31 décembre 2016. Il indique dans une note liminaire la nature exacte du service assuré par ce ou ces établissements.

... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur

Les articles D.2224-1 à 4 du CGCT fixent la liste des indicateurs techniques (ressources, qualité, volume,...) et financiers (tarification, dettes, investissements,...) qui doivent au moins figurer dans le rapport. Les rapports peuvent être complétés par tout indicateur jugé utile. Ils peuvent également être agrémentés de plans, de croquis ou de photos sur la localisation des ressources et le cycle de l'eau au niveau de la collectivité par exemple. Si les compétences de la collectivité ou la localisation des ressources évoluent peu d'une année sur l'autre, seuls les indicateurs relatifs au prix et à la qualité de service ainsi que des travaux devront être actualisés.

SOMMAIRE

I. VOLET TECHNIQUE	6
A. Le territoire et la population desservie	7
B. Les acteurs de l'eau sur le territoire : trois opérateurs pour une gestion mixte.....	9
C. Les ressources utilisées en vue de l'alimentation en eau potable des 73 communes.....	12
1. Les volumes produits, achetés, exportés	13
2. Les volumes facturés	14
3. Structure des consommations.....	14
4. Focus sur l'usine de potabilisation de Maquens a Carcassonne.....	15
D. Le patrimoine réseau.....	18
E. Les compteurs	19
F. Les réservoirs	19
II. LES TARIFICATIONS ET LES RECETTES	20
A. Les modalités de tarification	21
B. La facture d'eau potable (hors part assainissement).....	21
1. Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau potable	21
2. La facture d'eau potable (hors part assainissement).....	22
III. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	24
A. La qualité des eaux distribuées.....	25
1. La surveillance de la qualité de l'eau et les données relatives à la qualité.....	25
2. Caractéristiques moyennes de l'eau distribuée en 2016.....	26
B. Connaissance et gestion patrimoniale	27
C. Le rendement du réseau	28
D. L'indice linéaire des volumes non comptés.....	32
E. L'indice linéaire de perte en réseau	35
F. Les fuites réparées	38
G. La satisfaction des abonnés.....	38

IV. LE BUDGET EAU POTABLE 2016	39
A. Budget du service Eau Potable sur l'année 2016	40
B. Les études et travaux menés pendant l'exercice 2016.....	40
ANNEXES	47
Annexe 1 : Nombre d'abonnés	48
Annexe 2 : Volumes mis en distribution, consommés, facturés en m³.....	49
Annexe 3 : Linéaire de réseaux	
Annexe 4 : Nombre de compteurs	
Annexe 5 : Réservoirs de stockage	52
Annexe 6 : Tarifs de l'eau potable au 1^{er} janvier 2017	53
Annexe 7 : Conformité des analyses	55
Annexe 8 : Gestion patrimoniale des réseaux	
Annexe 9 : Taux de réclamations	56
Annexe 10 : Nombre de branchements.....	57
Annexe 11 : Exemples des factures d'eau émises sur le territoire	58
Annexe 12 : Publication de l'Agence de l'Eau relative à la fiscalité de l'eau.....	130
Annexe 13 : Fiches de synthèse par commune relatives aux données du Rapport pour le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable 2016	134

LES CHIFFRES CLES DE 2016 SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

65 479 compteurs au total pour 105 000 habitants

55 360 branchements dont **549** branchements en plomb restants (**0.99 %**)

9 181 678 m³ mis en distribution sur la période de relève

7 368 369 m³ consommés autorisés

Rendement du réseau : **79,2 %**

7 184 204 m³ facturés aux abonnés sur la période de relève

135 réservoirs pour une capacité totale de **38 637** m³

1 368 km de réseaux

Taux de conformité microbiologique : **99,6 %**

Taux de conformité physico-chimique : **99,2 %**

Prix moyen de l'eau (hors part assainissement) : **2,50 € TTC/m³** (2,70 € TTC/m³ en 2015)

Prix pondéré de l'eau (hors part assainissement) : **2,46 € TTC/m³** (2,30 € TTC/m³ en 2015)

I. VOLET TECHNIQUE

A. LE TERRITOIRE ET LA POPULATION DESSERVIE

Le 1^{er} janvier 2009, la Communauté d'Agglomération Carcassonne Agglo s'est dotée de la compétence relative à l'eau potable, gérée au sein d'un service spécifique.

Le service dédié à l'eau potable a pour missions principales :

- l'étude des approvisionnements en eau potable,
- la gestion des systèmes et réseaux d'approvisionnement,
- la gestion des réseaux de distribution d'eau potable.

Au 1^{er} janvier 2016, Carcassonne Agglo regroupe **73 communes** comptant **105 000 habitants** dont **58 942 abonnés** (voir descriptif en [Annexe 1](#)).





Territoire de la Communauté d'Agglomération Carcassonne Agglo au 1^{er} janvier 2016

B. LES ACTEURS DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE : TROIS OPÉRATEURS POUR UNE GESTION MIXTE

Carcassonne Agglo dispose de deux modes de gestion du service public de l'eau potable :

- la régie communautaire,
- la délégation de service public par le biais des prestataires Suez et Veolia.

💧 La régie communautaire :

Sur le territoire de Carcassonne Agglo, 56 communes sont gérées en régie, à savoir :

- | | | |
|---------------------|------------------------|--------------------------|
| - Aigues Vives* | - Labastide en Val* | - Puichéric* |
| - Alzonne* | - Laure Minervois* | - Rieux en Val* |
| - Arquettes en Val* | - Lavalette, | - Roullens, |
| - Arzens, | - Lespinassière* | - Rustiques* |
| - Azille* | - Leuc, | - Saint Frichoux* |
| - Berriac* | - Limousis* | - Saint Martin Le Vieil* |
| - Bouilhonnac* | - Malves en Minervois* | - Sainte Eulalie, |
| - Cabrespine* | - Mas des Cours* | - Sallèles Cabardes* |
| - Castans* | - Mayronnes* | - Servies en Val* |
| - Caunes Minervois* | - Montclar, | - Taurize* |
| - Caunettes en Val* | - Montlaur* | - Trausse Minervois* |
| - Caux et Sauzens, | - Montolieu, | - Verzeille, |
| - Cavanac, | - Moussoulens, | - Villar en Val* |
| - Cazilhac, | - Palaja, | - Villarzel Cabardes* |
| - Citou* | - Pennautier, | - Villedubert* |
| - Fajac en Val* | - Pépieux* | - Villefloure, |
| - Fontiès d'Aude, | - Peyriac Minervois* | - Villesequelande, |
| - La Redorte* | - Pezens, | - Villetritouls*. |
| | - Pradelles en Val* | |
| | - Preixan, | |

Sur 37 de ces communes (*), la régie de l'eau, rattachée à la Direction du Grand Cycle de l'Eau de Carcassonne Agglo, intervient afin d'assurer les missions suivantes :

- l'exploitation du système de production,
- l'exploitation du réseau de distribution,
- la réalisation des travaux,
- la suppression des branchements plomb,
- la prestation de maîtrise d'œuvre,
- la programmation des investissements à réaliser.

Carcassonne Agglo assure également la facturation de l'eau sur certaines de ces communes en régie. Pour la majorité d'entre elles, un contrat de prestation de services avec la société Compteur Sys permet d'assurer les relevés de compteurs, l'établissement de la facturation et le remplacement des compteurs défectueux sur ces communes.

Sur les 17 autres communes, Carcassonne Agglo dispose d'un contrat de prestation de services avec les sociétés Suez et Veolia pour assurer l'ensemble de ces missions.

◆ Suez :

Suez intervient sur 13 communes, à savoir :

- Bagnoles,
- Carcassonne,
- Conques sur Orbiel,
- Montirat,
- Raissac sur Lampy,
- Rieux-Minervois,
- Rouffiac d'Aude,
- Trèbes,
- Ventenac Cabardès,
- Villalier,
- Villegailhenc,
- Villegly,
- Villeneuve-Minervois.

Suez assure notamment les prestations suivantes :

- l'exploitation du système de production,
- l'exploitation du réseau de distribution,
- la gestion clientèle,
- la réalisation des travaux : pose des branchements neufs, renouvellement de certains équipements sur le réseau, réparation des fuites.

◆ Veolia :

Veolia intervient sur les 4 communes suivantes :

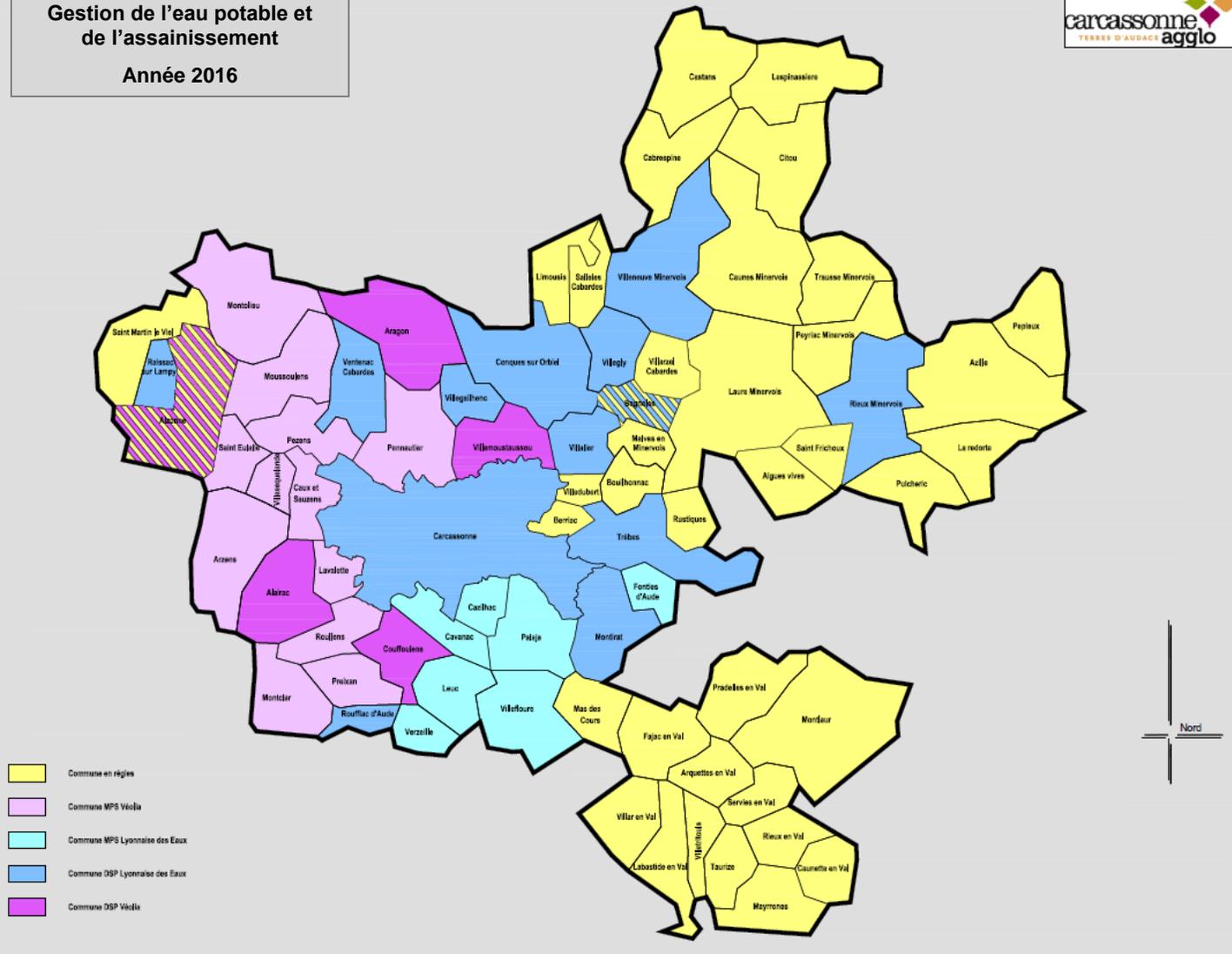
- Alairac,
- Aragon,
- Couffoulens,
- Villemoustaussou.

Veolia y assure notamment les prestations suivantes :

- l'exploitation du réseau de distribution,
- la gestion clientèle,
- la réalisation des travaux : pose et mise en service des branchements neufs, renouvellement de certains équipements sur le réseau, réparation des fuites.

Gestion de l'eau potable et
de l'assainissement

Année 2016



Gestion de l'eau potable sur les 73 communes de Carcassonne Agglo pour l'année 2016

C. LES RESSOURCES UTILISÉES EN VUE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES 73 COMMUNES

Carcassonne Agglo mobilise l'ensemble des ressources en eau suivantes :

☞ **des captages d'eau sur le territoire de la Communauté d'Agglomération :**

COMMUNES	NOM DU CAPTAGE
Arquette en Val	Captage d'eau "Combes de Gary"
Azille	Puits des Fans
Carcassonne	Prise d'eau de Maquens
Caunes Minervois	Sources d'Ourdivieille (sources Four à chaux, Oulibo et Oulibo amont), source Romanel, source de Coste Plane
Caunettes en Val	Source de Caunettes en Val
Citou	Captage de Citou, puits du hameau de Rieussec et puits du hameau de Montbonous
Fajac en Val	Source de la Lauquette
Labastide en Val	Source de Labastide et puits de la Matte
La Redorte	Captage de Darre L'Hort
Lespinassière	Sources de Lafage
Mas des Cours	Source le Devois
Mayronnes	Sources d'Artigues et de la Madourneille, source de Jonquière, source de St Clément
Montlaur	Captage de la Bourdette et forage de l'Alzou
Peyriac Minervois	Puits de Pautard
Pradelles en Val	Captage de la Prairie
Puichéric	Puits de la Pyramide
Raissac sur Lampy	Sources de la Bondouire Haute et Basse
Rieux Minervois	Puits Grand et forage des Hortes
Taurize	Source Fontaine d'Amour
Trausse Minervois	Puits de La Prade
Trèbes	Puits Devès
Villar en Val	Source des Agals et source des Hortes
Villefloure	Source du Pont Labau
Villegailhenc	Puits de Montipèze
Villemoustaussou	Captage Gayraud
Villeneuve Minervois	Source du Pont de Cabrespine et source des Sagnes

- ☞ des achats d'eau à des syndicats d'adduction d'eau potable dont le **Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire (SSOEMN)**, le **Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne Noire (SOEMN)** et le **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) du Minervois**.

1. LES VOLUMES PRODUITS, ACHETES, EXPORTES

◆ **Sur l'année civile 2016, le volume d'eau produit par l'usine d'eau potable de Maquens est de 4 535 263 m³ dont :**

- 495 720 m³ d'eau est livrée vers Trèbes, Fontiès d'Aude et la Communauté de Communes du Piémont d'Alaric (hors périmètre de Carcassonne Agglo en 2016),
- 261 339 m³ d'eau est livrée vers Cazilhac, puis Palaja,
- 81 712 m³ d'eau est livrée à Berriac,
- 5 121 m³ d'eau est livrée à Montirat,
- 3 691 371 m³ est mis en distribution à Carcassonne.

◆ **Sur la période de relève, le volume total (livré par l'usine des eaux de Maquens, les captages autonomes, le SSOEMN, le SOEMN...) mis en distribution sur le territoire de Carcassonne Agglo est de 9 181 678 m³ dont :**

- **55 %** du volume total livré par l'usine des eaux de Maquens,
- **20 %** du volume total livré par les captages autonomes,
- **25 %** du volume total livré par les collectivités et les syndicats d'eau voisins (SSOEMN, SOEMN...).

Un détail des volumes distribués, consommés et facturés est donné en [Annexe 2](#).

2. LES VOLUMES FACTURES

Sur la période de relève 2016, la totalité des **volumes facturés** s'élève à **7 184 204 m³** (voir [Annexe 2](#)).

3. STRUCTURE DES CONSOMMATIONS

Les usagers du service public d'eau sont généralement regroupés en trois familles, des petits aux gros consommateurs :

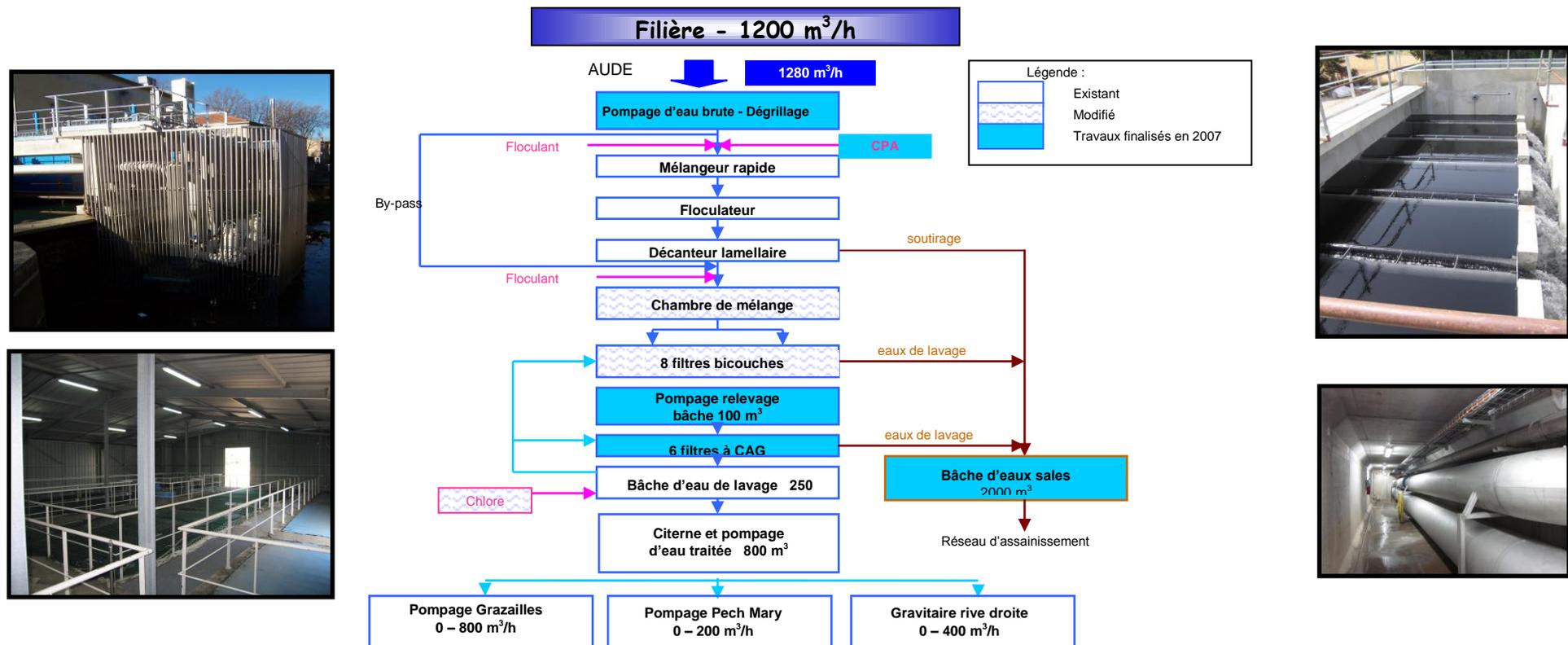
- les consommateurs domestiques (habitat individuel, collectif et professionnel) ;
- les administrations / collectivités (municipalités, conseil général, services de l'Etat, établissements scolaires, hôpital,...)
- les gros consommateurs (industriels, agriculteurs,...).

La grande majorité des consommations est imputée aux abonnés domestiques : en 2016, près de 80 % des volumes consommés ont été facturés aux abonnés domestiques sur le territoire de Carcassonne Agglo.

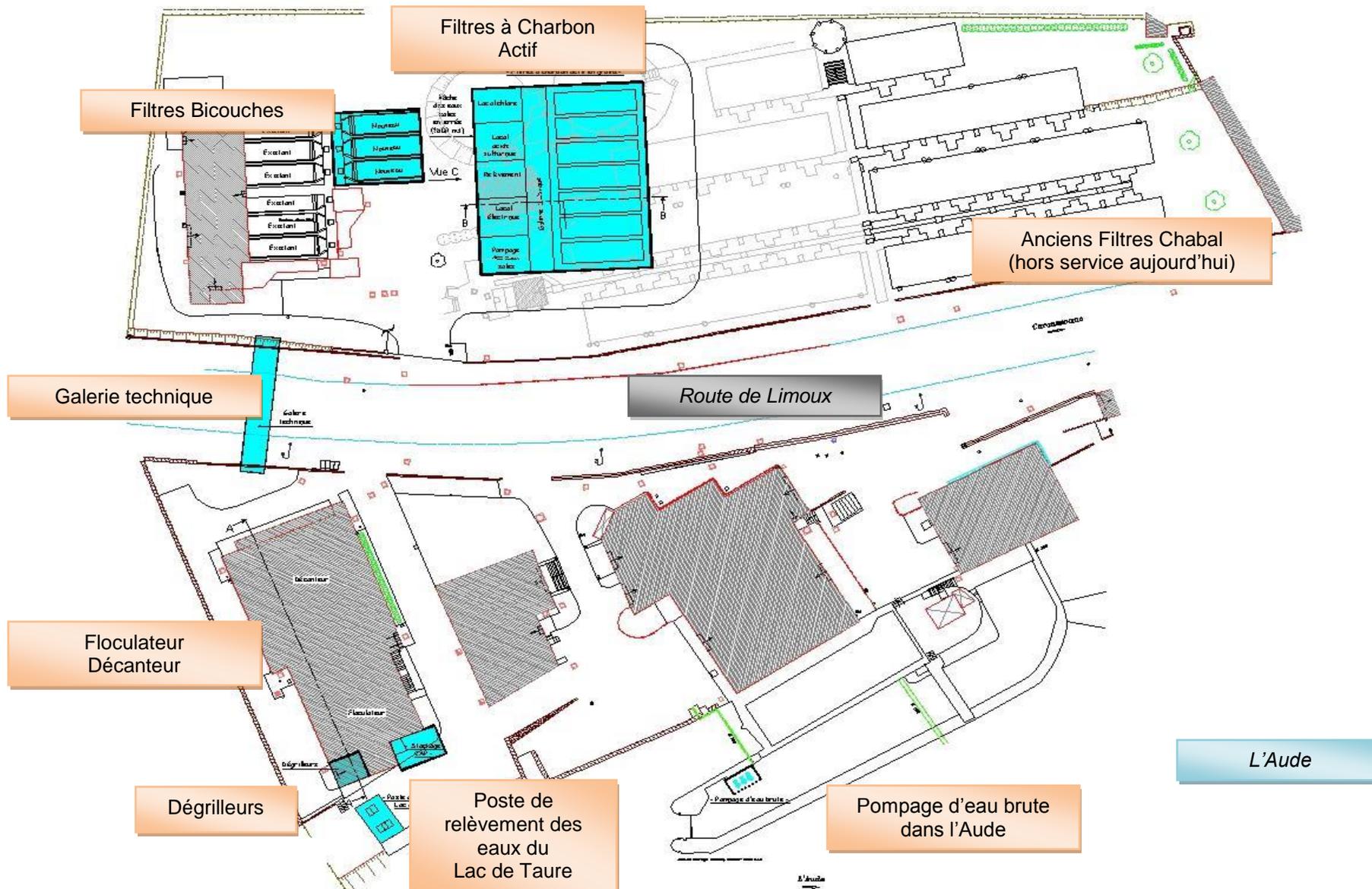
4. FOCUS SUR L'USINE DE POTABILISATION DE MAQUENS A CARCASSONNE

L'usine de potabilisation de Maquens est une des infrastructures incontournables de l'agglomération en termes de gestion de l'eau. Cette usine représente près de 60 % de l'eau potable distribuée sur le territoire. La qualité de cette eau est optimale. En effet, l'eau, pompée dans le fleuve Aude au lieu-dit Maquens, va subir plusieurs étapes de traitement avant de devenir potable et d'être distribuée à l'ensemble des abonnés.

Filière de traitement de la station de Maquens



Plan général de la station de traitement



- ☞ Capacité nominale : **1 200 m³/h**
- ☞ Volume produit en 2016 : **4 535 263 m³**
- ☞ Consommation globale d'énergie sur Maquens en 2016 : **1 478 845 kWh**
- ☞ Consommation globale électrique en distribution en 2016 : **800 407 kWh**



D. LE PATRIMOINE RÉSEAU

La longueur totale du réseau géré par Carcassonne Agglo en 2016 est de **1 368 kml** dont :

- 643 kml exploités en régie,
- 614 kml exploités par Suez,
- 111 kml exploités par Veolia.

Un descriptif du linéaire est donné en [Annexe 3](#).

Le patrimoine réseau est composé en majorité de canalisations en fonte et en PVC.

De nombreuses communes possèdent également des canalisations en amiante-ciment dans les centres anciens.

Carcassonne Agglo envisage un programme de renouvellement de ces anciennes canalisations en amiante-ciment.



E. LES COMPTEURS

En 2016, le **nombre de compteurs** est de **65 479** sur le territoire de Carcassonne Agglo.

Un descriptif de la répartition des compteurs sur le territoire est donné en [Annexe 4](#).

F. LES RÉSERVOIRS

En 2016, **135** réservoirs sont présents sur le territoire de Carcassonne Agglo :

- **90** sur les communes en régie pour un volume de stockage de 16 339 m³,
- **35** sur les communes en affermage avec Suez pour un volume de stockage de 20 611 m³,
- **10** sur les communes en affermage avec Veolia pour un volume de stockage de 1 687 m³.

Le volume total stocké sur les réservoirs est de 38 637 m³.

Un descriptif des réservoirs du territoire est donné en [Annexe 5](#).



II. LES TARIFICATIONS ET LES RECETTES

A. LES MODALITES DE TARIFICATION

Les tarifications sont de type binôme pour l'ensemble des communes et comportent ainsi une part fixe et une part proportionnelle.

B. LA FACTURE D'EAU POTABLE (HORS PART ASSAINISSEMENT)

1. LES ELEMENTS RELATIFS AU PRIX DU METRE CUBE D'EAU POTABLE

Le prix du mètre cube d'eau potable se décompose de la manière suivante :

a. La part « Service public de l'eau potable » est constituée d'une part fixe annuelle (ou abonnement) et d'une part proportionnelle au volume d'eau consommée. Celles-ci sont recalculées chaque année afin de tenir compte de l'évolution du coût du service. Elles permettent de recouvrer les coûts liés à la production et à la distribution d'eau potable.

↳ **Pour les communes en Régie, le prix du mètre cube d'eau est composé :**

- Part communautaire (comprenant pour certaines communes la part fédération et la part syndicale),
- Part fédération,
- Part syndicale.

↳ **Pour les communes en affermage avec Suez, le prix du mètre cube d'eau est composé :**

- Part fermière,
- Part communautaire.

↳ **Pour les communes en affermage avec Veolia, le prix du mètre cube d'eau est composé :**

- Part fermière,
- Part fédération,
- Part syndicale,
- Part communautaire.



b. La part « **Redevances de l'Agence de l'Eau** » est constituée de :

- **la redevance « Prélèvement sur la ressource en eau »** : elle est due par le service d'eau (mairie, établissement public, syndicat, ou distributeur) à l'Agence de l'Eau en fonction des volumes prélevés dans le milieu naturel. Le service d'eau concerné la répercute sur la facture.
- **la redevance « Pollution de l'eau d'origine domestique »** : selon le principe du pollueur-payeur, les consommateurs d'eau payent une redevance liée à la pollution à l'Agence de l'Eau. Cette redevance est calculée en fonction de la pollution produite par les abonnés du service d'eau un jour normal du mois d'activité maximale. Elle est reversée par la suite aux collectivités pour les aider à financer leurs projets de collecte ou d'épuration.

Un exemple des factures d'eau émises sur chaque commune du territoire est présenté en [Annexe 12](#). De plus, la fiscalité de l'eau appliquée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse est définie en [Annexe 13](#).

2. LA FACTURE D'EAU POTABLE (HORS PART ASSAINISSEMENT)

Le **prix pondéré de l'eau** sur le périmètre de Carcassonne Agglo se décompose de la manière suivante :

2,41 €/m³ sur les communes en **Régie**,

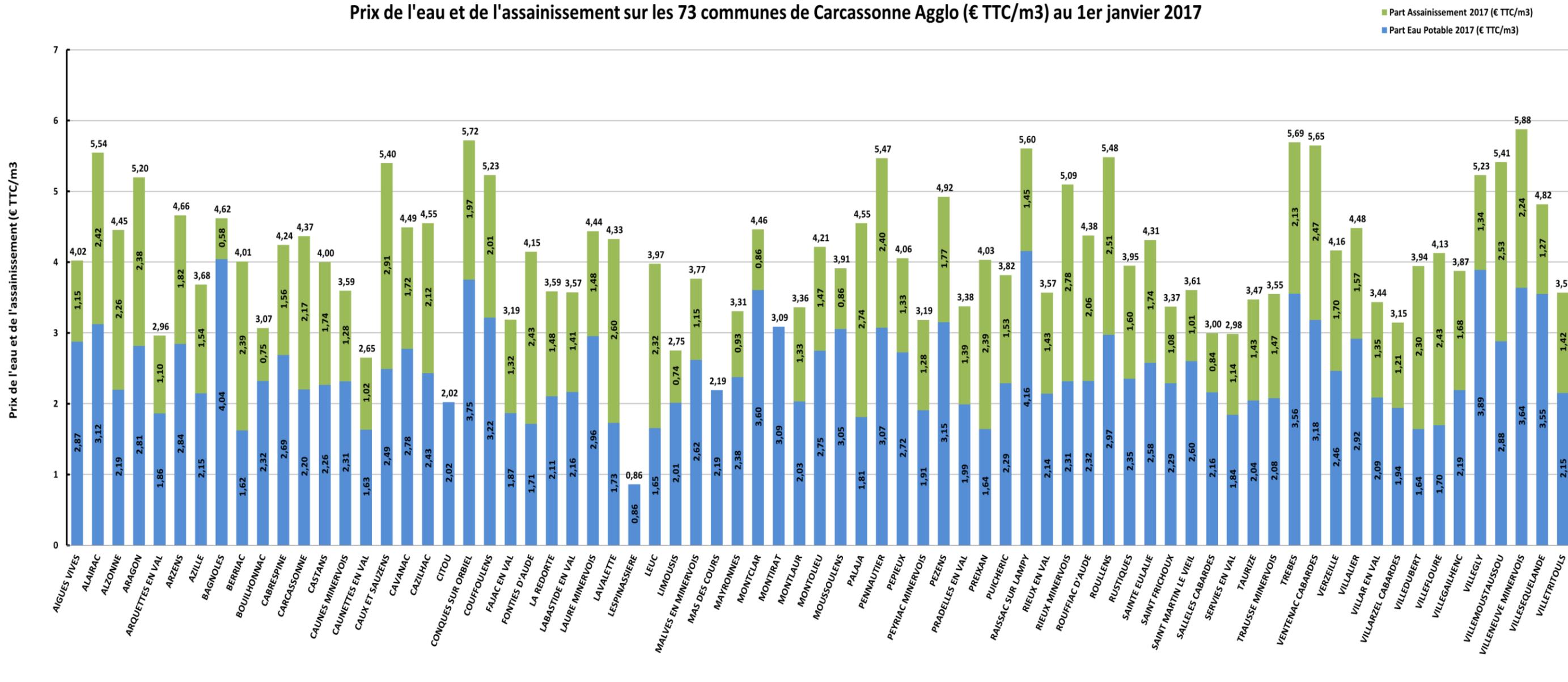
2,44 €/m³ sur les communes en affermage avec la **Suez**,

2,95 €/m³ sur les communes en affermage avec **Veolia**.

Soit un prix pondéré de l'eau de 2,46 €/m³ sur l'ensemble des communes.

Le détail des prix de l'eau potable sur le territoire est donné en [Annexe 6](#).

Prix de l'eau et de l'assainissement sur les 73 communes de Carcassonne Agglo (€ TTC/m3) au 1er janvier 2017



III. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

A. LA QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

1. LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU ET LES DONNEES RELATIVES A LA QUALITE

Des analyses et des contrôles permanents sont menés sur l'ensemble des communes du territoire.

L'objectif est ici de s'assurer de la qualité de l'eau brute des ressources, de l'eau potable produite et de l'eau potable distribuée aux abonnés.

A ce titre, une double surveillance est organisée :

- un programme d'autosurveillance est mené par chacun des opérateurs (régie, délégataire) sur son territoire,
- un contrôle sanitaire officiel est réalisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Conformément à la réglementation en vigueur (décret 1220-2001 du 20/12/2001), 10 à 350 paramètres sont analysés pour chaque prélèvement.

Les résultats des contrôles sanitaires officiels témoignent régulièrement d'une bonne qualité microbiologique et physico-chimique, répondant aux exigences de la réglementation.

Un descriptif des résultats d'analyses est donné en [Annexe 7](#).



2. CARACTERISTIQUES MOYENNES DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2016

☞ Analyses microbiologiques :

Les analyses microbiologiques ont pour objet de vérifier l'absence de certaines bactéries (coliformes totaux, coliformes thermorésistants, streptocoques fécaux), indicatrices d'une contamination.

En 2016, 99,6 % des analyses réalisées étaient conformes sur le territoire.

☞ Analyses physico-chimiques :

Les analyses physico-chimiques s'assurent que l'eau répond à des normes strictes de qualité pour différents paramètres (température, pH, substances toxiques, ...).

En 2016, 99,2 % des analyses réalisées étaient conformes sur le territoire.

B. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE

Chaque année, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois :

- le niveau de connaissance du réseau et des branchements,
- l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable.

Cet indice est donc attribué selon la qualité des informations disponibles sur les réseaux d'eau potable. Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux, à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux.

Le calcul de cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et de suivre leur évolution.

Pour 2016, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale moyen sur le territoire de Carcassonne Agglo est de 70 %
(voir [Annexe 8](#)).

C. LE RENDEMENT DU RÉSEAU

Le rendement du réseau d'eau potable est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part le volume consommé autorisé et, d'autre part le volume mis en distribution pendant la période de relève.

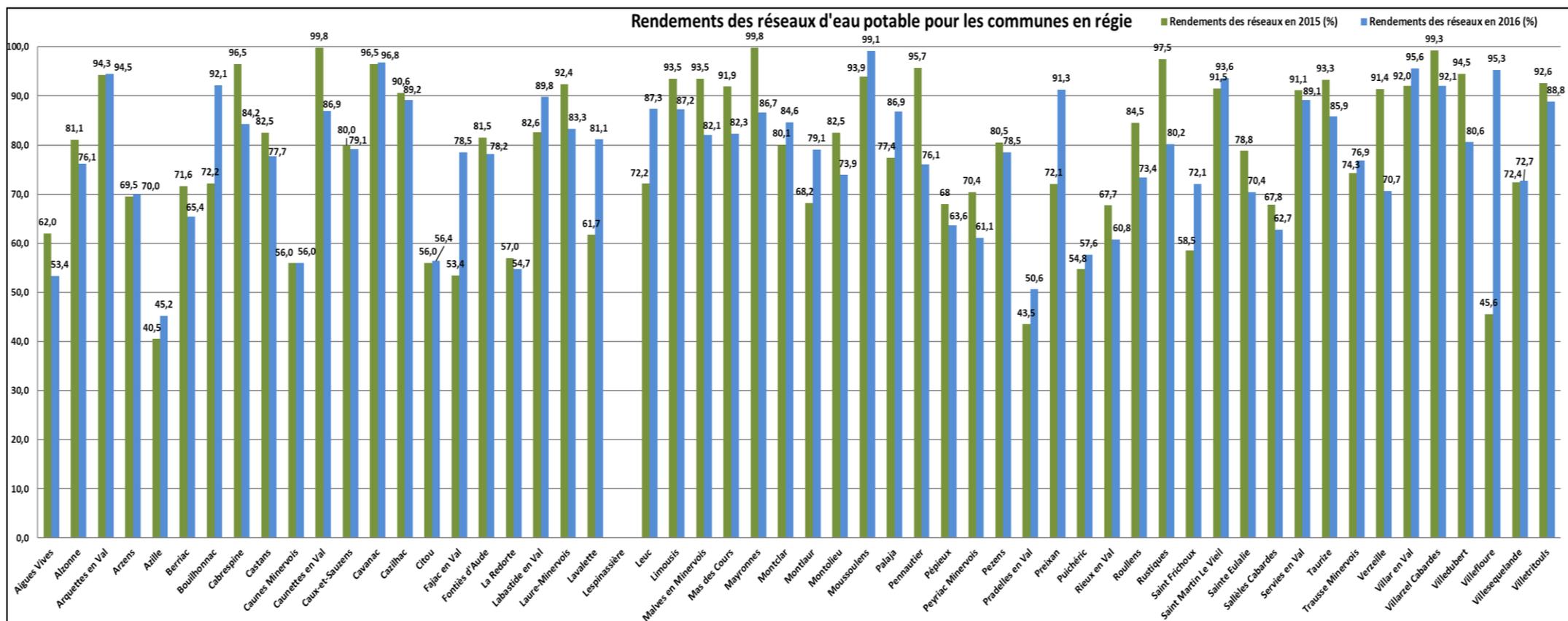
Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Le rendement est exprimé en pourcentage (Arrêté du 2 mai 2007).

En 2015, sur l'ensemble du territoire, le rendement du réseau d'eau potable est de 79,2 %.

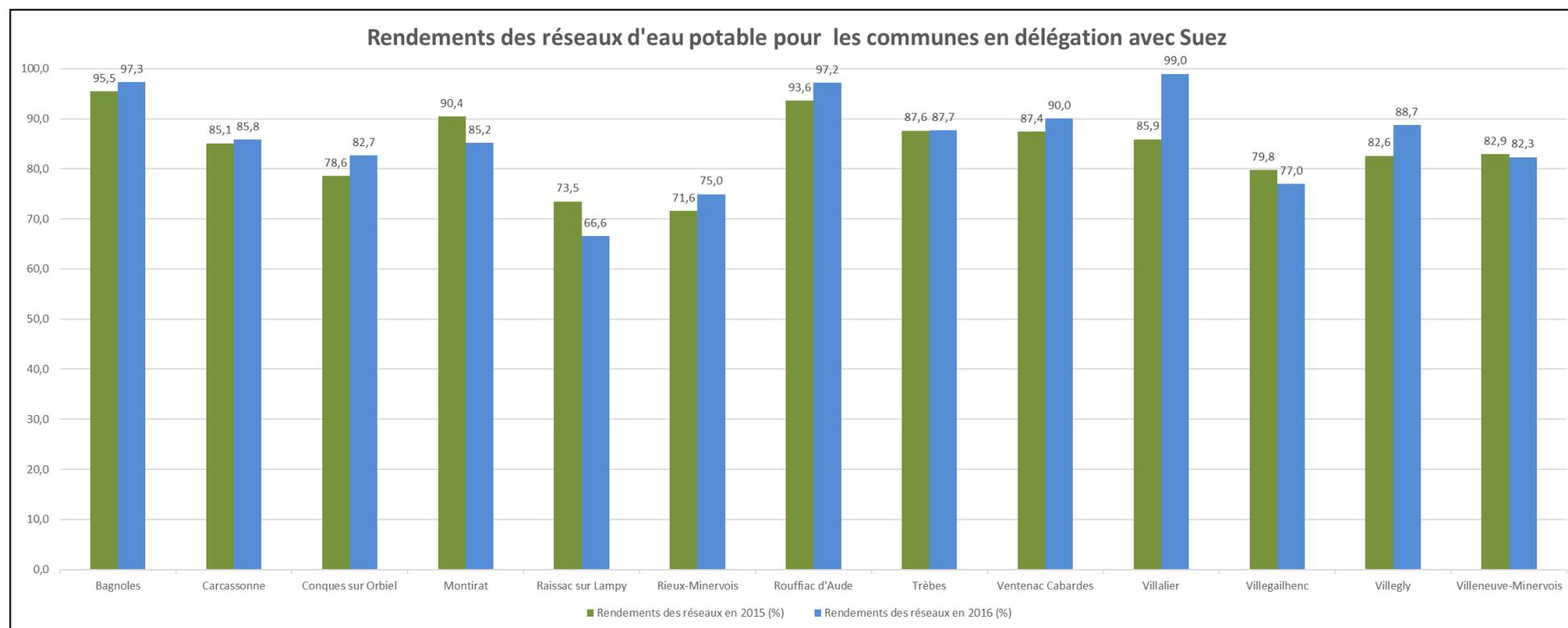
Le détail par commune et par mode de gestion est donné par la suite.

💧 Rendement du réseau d'eau potable pour les communes en Régie (%) :



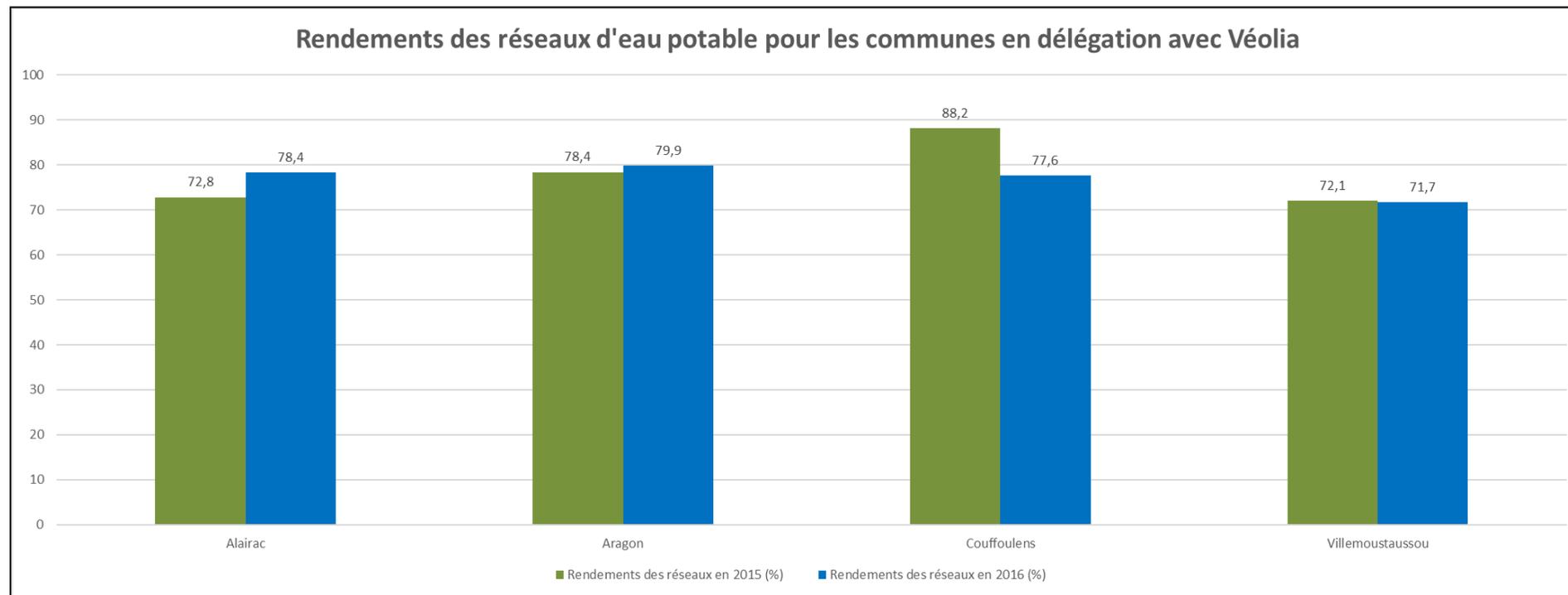
Le rendement moyen du réseau d'eau potable pour les communes en régie est de **77,8 %**.

💧 Rendement du réseau d'eau potable pour les communes en affermage avec Suez (%):



Le rendement moyen du réseau d'eau potable pour les communes en affermage avec Suez Environnement est de **85,7 %**.

◆ Rendement du réseau d'eau potable pour les communes en affermage avec Veolia (%) :



Le rendement du réseau d'eau potable pour les communes en affermage avec Veolia est de **76,9 %**.

D. L'INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

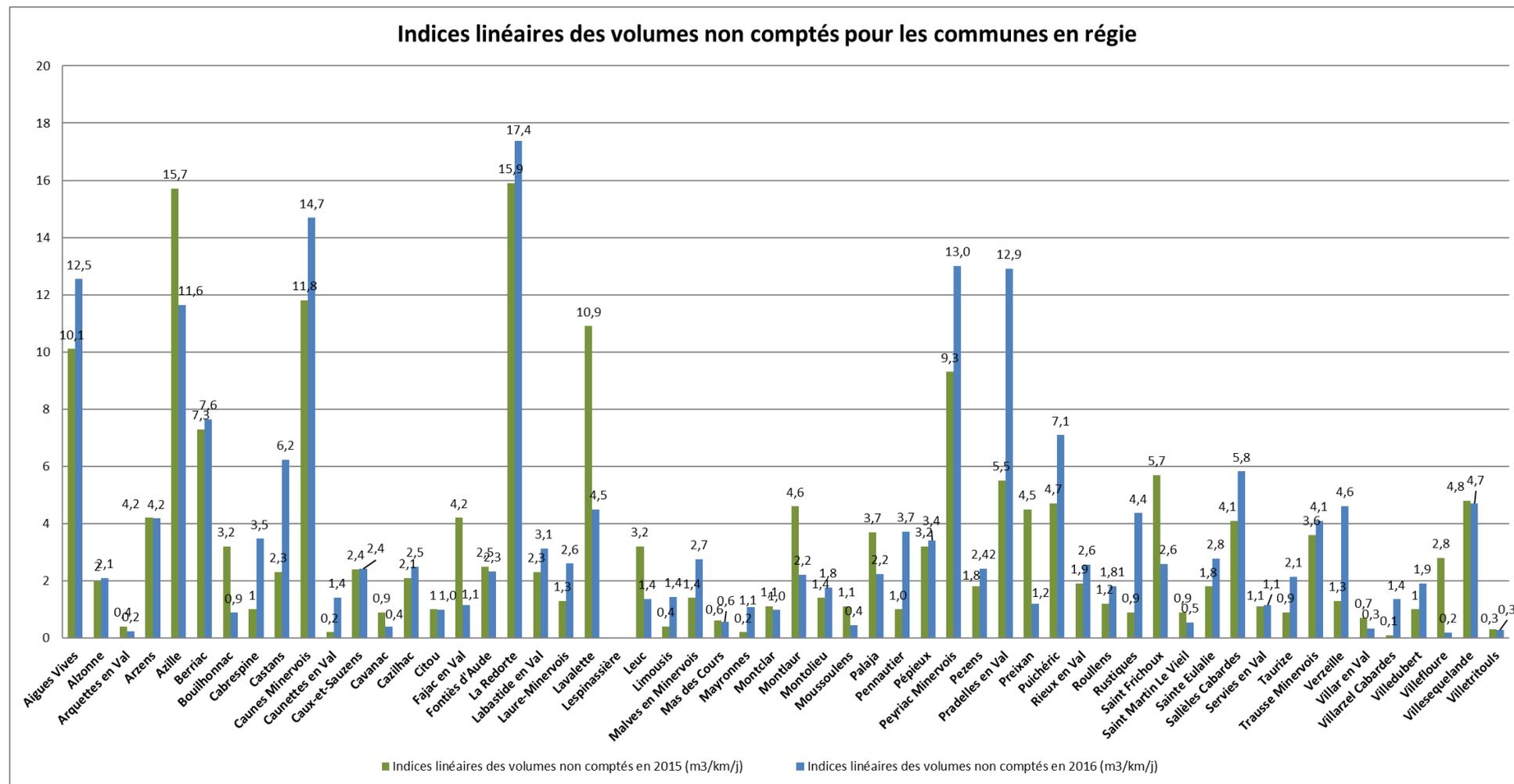
L'Indice Linéaire des Volumes Non Comptés (ILVNC) est un indicateur qui permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.

Sa valeur est le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

En 2016, sur l'ensemble du territoire, l'ILVNC est en moyenne de 3,3 m³/km/j.

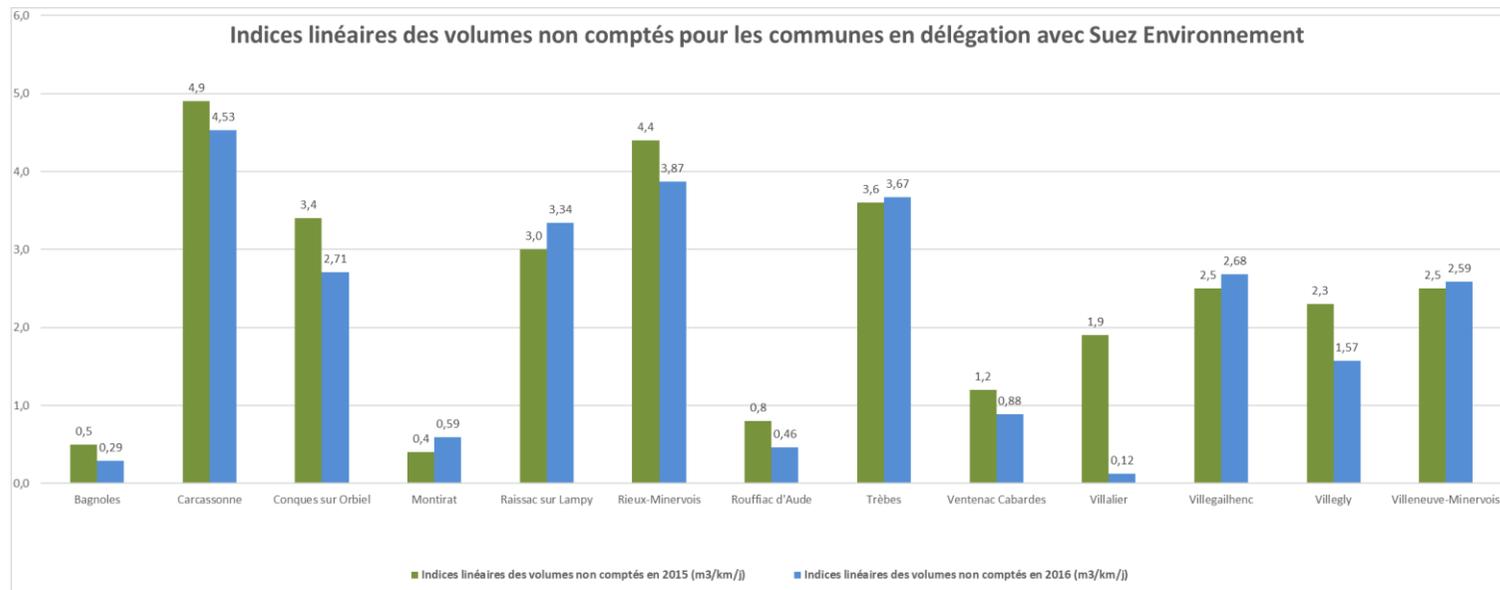
Le détail par commune et par mode de gestion est donné par la suite.

💧 ILVNC pour les communes en régie (m³/km/j) :



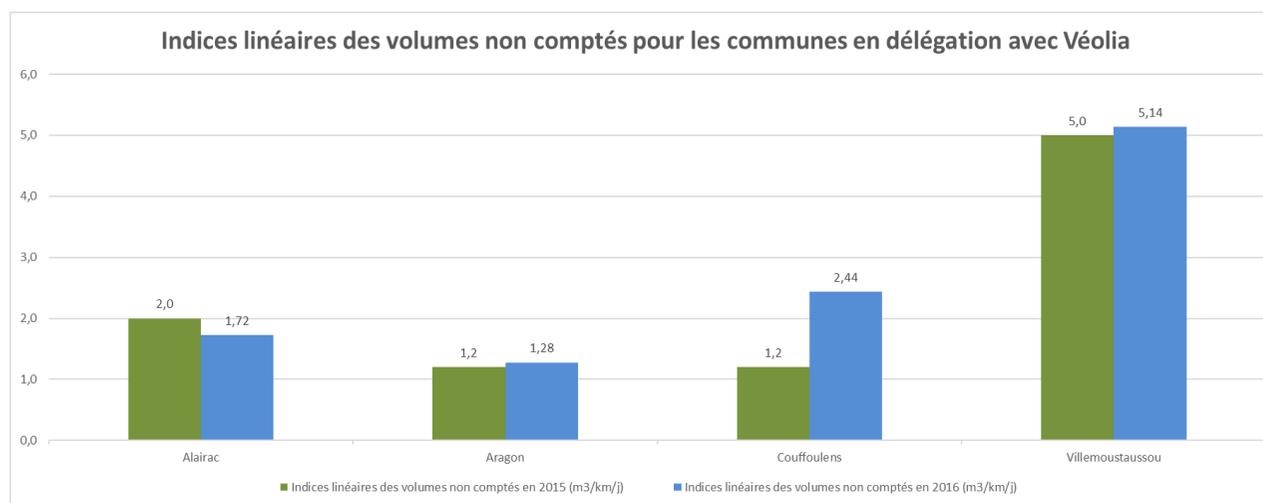
L'ILVNC moyen pour les communes en Régie est de **3,7 m³/km/j**.

💧 ILVNC pour les communes en affermage avec Suez (m³/km/j) :



L'ILVNC moyen pour les communes en affermage avec Suez est de **2,1 m³/km/j**.

💧 ILVNC pour les communes en affermage avec Veolia (m³/km/j) :



L'ILVNC moyen pour les communes en affermage avec Veolia est de **2,6 m³/km/j**.

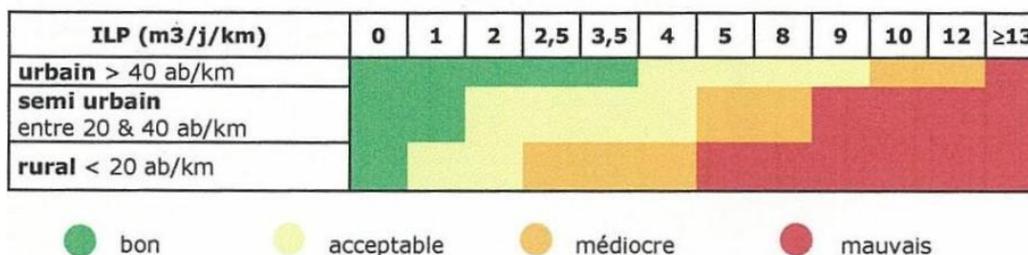
E. L'INDICE LINÉAIRE DE PERTE EN RÉSEAU

L'Indice Linéaires de Perte (ILP) comptabilise le volume d'eau perdu par jour et par km de réseau en service. Il s'exprime en m³/km/j.

En tant qu'indicateur de performance, il est plus fiable que le rendement, dont la valeur peut s'améliorer artificiellement avec l'augmentation des volumes produits et distribués.

L'ILP peut être classé en bon, acceptable, médiocre ou mauvais.

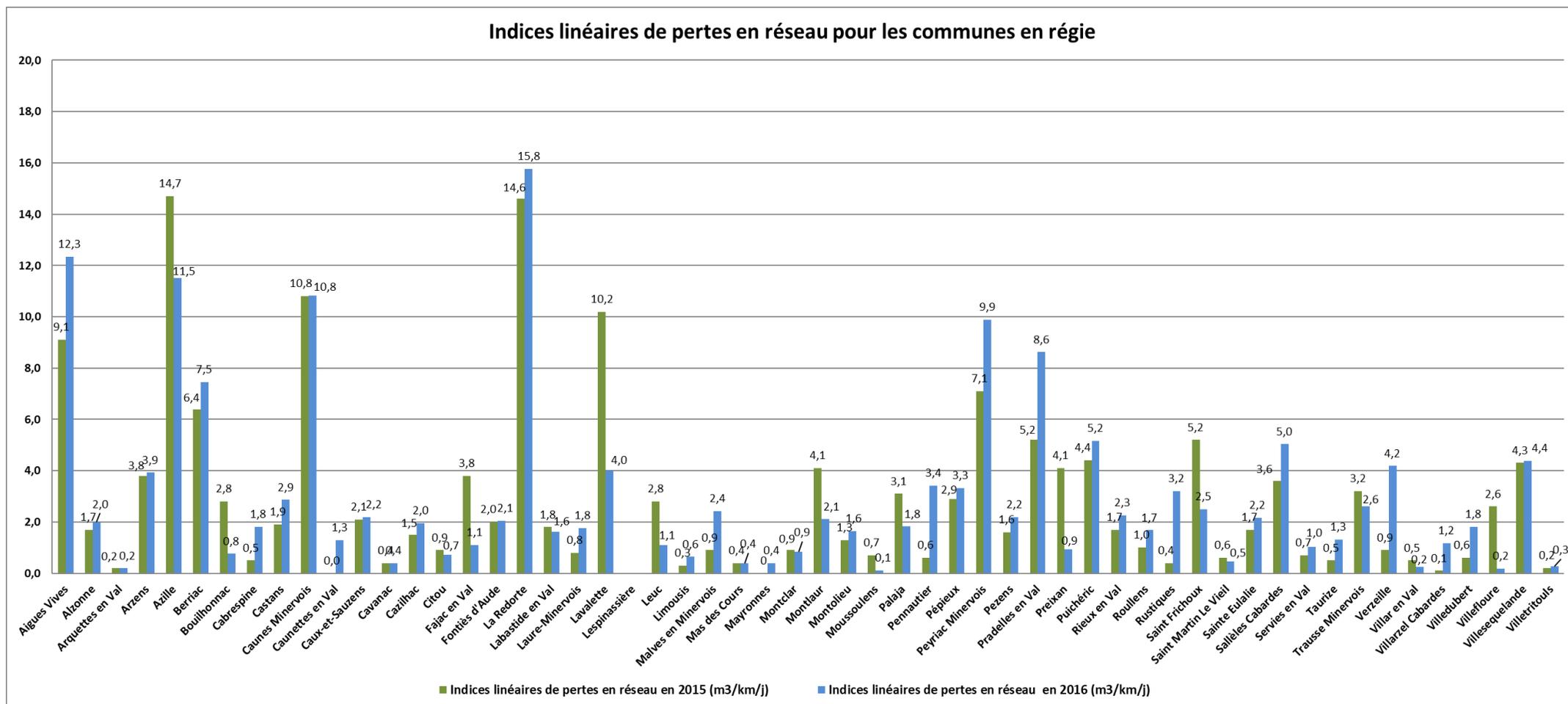
Source : ENGREF / labo GEA enquête nationale auprès DDAF 2005-2007



Sur l'ensemble du territoire, l'ILP est en moyenne de 2,8 m³/km/j.

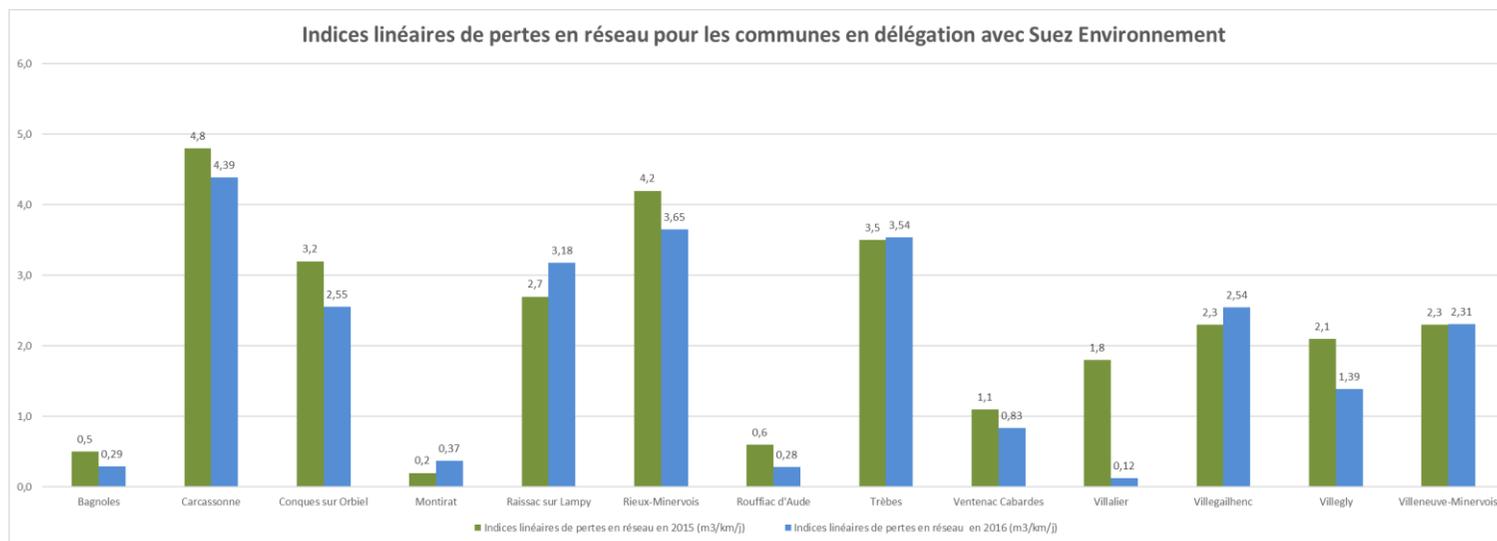
Le détail par commune et par mode de gestion est donné par la suite.

💧 ILP pour les communes en régie (m3/km/j) :



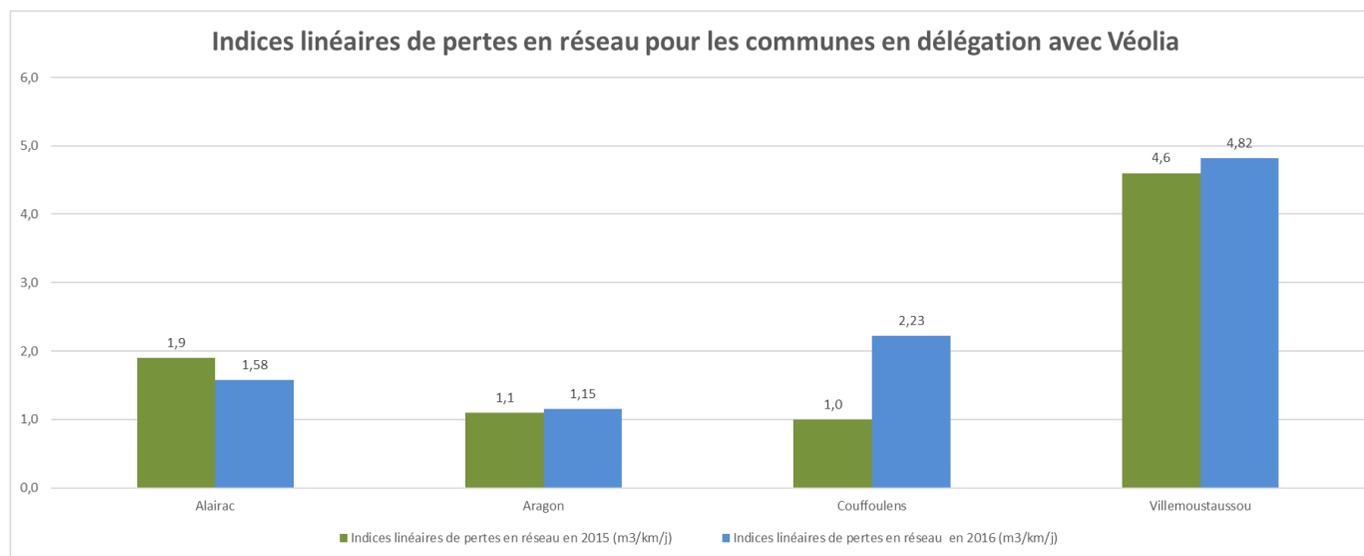
L'ILP moyen pour les communes en Régie est de **3 m3/km/j**.

💧 ILP pour les communes en affermage avec Suez (m3/km/j) :



L'ILP moyen pour les communes en affermage avec Suez est de **2,0 m3/km/j**.

💧 ILP pour les communes en affermage avec Veolia (m3/km/j) :



L'ILP moyen pour les communes en affermage avec Veolia est de **2,4 m3/km/j**.

F. LES FUITES REPAREES

Afin d'améliorer le rendement des réseaux et diminuer les pertes dans les conduites, il est possible de mener à bien des opérations d'entretien du réseau (recherche de fuites, réparations ponctuelles) ou de renouveler le réseau et ses équipements.

La programmation des renouvellements est d'une part calée sur celle des travaux de voirie et d'autre part fonction de la nécessité de remplacer les conduites trop vétustes.

478 fuites ont été réparées sur les réseaux et les branchements en 2016 sur l'ensemble du territoire.

G. LA SATISFACTION DES ABONNES

Il est possible de mieux appréhender la satisfaction des abonnés du service de l'eau potable à travers la connaissance du taux de réclamations.

Le taux de réclamations reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service. Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000.

Le taux de réclamations est de 4,02 pour l'année 2016 sur l'ensemble du territoire (voir [Annexe 9](#)).

IV. LE BUDGET EAU POTABLE 2016

A. BUDGET DU SERVICE EAU POTABLE SUR L'ANNÉE 2016

- ☞ Le montant total des investissements pour le budget « eau potable régie » est de **1 307 317,07 €**.
- ☞ Le montant total des investissements pour le budget « eau potable délégué » s'élève à **377 607,68 € HT**.

B. LES ETUDES ET TRAVAUX MENES PENDANT L'EXERCICE 2016

a. Etudes stratégiques de gestion de l'eau potable : réalisation de Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable.

Compte-tenu de la fragilité des ressources en eau face au changement climatique et afin d'améliorer la gestion de ses infrastructures d'eau potable, Carcassonne Agglo s'engage dans la réalisation d'études spécifiques appelées « Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable ».

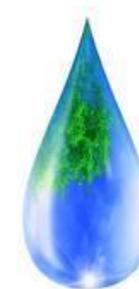
Les objectifs de ces études sont les suivants :

- faire un diagnostic complet des infrastructures existantes en vue de l'amélioration de la connaissance du patrimoine,
- assurer la gestion durable de la ressource et l'adéquation entre les ressources existantes et les besoins des abonnés à court, moyen et long terme,
- rechercher de nouvelles ressources ou interconnexions pour assurer la sécurisation en eau potable des communes,
- accroître la sécurité et la fiabilité du service,
- élaborer une véritable gestion patrimoniale des réseaux : travaux de renouvellement des réseaux en vue d'une réduction des fuites et travaux de renforcement de réseaux.

Grâce à l'élaboration de Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable, la collectivité dispose de véritables outils de programmation et de gestion de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de Carcassonne Agglo.

Au cours de l'année 2016, Carcassonne Agglo a terminé la réalisation de Schéma Directeurs d'Alimentation en Eau Potable sur les territoires suivants :

- Territoire du Val de Dagne (12 communes concernées, à savoir : Arquettes en Val, Caunettes en Val, Fajac en Val, Labastide en Val, Mayronnes, Montlaur, Pradelles en Val, Rieux en Val, Serviès en Val, Taurize, Villar en Val, Villetritouls) - Coût : 130 000 € HT,
- Commune de Moussoulens - Coût : 10 720 € HT,
- Commune de Saint Frichoux - Coût : 12 205 € HT.



b. La protection de la ressource.

Carcassonne Agglo a pour objectif de sécuriser et préserver la ressource en eau potable. En ce sens, la Communauté d'Agglomération pilote plusieurs actions :

◆ Instaurer des périmètres de protection de la ressource :

Il faut savoir que la protection des ressources en eau est une priorité pour la production d'eau potable. Contre les pollutions locales, ponctuelles et accidentelles, la réglementation instaure ainsi des périmètres de protection autour des captages d'eau déterminés par Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

La protection d'un captage se compose de trois périmètres-gigognes, déterminés selon les risques de pollution et la vulnérabilité du captage.

Des interdictions, prescriptions et recommandations sont proposées en conséquence sur chacun des périmètres suivants :

- un **périmètre de protection immédiate** autour du point de prélèvement, dont les terrains sont à acquérir en pleine propriété,
- un **périmètre de protection rapprochée** à l'intérieur duquel peuvent être interdites ou réglementées toutes activités ou installations portant atteinte directement ou non à la qualité des eaux,
- un **périmètre de protection éloignée** si la situation le nécessite, à l'intérieur duquel les activités et installations peuvent être réglementées.



*Périmètre de protection immédiate
autour du captage Gayraud (Villemoustaussou)*

Afin de définir l'état de protection d'un captage d'eau, il a été défini un indicateur spécifique : il s'agit de l'**indice d'avancement de la protection de la ressource**.

Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0 % : aucune action n'a été engagée,
- 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours,
- 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu,
- 50 % : dossier déposé en préfecture,
- 60 % : arrêté préfectoral,
- 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés),
- 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Voici un état des lieux relatif aux démarches de protection réglementaire des captages du territoire :

COMMUNES	NOM DU CAPTAGE	ETAT DES LIEUX RELATIF A LA PROTECTION REGLEMENTAIRE	INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE
Arquettes en Val	Captage d'eau "Combes de Gary"	Arrêté préfectoral n° 92-1974 de DUP.	80
Azille	Puits des Fans	Arrêté préfectoral n° 2009-11-3919 de DUP.	100
Carcassonne	Prise d'eau de Maquens, prise d'eau de Madame et Lac de Taure	Démarche en cours.	50
Caunes Minervois	Sources d'Ourdivieille, source Romanel, source de Coste Plane	Arrêté préfectoral n° 2014048-0003 de DUP.	60
Caunettes en Val	Source de Caunettes en Val	Démarche en cours.	20
Citou	Captage de Citou, puits du hameau de Rieussec et puits du hameau de Montbonous	Démarche en cours.	50
Fajac en Val	Source de la Lauquette	Arrêté préfectoral du 10 avril 1985 de DUP.	80
Labastide en Val	Source de Labastide	Arrêté préfectoral n°2005-11-0543 de DUP.	60
	Puits de la Matte	Démarche en cours.	50
La Redorte	Captage de Darre L'Hort	Arrêté préfectoral n° 2009-11-1526 de DUP.	100
Lespinassière	Sources de Lafage	Arrêté préfectoral du 29/09/1977 n° 2001-2036 de DUP.	60
Mas des Cours	Source le Devois	Démarche en cours.	50

.../...

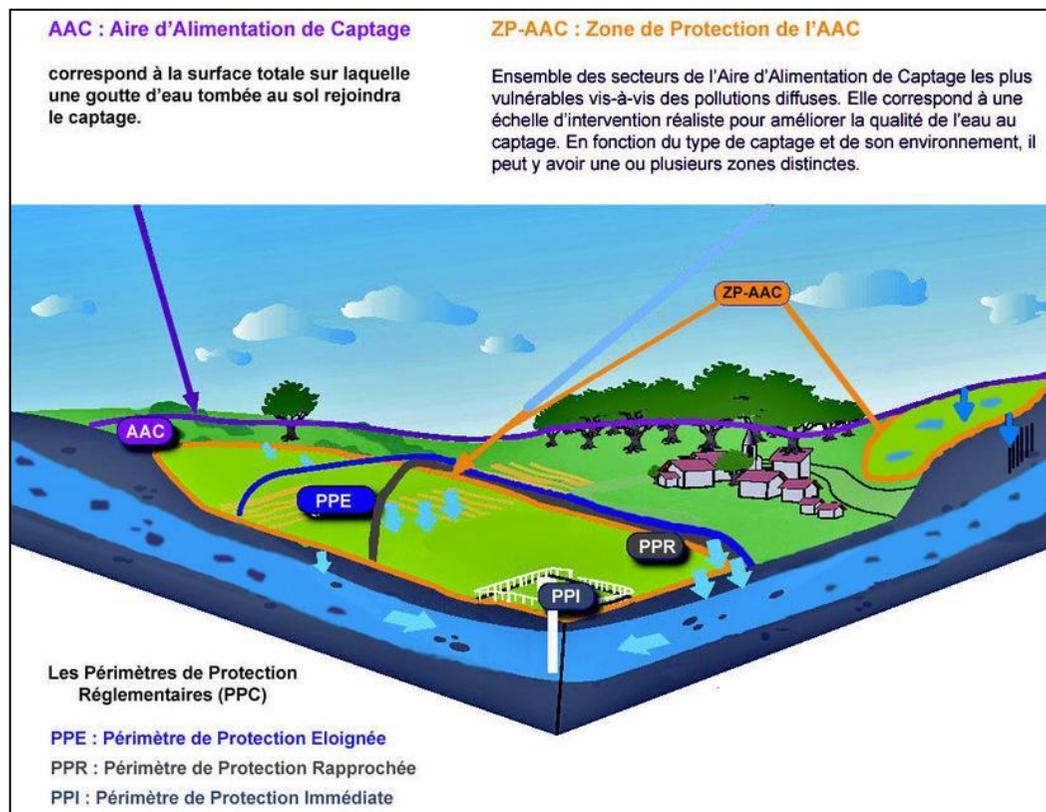
COMMUNES	NOM DU CAPTAGE	ÉTAT DES LIEUX RELATIF A LA PROTECTION REGLEMENTAIRE	INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE
Mayronnes	Source d'Artigues Basse	Arrêté préfectoral du 27/04/1977 de DUP.	80
	Source de St Clément	Arrêté préfectoral n° 2001-2036 de DUP.	80
	Source de Jonquièrre	Arrêté préfectoral n° 2001-2037 de DUP.	80
	Source d'Artigues Haute	Arrêté préfectoral n° 2001-2038 de DUP.	80
	Source de la Madourneille	Arrêté préfectoral n°2001-2039 de DUP.	100
Montlaur	Captage de la Bourdette et forage de l'Alzou	Démarche en cours.	50
Peyriac Minervois	Puits de Pautard	Arrêté préfectoral n° 2009-11-3920 de DUP.	100
Pradelles en Val	Captage de la Prairie	Arrêté préfectoral n° 2008-11-6456 de DUP.	100
Puichéric	Puits de la Pyramide	Arrêté préfectoral n° 2013304-0001 de DUP.	60
Raissac sur Lampy	Sources Bondouire Haute et Basse	Démarche en cours.	20
Rieux Minervois	Puits Grand et forage des Hortes	Arrêté préfectoral n° 2012200-0013 de DUP.	100
Taurize	Source Fontaine d'Amour	Démarche en cours.	50
Trausse Minervois	Puits de La Prade	Arrêté préfectoral n° 95 -1886 de DUP.	100
Trèbes	Puits Devès	Arrêté préfectoral n°2009-11-1525 de DUP.	100
Villar en Val	Source des Agals et source des Hortes	Arrêté préfectoral n° 2014293-0002 de DUP.	60
Villefloure	Source du Pont Labau	Démarche en cours.	50
Villegailhenc	Puits de Montipèze	Arrêté préfectoral n° 2005-11-3842 de DUP.	100
Villemoustaussou	Captage Gayraud	Arrêté préfectoral n° 2010-11-3599 de DUP.	100
Villeneuve Minervois	Source du Pont de Cabrespine	Arrêté préfectoral n° 2013014-0001 de DUP.	100
	Source des Sagnes	Démarche en cours.	20

◆ Etude des Aires d'Alimentation des Captages prioritaires :

Compte tenu des détections récentes de pesticides au niveau des captages de Maquens (Carcassonne), Gayraud (Villemoustaussou) et Darre L'Hort (La Redorte), considérés comme captages prioritaires au titre du SDAGE et du Grenelle Environnement, Carcassonne Agglo a engagé différentes actions opérationnelles afin de diminuer l'impact de ces substances toxiques sur les eaux captées.

Ainsi, chacun de ces captages a fait l'objet d'une démarche spécifique, à savoir :

- étude hydrogéologique / hydraulique visant à délimiter l'aire d'alimentation de chaque captage,
- identification sur chaque aire des sources de contamination et des pratiques d'utilisation des pesticides aussi bien en zone agricole que non agricole,
- définition d'un programme d'actions.



c. Travaux d'extension et de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements).

Sur l'année 2016, ces travaux ont permis le renouvellement et l'extension de plus de 2 552 ml de réseau d'eau potable

Coût = 450 420,64 € HT



d. Travaux sur les branchements.

Sur l'année 2016, **59 branchements neufs** ont été mis en place sur le territoire pour un montant de 81 430,97 €.

A cela s'ajoutent **294 branchements renouvelés** du fait de leur vétusté pour un montant de 367 521,70 €.

Le récapitulatif des branchements existants sur le territoire est donné en [Annexe 11](#).

ANNEXES

- Annexe 1 : Nombre d'abonnés
- Annexe 2 : Volumes mis en distribution, consommés, facturés en m³
- Annexe 3 : Linéaire de réseaux
- Annexe 4 : Nombre de compteurs
- Annexe 5 : Réservoirs de stockage
- Annexe 6 : Tarif de l'eau potable au 1^{er} janvier 2017
- Annexe 7 : Conformité des analyses
- Annexe 8 : Gestion patrimoniale des réseaux
- Annexe 9 : Taux de réclamations
- Annexe 10 : Nombre de branchements
- Annexe 11 : Exemples des factures d'eau émises sur le territoire
- Annexe 12 : Publication de l'Agence de l'Eau relative à la fiscalité de l'eau
- Annexe 13 : Fiches de synthèse par commune relatives aux données du Rapport pour le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable 2016

ANNEXE 1 : NOMBRE D'ABONNES

Modes de gestion	Communes	Nombre d'abonnés en 2015	Nombre d'abonnés en 2016	Nombre d'habitants desservis en 2015	Nombre d'habitants desservis en 2016
Régie	Aigues Vives	348	351	537	545
	Alzonne	823	821	1 474	1 514
	Arquettes en Val	116	116	92	85
	Arzens	639	633	1 213	1 223
	Azille	875	885	1 205	1 192
	Berriac	369	362	911	909
	Bouilhonnac	122	132	239	243
	Cabrespine	163	166	176	172
	Castans	153	152	110	105
	Caunes Minervois	1 132	1 132	1 697	1 709
	Caunettes en Val	55	57	54	53
	Caux-et-Sauzens	469	480	840	860
	Cavanac	475	458	942	931
	Cazilhac	795	809	1 712	1 711
	Citou	106	106	82	80
	Fajac en Val	26	27	38	38
	Fontiès d'Aude	281	292	428	425
	La Redorte	1 061	1 064	1 145	1 142
	Labastide en Val	93	97	106	102
	Laure-Minervois	634	671	1 093	1 104
	Lavalette	724	738	1 424	1 475
	Lespinassière	-	-	125	127
	Leuc	451	442	800	819
	Limousis	135	135	111	115
	Malves en Minervois	463	470	845	867
	Mas des Cours	15	16	26	25
	Mayronnes	34	37	36	35
	Montclar	123	126	182	173
	Montlaur	462	462	530	531
	Montolieu	434	538	855	885
	Moussoulens	498	502	1 007	1 022
	Palaja	1 051	1 086	2 225	2 268
	Pennautier	1 132	1 152	2 525	2 524
	Pépieux	793	794	1 043	1 050
	Peyriac Minervois	802	811	1 136	1 154
	Pezens	760	777	1 517	1 538
	Pradelles en Val	126	130	204	197
	Preixan	351	359	605	609
	Puichéric	853	863	1 119	1 161
	Rieux en Val	97	100	87	88
Roullens	252	256	519	521	
Rustiques	260	266	514	514	
Saint Frichoux	167	186	240	248	
Saint Martin Le Vieil	150	150	244	242	
Sainte Eulalie	205	210	531	534	
Sailières Cabardes	100	102	116	117	
Servies en Val	252	257	235	238	
Taurize	66	67	86	93	
Trausse Minervois	476	481	513	512	
Verzeille	292	298	459	459	
Villar en Val	29	28	30	28	
Villarzel Cabardes	130	134	210	212	
Villedubert	193	190	348	350	
Villefloure	94	97	162	167	
Villeseque lande	400	398	866	883	
Villetritouls	42	41	38	37	
Total Régie		21 147	21 510	35 607	35 961
Suez	Bagnoles	157	160	276	288
	Carcassonne	24 853	25 446	48 598	48 287
	Conques sur Orbiel	1 200	1 223	2 482	2 485
	Montirat	45	45	74	77
	Raissac sur Lampy	225	224	428	439
	Rieux-Minervois	1 212	1 214	2 083	2 089
	Rouffiac d'Aude	232	237	440	443
	Trèbes	2 731	2 734	5 401	5 548
	Ventenac Cabardes	453	460	886	921
	Villalier	467	477	1 009	1 039
	Villegailhenc	830	873	1 685	1 686
	Villegly	504	508	1 094	1 105
	Villeneuve-Minervois	593	588	1 081	1 065
	Total Suez	33 502	34 189	65 537	65 472
	Veolia	Alairac	562	568	1 337
Aragon		276	275	430	434
Total Veolia	Couffoullens	345	349	644	649
	Villemoustaussou	2 044	2 051	4 029	4 272
TOTAL		57 876	58 942	107 584	108 143

ANNEXE 2 : VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION, CONSOMMÉS, FACTURÉS EN M³

Modes de gestion	Communes	Origines de l'eau	Volumes mis en distribution en 2016 (m3)	Volumes facturés en 2015 (m3)	Volumes facturés en 2016 (m3)	Volumes consommés autorisés en 2016 (m3)	Volumes de pertes en 2016 (m3)	
Régie	Aigues Vives	SOEMN	57 995	30 637	30 524	30 951	27 044	
	Alzonne	SSOEMN	78 087	64 077	58 620	59 441	18 646	
		Source de la Bondouire Haute (Pioussou)						
		Source de la Bondouire Basse (Cammazou)						
	Arquettes en Val	Captage "Combes de Gary"	6 571	7 348	6 121	6 207	364	
	Arzens	SSOEMN	195 433	124 093	133 064	136 831	58 602	
	Azille	Puits des Fans	156 321	66 795	69 699	70 675	85 646	
	Berriac	Usine de Maquens	66 083	46 945	42 640	43 237	22 846	
	Bouilhonnac	SOEMN	14 899	10 429	13 536	13 726	1 173	
	Cabrespine	SOEMN	12 621	13 003	8 820	10 630	1 991	
	Castans	SOEMN	9 363	6 084	4 817	7 273	2 090	
	Caunes Minervois	Sources d'Ourdivieille (sources Four à chaux, Oulibo et Oulibo amont)		215 457	111 623	86 813	120 670	94 787
		Source Romanel						
		Source de Coste Plane (hameau de Castanviels)						
	Caunettes en Val	Source de Caunettes en Val	6 205	2 298	5 319	5 393	812	
	Caux-et-Sauzens	SSOEMN	57 548	41 895	44 308	45 549	11 999	
	Cavanac	SSOEMN	52 216	48 778	50 558	50 558	1 658	
	Cazilhac	Usine de Maquens	101 595	75 063	87 542	90 590	11 005	
	Citou	Puits de Citou	11 199	6 901	4 542	6 313	4 886	
		Puits de Rieussec						
		Puits de Montbonous						
	Fajac en Val	Source de la Lauquette	3 461	2 737	2 694	2 718	743	
	Fontiès d'Aude	Usine de Maquens	31 119	27 888	23 391	24 325	6 794	
	La Redorte	Captage Darre L'Hort	165 190	85 080	82 775	90 390	74 800	
	Labastide en Val	Source de Labastide	8 116	4 230	6 513	7 286	830	
		Puits de la Matte P1 et P2						
	Laure-Minervois	Sources de Caunes-Minervois (sources d'Ourdivieille et de Romanel)		59 240	53 938	44 614	49 321	9 919
		SOEMN						
	Lavalette	SSOEMN	83 985	58 632	66 245	68 126	15 859	
	Lespinassière	Sources de Lafage	-	-	-	-	-	
	Leuc	SSOEMN	47 193	37 733	39 772	41 223	5 970	
	Limousis	SOEMN	8 079	5 846	5 765	7 047	1 032	
	Malves en Minervois	SOEMN	56 038	50 326	44 707	46 007	10 031	
Mas des Cours	Source Le Devois	901	1 590	679	741	160		
Mayronnes	Sources d'Artigues et de la Madourneille (bourg)		4 152	6 224	2 647	3 598	554	
	Source de Jonquièrre							
	Source St Clément							
Montclar	SSOEMN	23 494	17 099	19 342	19 884	3 610		
Montlaur	Forage de l'Alzou	34 016	27 426	26 527	26 898	7 118		
	Source du Bac							
	Captage de la Bourdette (distribution Montlaur)							

Modes de gestion	Communes	Origines de l'eau	Volumes mis en distribution en 2016 (m3)	Volumes facturés en 2015 (m3)	Volumes facturés en 2016 (m3)	Volumes consommés autorisés en 2016 (m3)	Volumes de pertes en 2016 (m3)
	Montolieu	SSOEMN	72 863	66 843	52 374	53 846	19 017
		Commune de Saint Denis					
	Moussoulens	SSOEMN	53 013	44 376	51 130	52 562	451
	Palaja	Usine de Maquens	156 728	115 229	131 417	136 119	20 609
	Pennautier	SSOEMN	180 144	141 077	133 241	137 002	43 142
	Pépieux	Communauté de Communes "Le Minervois"	82 262	51 760	51 623	52 346	29 916
	Peyriac Minervois	Puits de Pautard	129 953	74 474	63 516	79 395	50 558
	Pezens	SSOEMN	86 973	48 833	66 328	68 265	18 708
	Pradelles en Val	Captage de la Prairie	44 603	9 209	11 638	22 578	22 025
		Captage de la Bourdette (distribution Pradelles en Val)					
	Preixan	SSOEMN	35 601	28 593	31 622	32 507	3 094
	Puichéric	Puits de la Pyramide	159 963	64 472	66 785	92 163	67 800
	Rieux en Val	Source de Labastide	6 905	3 970	3 834	4 198	2 707
		Puits de la Matte P1 et P2					
	Roullens	SSOEMN	32 470	25 212	23 175	23 824	8 646
	Rustiques	Prise d'eau de Maquens	34 242	29 230	24 970	27 455	6 787
		SOEMN					
	Saint Frichoux	SOEMN	18 485	14 084	13 138	13 322	5 163
	Saint Martin Le Vieil	SSOEMN	13 076	11 930	12 074	12 243	833
	Sainte Eulalie	SSOEMN	21 889	18 238	13 546	15 415	6 474
		Commune d'Arzens (SSOEMN)					
	Sallèles Cabardes	SOEMN	9 857	5 267	5 608	6 182	3 675
	Servies en Val	Source de Labastide	17 727	13 511	15 580	15 798	1 929
		Puits de la Matte P1 et P2					
	Taurize	Source Fontaine d'Amour	5 701	4 401	4 381	4 895	806
	Trausse Minervois	Puits de La Prade	57 990	44 147	37 095	44 588	13 402
	Verzeille	SSOEMN	34 926	22 055	23 636	24 684	10 242
	Villar en Val	Source des Agals	2 385	2 220	2 249	2 280	105
		Source des Hortes					
	Villarzel Cabardes	SOEMN	19 563	14 074	17 764	18 013	1 550
Villedubert	SOEMN	25 678	27 529	20 403	20 689	4 989	
Villefloure	Source du Pont Labau	14 599	7 251	13 907	13 907	692	
	SSOEMN						
Villesequelande	SSOEMN	51 348	34 595	36 327	37 345	14 003	
Villemotiers	Source de Labastide	2 391	2 227	2 094	2 123	268	
	Puits de la Matte P1 et P2						
Total Régie			2 937 912	1 959 525	1 942 049	2 099 354	838 558

Modes de gestion	Communes	Origines de l'eau	Volumes mis en distribution en 2016 (m3)	Volumes facturés en 2015 (m3)	Volumes facturés en 2016 (m3)	Volumes consommés autorisés en 2016 (m3)	Volumes de pertes en 2016 (m3)
Suez	Bagnoles	SSOEMN	13 653	12 848	13 290	13 290	363
	Carcassonne	Usine de Maquens	4 442 300	3 874 809	3 792 565	3 812 052	630 248
		SSOEMN					
	Conques sur Orbiel	Commune de Villegailhenc	140 654	109 879	114 807	116 293	24 361
		SOEMN					
	Montirat	Usine de Maquens	5 204	3 867	3 971	4 432	772
	Raissac sur Lampy	Sources de la Bondouire Haute (Pioussou) et Basse (Cammazou)	31 956	24 531	20 734	21 269	10 687
		SSOEMN					
	Rieux-Minervois	Puits Grand	198 316	135 213	145 664	148 647	49 669
		Forage des Hortes					
	Rouffiac d'Aude	SSOEMN	24 061	19 517	22 955	23 388	673
	Trèbes	Puits Deveze	590 701	490 642	515 343	518 125	72 576
		Usine de Maquens					
	Ventenac Cabardès	SOEMN	48 627	43 963	43 485	43 783	4 844
	Villalier	SOEMN	48 132	41 729	47 628	47 628	504
Villegailhenc	Source de Montipèze	92 542	68 569	70 120	71 290	21 252	
	SOEMN						
Villegly	SOEMN	61 287	49 013	53 493	54 384	6 903	
Villeneuve-Minervois	Source du Pont de Cabrespine	59 204	49 809	47 465	48 741	10 463	
	Sources Pujol de Bosc						
	SOEMN						
Total Suez			5 756 637	4 924 389	4 891 520	4 923 322	833 315
Veolia	Alairac	SSOEMN	82 610	55 861	63 075	64 740	17 870
	Aragon	SSOEMN	33 450	23 705	25 986	26 710	6 740
	Couffoulens	SSOEMN	41 067	29 897	30 992	31 879	9 188
	Villemoustaussou	Puits Gayraud	330 002	224 788	230 582	236 756	93 246
SSOEMN							
Total Veolia			487 129	334 251	350 635	360 085	127 044
TOTAL			9 181 678	7 218 165	7 184 204	7 382 761	1 798 917

ANNEXE 3 : LINÉAIRE DE RÉSEAUX

Modes de gestion	Communes	Linéaires des réseaux hors branchements en 2016 (km)	
Régie	Aigues Vives	6,000	
	Alzonne	25,530	
	Arquettes en Val	5,163	
	Arzens	40,937	
	Azille	20,375	
	Berriac	8,400	
	Bouilhonnac	4,215	
	Cabrespine	3,000	
	Castans	2,000	
	Caunes Minervois	24,000	
	Caunettes en Val	1,715	
	Caux-et-Sauzens	14,958	
	Cavanac	11,603	
	Cazilhac	15,453	
	Citou	18,500	
	Fajac en Val	1,840	
	Fontiès d'Aude	9,056	
	La Redorte	13,000	
	Labastide en Val	1,400	
	Laure-Minervois	15,422	
	Lavalette	10,826	
	Lespinassière	4,500	
	Leuc	14,978	
	Limousis	4,400	
	Malves en Minervois	11,300	
	Mas des Cours	1,090	
	Mayronnes	3,825	
	Montclar	11,613	
	Montlaur	9,265	
	Montolieu	31,724	
	Moussoulens	11,614	
	Palaja	31,014	
	Pennautier	34,573	
	Pépieux	24,630	
	Peyriac Minervois	14,000	
	Pezens	23,354	
	Pradelles en Val	7,000	
	Preixan	9,123	
	Puichéric	36,000	
	Rieux en Val	3,292	
	Roullens	14,077	
	Rustiques	5,820	
	Saint Frichoux	5,678	
	Saint Martin Le Vieil	5,000	
	Sainte Eulalie	8,220	
	Sallèles Cabardès	2,000	
	Servies en Val	5,130	
	Taurize	1,685	
	Trausse Minervois	14,000	
	Verzeille	6,704	
	Villar en Val	1,155	
	Villarzel Cabardès	3,640	
	Villedubert	7,584	
	Villefloure	10,017	
	Villesequeulande	8,741	
	Villetritouls	2,791	
	Total Régie	642,93	
	Suez	Bagnoles	3,428
		Carcassonne	393,152
		Conques sur Orbiel	26,148
Montirat		5,684	
Raissac sur Lampy		9,212	
Rieux-Minervois		37,273	
Rouffiac d'Aude		6,523	
Trèbes		56,210	
Ventenac Cabardès		15,931	
Villalier		11,259	
Villegailhenc		22,894	
Villegly		13,598	
Villeneuve-Minervois	12,421		
Total Suez	613,73		
Veolia	Alairac	31,032	
	Aragon	16,016	
	Couffoulens	11,313	
	Villemaussou	52,984	
Total Veolia	111,35		
TOTAL	1 368,01		

ANNEXE 4 : NOMBRE DE COMPTEURS

Modes de gestion	Communes	Nombre de compteurs au 31/12/2016	
Régie	Aigues Vives	388	
	Alzonne	873	
	Arquettes en Val	70	
	Arzens	721	
	Azille	953	
	Berriac	330	
	Bouilhonnac	156	
	Cabrespine	183	
	Castans	101	
	Caunes Minervois	1 205	
	Caunettes en Val	43	
	Caux-et-Sauzens	541	
	Cavanac	488	
	Cazilhac	856	
	Citou	-	
	Fajac en Val	28	
	Fontiès d'Aude	376	
	La Redorte	1 106	
	Labastide en Val	101	
	Laure-Minervois	636	
	Lavalette	759	
	Lespinassière	-	
	Leuc	398	
	Limousis	109	
	Malves en Minervois	482	
	Mas des Cours	16	
	Mayronnes	38	
	Montclar	163	
	Montlaur	493	
	Montolieu	573	
	Moussoulens	555	
	Palaja	1 150	
	Pennautier	1 293	
	Pépieux	815	
	Peyriac Minervois	867	
	Pezens	824	
	Pradelles en Val	121	
	Preixan	370	
	Puichéric	892	
	Rieux en Val	63	
	Roullens	303	
	Rustiques	300	
	Saint Frichoux	205	
	Saint Martin Le Vieil	174	
	Sainte Eulalie	232	
	Sallèles Cabardès	111	
	Servies en Val	260	
	Taurize	70	
	Trausse Minervois	522	
	Verzeille	272	
	Villar en Val	31	
	Villarzel Cabardès	171	
	Villedubert	188	
	Villefloure	86	
	Villesequeulande	457	
	Villetritouls	46	
	Total Régie	22 564	
	Suez	Bagnoles	190
		Carcassonne	28 908
		Conques sur Orbiel	1 434
Montirat		59	
Raissac sur Lampy		268	
Rieux-Minervois		1 518	
Rouffiac d'Aude		274	
Trèbes		3 266	
Ventenac Cabardès		535	
Villalier		553	
Villegailhenc		1 075	
Villegly		605	
Villeneuve-Minervois	789		
Total Suez	39 474		
Veolia	Alairac	608	
	Aragon	292	
	Couffoulens	385	
	Villemaussou	2 156	
Total Veolia	3 441		
TOTAL	65 479		

ANNEXE 5 : RÉSERVOIRS DE STOCKAGE

Modes de gestion	Communes	Nombre de réservoirs	Désignation du site	Total volume stocké (m3)	
Régie	Aigues Vives	1	Château d'eau	300	
	Alzonne	1	Village	300	
	Arquettes en Val	2	Village 1 / Village 2	150	
	Arzens	1	Village	500	
	Azille	2	Châteaux d'eau	500	
	Berriac	1	Réservoir communal	175	
	Bouilhonnac	1	Village	250	
	Cabrespine	2	Village / Seeremijeanne	120	
	Castans	6	Bourdial / Laviale / Lafargue / Escandelle / Quintaine / Thérondels	182	
	Caunes Minervois	4	Réservoir Romanel / Réservoir Ourdivielle 1 / Réservoir Ourdivielle 2 / Réservoir Castarviels	620	
	Caunettes en Val	1	Village	130	
	Caux-et-Sauzens	0	-	-	
	Cavanac	0	-	-	
	Cazilhac	1	Village	300	
	Citou	1	Village	100	
	Fajac en Val	1	Village	50	
	Fontiès d'Aude	1	Village	300	
	La Redorte	3	Réservoirs "Les Hauts de la Ville"	600	
	Labastide en Val	1	Village	150	
	Laure-Minervois	2	Réservoirs Village	800	
	Lavalette	1	Village	150	
	Lespinassière	1	Village	100	
	Leuc	1	Village	180	
	Limousis	2	Réservoir 1 / Réservoir 2	220	
	Malves en Minervois	2	Buffet / La Jasse	440	
	Mas des Cours	1	Village	15	
	Mayronnes	2	Village / Carrus / Jonquières	207	
	Montclar	0	-	-	
	Montlaur	6	Selles / Martel / Réqui / Donneuve / Villemagne / Fraissinède	1 073	
	Montolieu	5	Arzens / Métairie Grande / Paradis / Village 1 / Village 2	542	
	Moussoulens	0	-	-	
	Palaja	3	Montfreix / Fournier / Briolet	600	
	Pennautier	3	Village / Liet Neuf / Liet	1 150	
	Pépieux	2	Réservoirs	410	
	Peyriac Minervois	1	Réservoir	300	
	Pezens	3	Village / Bernardo / Beausoleil	800	
	Pradelles en Val	1	Village	220	
	Preixan	2	Cuve 1 / Cuve 2	400	
	Puichéric	3	Château Neuf / Vieux Château 1 / Vieux Château 2	1 000	
	Rieux en Val	1	Village	80	
	Roullens	0	-	-	
	Rustiques	2	Village 1 / Village 2	500	
	Saint Frichoux	1	Réservoir	300	
	Saint Martin Le Viel	1	Village	150	
	Sainte Eulalie	1	Village	175	
	Sallèles Cabardès	1	Village	150	
	Servies en Val	2	Réservoir Vieux / Réservoir Neuf	250	
	Taurize	1	Réservoir	150	
	Trausse Minervois	1	Château d'eau	110	
	Verzeille	1	Village	250	
	Villar en Val	-	-	-	
	Villarzel Cabardès	1	Village	80	
	Villedubert	1	Village	100	
	Villefloure	1	Village	150	
	Villesequeulande	2	Cuve 1 / Cuve 2	450	
	Villetritouls	2	Village	60	
	Total Régie	90		16 339	
	Suez Environnement	Bagnoles	2	Réservoirs	207
		Carcassonne	11	Grazailles (2) / Pech Mary / Bel Air / Cavayère (2) / Montlegun / Montredon / Galerie / Bâche Usine Cité / Auriac	14 320
		Conques sur Orbiel	3	Notre Dame / Notre Dame Bas Service / Bâche Surpresseur rte de Villegailhenc	775
Montirat		1	Réservoir Village	80	
Raissac sur Lampy		3	Village / Ecarts / Piousou	256	
Rieux-Minervois		2	Ecarts / Peyriac	465	
Rouffiac d'Aude		2	Réservoir	370	
Trèbes		2	Haut Service / Bas Service	1 720	
Ventenac Cabardès		1	Village	200	
Villalier		1	Village	300	
Villegailhenc		2	La Pomme / La Bâche	880	
Villegly		1	Réservoir Neuf	500	
Villeneuve-Minervois		4	Réservoir+Pompage Surpresseur Cave / Réservoir + Source Village / Réservoir Pujol de Bosc / Surpresseur Bâche La Blabine	538	
Total Suez Environnement		35		20 611	
Veolia		Alairac	2	Village 1 / Village 2	354
	Aragon	3	Jumeaux Neufs / Stade / Village	408	
	Couffoulens	1	Couffoulens-Cornèze	75	
	Villemaussou	4	Les Roques / Pech Mouret 1 / Pech Mouret 2 / Tissot Bâche	850	
Total Veolia	10		1 687		
TOTAL	135		38 637		

ANNEXE 6 : TARIFS DE L'EAU POTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2017

COMMUNES	TOTAL (€ TTC)						Facture de 120 m3 d'eau consommés					
	Part EAU POTABLE		Part ASSAINISSEMENT		GLOBAL (€)		PRIX EAU POTABLE (€ TTC)	Part Eau Potable 2017 (€ TTC/m ³)	PRIX ASSAINISSEMENT (€ TTC)	Part Assainissement 2017 (€ TTC/m ³)	Facture de 120 m3/an eau potable et assainissement (€ TTC)	Prix de l'eau potable et de l'assainissement sur la base d'une facture de 120 m3 y compris frais de gestion et abonnement pour l'année 2017 (€ TTC)
	Part fixe/an	Part proportionnelle	Part fixe/an	Part proportionnelle	Part fixe/an	Part proportionnelle						
AIGUES VIVES	66,29 €	2,3210 €	10,00 €	1,0650 €	76,29 €	3,3860 €	344,8050 €	2,87	137,8000 €	1,15	482,61 €	4,02
ALAIRAC	57,25 €	2,6460 €	21,25 €	2,2442 €	78,51 €	4,8903 €	374,7803 €	3,12	290,5584 €	2,42	665,34 €	5,54
ALZONNE	16,50 €	2,0573 €	48,90 €	1,8500 €	65,39 €	3,9072 €	263,3650 €	2,19	270,8926 €	2,26	534,26 €	4,45
ARAGON	46,42 €	2,4270 €	59,72 €	1,8855 €	106,14 €	4,3125 €	337,6633 €	2,81	285,9802 €	2,38	623,64 €	5,20
ARQUETTES EN VAL	32,32 €	1,5931 €	10,00 €	1,0150 €	42,32 €	2,6081 €	223,4860 €	1,86	131,8000 €	1,10	355,29 €	2,96
ARZENS	42,39 €	2,4887 €	17,47 €	1,6750 €	59,86 €	4,1637 €	341,0393 €	2,84	218,4680 €	1,82	559,51 €	4,66
AZILLE	27,05 €	1,9201 €	5,00 €	1,4950 €	32,05 €	3,4151 €	257,4570 €	2,15	184,4000 €	1,54	441,86 €	3,68
BAGNOLES	119,24 €	3,0475 €	5,50 €	0,5335 €	124,74 €	3,5810 €	484,9329 €	4,04	69,5200 €	0,58	554,45 €	4,62
BERRIAC	42,87 €	1,2660 €	20,00 €	2,2200 €	62,87 €	3,4860 €	194,7900 €	1,62	286,4000 €	2,39	481,19 €	4,01
BOUILHONNAC	26,38 €	2,0995 €	15,00 €	0,6250 €	41,38 €	2,7245 €	278,3090 €	2,32	90,0000 €	0,75	368,31 €	3,07
CABRESPINE	83,76 €	1,9887 €	30,00 €	1,3050 €	113,76 €	3,2937 €	322,3960 €	2,69	186,6000 €	1,56	509,00 €	4,24
CARCASSONNE	41,2189 €	1,8556 €	22,4070 €	1,9802 €	63,6259 €	3,8359 €	263,8956 €	2,20	260,0334 €	2,17	523,93 €	4,37
CASTANS	47,48 €	1,8674 €	41,00 €	1,3950 €	88,48 €	3,2624 €	271,5570 €	2,26	208,4000 €	1,74	479,96 €	4,00
CAUNES MINERVOIS	58,70 €	1,8252 €	15,00 €	1,1550 €	73,70 €	2,9802 €	277,7130 €	2,31	153,6000 €	1,28	431,31 €	3,59
CAUNETTES EN VAL	37,60 €	1,3188 €	15,00 €	0,8950 €	52,60 €	2,2138 €	195,8450 €	1,63	122,4000 €	1,02	318,25 €	2,65
CAUX ET SAUZENS	50,9565 €	2,0655 €	24,3980 €	2,7050 €	75,3545 €	4,7705 €	298,8140 €	2,49	348,9980 €	2,91	647,81 €	5,40
CAVANAC	47,4750 €	2,3811 €	0,0000 €	1,7150 €	47,4750 €	4,0961 €	333,2112 €	2,78	205,8000 €	1,72	539,01 €	4,49
CAZILHAC	26,3750 €	2,2123 €	15,0000 €	1,9950 €	41,3750 €	4,2073 €	291,8552 €	2,43	254,4000 €	2,12	546,26 €	4,55
CITOU	32,3200 €	1,7513 €	0,0000 €	0,0000 €	32,3200 €	1,7513 €	242,4760 €	2,02	0,0000 €	0,00	242,48 €	2,02
CONQUES SUR ORBIEL	79,36 €	3,0922 €	33,02 €	1,6914 €	112,38 €	4,7836 €	450,4217 €	3,75	235,9852 €	1,97	686,41 €	5,72
COUFFOULENS	51,82 €	2,7851 €	34,38 €	1,7269 €	86,20 €	4,5120 €	386,0329 €	3,22	241,6018 €	2,01	627,63 €	5,23
FAJAC EN VAL	59,54 €	1,3715 €	20,00 €	1,1550 €	79,54 €	2,5265 €	224,1190 €	1,87	158,6000 €	1,32	382,72 €	3,19
FONTIES D'AUDE	26,38 €	1,4949 €	17,50 €	2,2850 €	43,88 €	3,7799 €	205,7672 €	1,71	291,7000 €	2,43	497,47 €	4,15
LA REDORTE	37,60 €	1,7935 €	15,00 €	1,3550 €	52,60 €	3,1485 €	252,8150 €	2,11	177,6000 €	1,48	430,42 €	3,59
LABASTIDE EN VAL	37,60 €	1,8515 €	15,00 €	1,2850 €	52,60 €	3,1365 €	259,7780 €	2,16	169,2000 €	1,41	428,98 €	3,57
LAURE MINERVOIS	35,65 €	2,6586 €	11,61 €	1,3850 €	47,26 €	4,0436 €	354,6858 €	2,96	177,8050 €	1,48	532,49 €	4,44
LAVALETTE	26,38 €	1,5076 €	15,00 €	2,4750 €	41,38 €	3,9826 €	207,2864 €	1,73	312,0000 €	2,60	519,29 €	4,33
LESPINASSIERE	32,32 €	0,5908 €	0,00 €	0,0000 €	32,32 €	0,5908 €	103,2160 €	0,86	0,0000 €	0,00	103,22 €	0,86
LEUC	31,65 €	1,3894 €	20,00 €	2,1550 €	51,65 €	3,5444 €	198,3822 €	1,65	278,6000 €	2,32	476,98 €	3,97
LIMOUSIS	26,38 €	1,7935 €	15,00 €	0,6150 €	41,38 €	2,4085 €	241,5950 €	2,01	88,8000 €	0,74	330,40 €	2,75
MALVES EN MINERVOIS	42,08 €	2,2683 €	10,00 €	1,0650 €	52,08 €	3,3333 €	314,2730 €	2,62	137,8000 €	1,15	452,07 €	3,77
MAS DES COURS	37,60 €	1,8779 €	0,00 €	0,0000 €	37,60 €	1,8779 €	262,9430 €	2,19	0,0000 €	0,00	262,94 €	2,19
MAYRONNES	58,70 €	1,8885 €	15,00 €	0,8050 €	73,70 €	2,6935 €	285,3090 €	2,38	111,6000 €	0,93	396,91 €	3,31
MONTCLAR	76,8040 €	2,9635 €	30,5140 €	0,6050 €	107,3180 €	3,5685 €	432,4234 €	3,60	103,1140 €	0,86	535,54 €	4,46
MONTIRAT	44,44 €	2,7181 €	0,0000 €	0,0000 €	44,44 €	2,7181 €	370,6088 €	3,09	0,0000 €	0,00	370,61 €	3,09

MONTLAUR	37,60 €	1,7197 €	15,00 €	1,2050 €	52,60 €	2,9247 €	243,9530 €	2,03	159,6000 €	1,33	403,55 €	3,36
MONTOLEU	47,48 €	2,3516 €	35,00 €	1,1750 €	82,48 €	3,5266 €	329,6664 €	2,75	176,0000 €	1,47	505,67 €	4,21
MOUSSOULENS	47,48 €	2,6575 €	17,50 €	0,7150 €	64,98 €	3,3725 €	366,3804 €	3,05	103,3000 €	0,86	469,68 €	3,91
PALAJA	26,38 €	1,5899 €	15,00 €	2,6150 €	41,38 €	4,2049 €	217,1612 €	1,81	328,8000 €	2,74	545,96 €	4,55
PENNAUTIER	55,98 €	2,6048 €	12,36 €	2,2943 €	68,34 €	4,8991 €	368,5537 €	3,07	287,6800 €	2,40	656,23 €	5,47
PEPIEUX	53,42 €	2,2788 €	20,00 €	1,1650 €	73,42 €	3,4438 €	326,8760 €	2,72	159,8000 €	1,33	486,68 €	4,06
PEYRIAC MINERVOIS	33,86 €	1,6247 €	10,00 €	1,1950 €	43,86 €	2,8197 €	228,8240 €	1,91	153,4000 €	1,28	382,22 €	3,19
PEZENS	33,6018 €	2,8696 €	16,6200 €	1,6350 €	50,2218 €	4,5046 €	377,9538 €	3,15	212,8200 €	1,77	590,77 €	4,92
PRADELLES EN VAL	32,32 €	1,7197 €	10,00 €	1,3050 €	42,32 €	3,0247 €	238,6780 €	1,99	166,6000 €	1,39	405,28 €	3,38
PREIXAN	26,38 €	1,4232 €	17,50 €	2,2450 €	43,88 €	3,6682 €	197,1584 €	1,64	286,9000 €	2,39	484,06 €	4,03
PUICHERIC	48,15 €	1,8885 €	5,00 €	1,4850 €	53,15 €	3,3735 €	274,7590 €	2,29	183,2000 €	1,53	457,96 €	3,82
RAISSAC SUR LAMPY	64,8720 €	3,6155 €	23,9360 €	1,2485 €	88,8080 €	4,8640 €	498,7302 €	4,16	173,7560 €	1,45	672,49 €	5,60
RIEUX EN VAL	42,87 €	1,7830 €	15,00 €	1,3050 €	57,87 €	3,0880 €	256,8240 €	2,14	171,6000 €	1,43	428,42 €	3,57
RIEUX MINERVOIS	5,9397 €	2,2646 €	49,9950 €	2,3640 €	55,9347 €	4,6286 €	277,6866 €	2,31	333,6762 €	2,78	611,36 €	5,09
ROUFFIAC D'AUDE	20,12 €	2,1515 €	11,88 €	1,9599 €	32,00 €	4,1113 €	278,2942 €	2,32	247,0614 €	2,06	525,36 €	4,38
ROULLENS	47,4961 €	2,5784 €	54,6040 €	2,0550 €	102,1001 €	4,6334 €	356,9065 €	2,97	301,2040 €	2,51	658,11 €	5,48
RUSTIQUES	31,40 €	2,0889 €	5,00 €	1,5550 €	36,40 €	3,6439 €	282,0690 €	2,35	191,6000 €	1,60	473,67 €	3,95
SAINTE EULALIE	42,2000 €	2,2250 €	35,0000 €	1,4450 €	77,2000 €	3,6700 €	309,1994 €	2,58	208,4000 €	1,74	517,60 €	4,31
SAINT FRICHOUX	31,65 €	2,0256 €	15,00 €	0,9550 €	46,65 €	2,9806 €	274,7220 €	2,29	129,6000 €	1,08	404,32 €	3,37
SAINT MARTIN LE VIEIL	27,05 €	2,3738 €	5,00 €	0,9650 €	32,05 €	3,3388 €	311,8950 €	2,60	120,8000 €	1,01	432,70 €	3,61
SALLELES CABARDES	32,32 €	1,8885 €	10,00 €	0,7550 €	42,32 €	2,6435 €	258,9340 €	2,16	100,6000 €	0,84	359,53 €	3,00
SERVIES EN VAL	26,38 €	1,6247 €	15,00 €	1,0150 €	41,38 €	2,6397 €	221,3390 €	1,84	136,8000 €	1,14	358,14 €	2,98
TAURIZE	37,60 €	1,7302 €	15,00 €	1,3050 €	52,60 €	3,0352 €	245,2190 €	2,04	171,6000 €	1,43	416,82 €	3,47
TRAUSSE MINERVOIS	48,15 €	1,6775 €	15,00 €	1,3450 €	63,15 €	3,0225 €	249,4390 €	2,08	176,4000 €	1,47	425,84 €	3,55
TREBES	93,7579 €	2,7755 €	42,6580 €	1,7794 €	136,4159 €	4,5549 €	426,8171 €	3,56	256,1812 €	2,13	683,00 €	5,69
VENTENAC CABARDES	46,94 €	2,7926 €	31,09 €	2,2066 €	78,02 €	4,9992 €	382,0472 €	3,18	295,8780 €	2,47	677,93 €	5,65
VERZEILLE	56,5691 €	1,9908 €	42,7240 €	1,3450 €	99,2931 €	3,3358 €	295,4633 €	2,46	204,1240 €	1,70	499,59 €	4,16
VILLALIER	75,5802 €	2,2876 €	28,7100 €	1,3264 €	104,2902 €	3,6139 €	350,0870 €	2,92	187,8756 €	1,57	537,96 €	4,48
VILLAR EN VAL	42,87 €	1,7302 €	15,00 €	1,2250 €	57,87 €	2,9552 €	250,4940 €	2,09	162,0000 €	1,35	412,49 €	3,44
VILLARZEL CABARDES	44,11 €	1,5720 €	5,00 €	1,1650 €	49,11 €	2,7370 €	232,7410 €	1,94	144,8000 €	1,21	377,54 €	3,15
VILLEDUBERT	37,60 €	1,3293 €	15,00 €	2,1750 €	52,60 €	3,5043 €	197,1110 €	1,64	276,0000 €	2,30	473,11 €	3,94
VILLEFLOURE	31,65 €	1,4316 €	20,00 €	2,2650 €	51,65 €	3,6966 €	203,4462 €	1,70	291,8000 €	2,43	495,25 €	4,13
VILLEGAILHENC	66,9398 €	1,6334 €	44,8800 €	1,3093 €	111,8198 €	2,9427 €	262,9419 €	2,19	201,9996 €	1,68	464,94 €	3,87
VILLEGLY	104,4239 €	3,0179 €	13,1780 €	1,2299 €	117,6019 €	4,2478 €	466,5759 €	3,89	160,7672 €	1,34	627,34 €	5,23
VILLEMUSTAUSOU	23,3788 €	2,6854 €	18,7110 €	2,3750 €	42,0898 €	5,0604 €	345,6264 €	2,88	303,7122 €	2,53	649,34 €	5,41
VILLENEUVE MINERVOIS	85,05 €	2,9289 €	47,09 €	1,8483 €	132,15 €	4,7772 €	436,5210 €	3,64	268,8906 €	2,24	705,41 €	5,88
VILLESEQUELANDE	42,39 €	3,1956 €	12,50 €	1,1650 €	54,89 €	4,3606 €	425,8613 €	3,55	152,2960 €	1,27	578,16 €	4,82
VILLETRITOLS	37,60 €	1,8357 €	15,00 €	1,2950 €	52,60 €	3,1307 €	257,8790 €	2,15	170,4000 €	1,42	428,28 €	3,57

ANNEXE 7 : CONFORMITÉ DES ANALYSES

TAUX DE CONFORMITE DES PRELEVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUEES REALISES AU TITRE DU CONTROLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITE POUR CE QUI CONCERNE LA MICROBIOLOGIE

Modes de gestion	Communes	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques	Nombre de prélèvements non conformes réalisés en vue d'analyses microbiologiques	Taux de conformité des prélèvements concernant la microbiologie en 2015 (%)	Taux de conformité des prélèvements concernant la microbiologie en 2016 (%)
Régie	Aigues Vives	6	0	100	100
	Alzonne	23	0	100	100
	Arquettes en Val	5	0	100	100
	Arzens	20	0	100	100
	Azille	10	0	100	100
	Berriac	19	0	100	100
	Bouilhonnac	3	0	100	100
	Cabrespine	11	2	85,7	81,8
	Castans	18	0	100	100
	Caunes Minervoises	15	1	100	93,3
	Caunettes en Val	3	0	100	100
	Caux-et-Sauzens	20	0	100	100
	Cavanac	17	0	100	100
	Cazilhac	34	0	100	100
	Citou	10	0	100	100
	Fajac en Val	3	0	100	100
	Fontiès d'Aude	17	0	100	100
	La Redorte	11	0	100	100
	Labastide en Val	7	0	100	100
	Laure-Minervoises	11	0	100	100
	Lavalette	17	0	100	100
	Lespinassière	10	0	86,7	100
	Leuc	15	0	100	100
	Limousis	7	0	100	100
	Malves en Minervoises	7	0	100	100
	Mas des Cours	3	0	100	100
	Mayronnes	9	0	100	100
	Montclar	8	0	100	100
	Montlaur	18	0	100	100
	Montoliou	33	0	100	100
	Moussoulens	19	0	100	100
	Palaja	35	0	100	100
	Pennautier	25	1	100	96
	Pépieux	7	0	100	100
	Peyriac Minervoises	12	0	100	100
	Pezens	20	0	100	100
	Pradelles en Val	5	0	100	100
	Preixan	11	0	100	100
	Puichéric	15	0	100	100
	Rieux en Val	6	0	100	100
Roullens	23	0	100	100	
Rustiques	16	0	100	100	
Saint Frichoux	4	0	100	100	
Saint Martin Le Vieil	5	0	100	100	
Sainte Eulalie	19	0	100	100	
Sallèles Cabardes	7	0	100	100	
Servies en Val	7	0	100	100	
Taurize	5	0	100	100	
Trausse Minervoises	8	0	100	100	
Verzeille	13	0	100	100	
Villar en Val	4	0	100	100	
Villarzel Cabardes	5	0	100	100	
Villedubert	4	0	100	100	
Villefloure	4	0	100	100	
Villesequelande	20	0	100	100	
Villetroitouls	5	0	100	100	
Total Régie		694	4	99,5	99,5
Suez	Bagnoles	4	0	100	100
	Carcassonne	86	0	100	100
	Conques sur Orbiel	11	0	100	100
	Montirat	15	0	100	100
	Raissac sur Lampy	6	0	100	100
	Rieux-Minervoises	14	0	100	100
	Rouffiac d'Aude	9	0	100	100
	Trèbes	33	0	100	100
	Ventenac Cabardes	17	0	100	100
	Villalier	7	0	100	100
	Villegailhenc	15	0	100	100
	Villegly	9	0	100	100
Villeneuve-Minervoises	12	0	100	100	
Total Suez		238	0	100	100
Veolia	Alairac	20	0	100	100
	Aragon	14	0	100	100
	Couffoulens	16	0	85,7	100
	Villemoustaussou	18	0	100	100
Total Veolia		68	0	96,4	100
TOTAL		1000	4	99,4	99,6

TAUX DE CONFORMITE DES PRELEVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUEES REALISES AU TITRE DU CONTROLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITE POUR CE QUI CONCERNE LES PARAMETRES PHYSICO-CIMIQUES

Modes de gestion	Communes	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques	Nombre de prélèvements non conformes réalisés en vue d'analyses physico-chimiques	Taux de conformité des prélèvements concernant la physico-chimie en 2015 (%)	Taux de conformité des prélèvements concernant la physico-chimie en 2016 (%)
Régie	Aigues Vives	6	0	100	100
	Alzonne	23	0	100	100
	Arquettes en Val	5	0	100	100
	Arzens	20	0	100	100
	Azille	10	1	100	90
	Berriac	19	0	100	100
	Bouilhonnac	3	0	100	100
	Cabrespine	11	0	100	100
	Castans	18	0	100	100
	Caunes Minervoises	15	0	100	100
	Caunettes en Val	3	0	100	100
	Caux-et-Sauzens	20	0	100	100
	Cavanac	17	0	100	100
	Cazilhac	34	0	100	100
	Citou	10	0	100	100
	Fajac en Val	3	0	100	100
	Fontiès d'Aude	17	0	100	100
	La Redorte	11	0	100	100
	Labastide en Val	7	0	100	100
	Laure-Minervoises	11	0	100	100
	Lavalette	17	0	100	100
	Lespinassière	10	0	100	100
	Leuc	15	0	100	100
	Limousis	7	1	100	85,7
	Malves en Minervoises	7	0	100	100
	Mas des Cours	3	0	100	100
	Mayronnes	9	0	100	100
	Montclar	8	0	100	100
	Montlaur	18	1	100	94,4
	Montoliou	33	0	100	100
	Moussoulens	19	0	100	100
	Palaja	35	0	100	100
	Pennautier	25	0	100	100
	Pépieux	7	0	100	100
	Peyriac Minervoises	12	0	100	100
	Pezens	20	0	100	100
	Pradelles en Val	5	0	100	100
	Preixan	11	0	100	100
	Puichéric	15	0	100	100
	Rieux en Val	6	0	100	100
Roullens	23	0	100	100	
Rustiques	16	0	100	100	
Saint Frichoux	4	0	100	100	
Saint Martin Le Vieil	5	0	100	100	
Sainte Eulalie	19	0	100	100	
Sallèles Cabardes	7	1	100	85,7	
Servies en Val	7	0	100	100	
Taurize	5	0	100	100	
Trausse Minervoises	8	0	100	100	
Verzeille	13	0	100	100	
Villar en Val	4	0	100	100	
Villarzel Cabardes	5	0	100	100	
Villedubert	4	0	100	100	
Villefloure	4	0	100	100	
Villesequelande	20	0	100	100	
Villetroitouls	5	0	100	100	
Total Régie		694	4	100	99,2
Suez	Bagnoles	4	0	100	100
	Carcassonne	86	0	100	100
	Conques sur Orbiel	11	0	100	100
	Montirat	15	0	100	100
	Raissac sur Lampy	6	1	87,5	83,3
	Rieux-Minervoises	14	0	100	100
	Rouffiac d'Aude	9	0	100	100
	Trèbes	33	0	100	100
	Ventenac Cabardes	17	0	100	100
	Villalier	7	0	100	100
	Villegailhenc	15	0	100	100
	Villegly	9	0	100	100
Villeneuve-Minervoises	12	0	92,3	100	
Total Suez		238	1	98,4	98,7
Veolia	Alairac	20	0	100	100
	Aragon	14	0	100	100
	Couffoulens	16	0	100	100
Villemoustaussou	18	0	100	100	
Total Veolia		68	0	100	100
TOTAL		1000	5	99,7	99,2

Modes de gestion	Communes	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE (/ 120 POINTS)
Régie	Aigues Vives	40
	Alzonne	40
	Arquettes en Val	85
	Arzens	90
	Azille	40
	Berriac	65
	Bouilhonnac	40
	Cabrespine	40
	Castans	40
	Caunes Minervois	65
	Caunettes en Val	85
	Caux-et-Sauzens	90
	Cavanac	40
	Cazilhac	40
	Citou	50
	Fajac en Val	80
	Fontiès d'Aude	30
	La Redorte	40
	Labastide en Val	85
	Laure-Minervois	75
	Lavalette	90
	Lespinassière	-
	Leuc	40
	Limousis	40
	Malves en Minervois	85
	Mas des Cours	85
	Mayronnes	85
	Montclar	90
	Montlaur	85
	Montlieu	90
	Moussoulens	90
	Palaja	30
	Pennautier	90
	Pépieux	40
	Peyriac Minervois	40
	Pezens	90
	Pradelles en Val	85
	Preixan	90
	Puichéric	70
	Rieux en Val	85
	Roullens	90
Rustiques	40	
Saint Frichoux	85	
Saint Martin Le Vieil	40	
Sainte Eulalie	90	
Sallèles Cabardes	40	
Servies en Val	85	
Taurize	85	
Trausse Minervois	95	
Verzeille	40	
Villar en Val	85	
Villarzel Cabardes	40	
Villedubert	65	
Villefloure	40	
Villesequeulande	90	
Villetritouls	85	
Total Régie		66,5
Suez	Bagnoles	74
	Carcassonne	80
	Conques sur Orbiel	80
	Montirat	75
	Raissac sur Lampy	75
	Rieux-Minervois	75
	Rouffiac d'Aude	75
	Trèbes	75
	Ventenac Cabardes	80
	Villalier	75
	Villegailhenc	80
Villegly	80	
Villeneuve-Minervois	80	
Total Suez		77,2
Veolia	Alairac	90
	Aragon	90
	Couffoulens	93
	Villemoustaussou	91
Total Veolia		91
TOTAL		70

Modes de gestion	Communes	Nombre d'abonnés	Nombre de réclamations écrites reçues	Taux de réclamations (nombre par milliers d'abonnés)
Régie	Aigues Vives	351	2	5,70
	Alzonne	821	1	1,22
	Arquettes en Val	116	0	0,00
	Arzens	633	0	0,00
	Azille	885	1	1,13
	Berriac	362	0	0,00
	Bouilhonnac	132	0	0,00
	Cabrespine	166	0	0,00
	Castans	152	0	0,00
	Caunes Minervois	1 132	0	0,00
	Caunettes en Val	57	0	0,00
	Caux-et-Sauzens	480	0	0,00
	Cavanac	458	1	2,18
	Cazilhac	809	0	0,00
	Citou	106	0	0,00
	Fajac en Val	27	1	37,04
	Fontiès d'Aude	292	1	3,42
	La Redorte	1 064	0	0,00
	Labastide en Val	97	0	0,00
	Laure-Minervois	671	1	1,49
	Lavalette	738	1	1,36
	Lespinassière	-	0	-
	Leuc	442	1	2,26
	Limousis	135	1	7,41
	Malves en Minervois	470	0	0,00
	Mas des Cours	16	0	0,00
	Mayronnes	37	0	0,00
	Montclar	126	0	0,00
	Montlaur	462	0	0,00
	Montlieu	538	1	1,86
	Moussoulens	502	0	0,00
	Palaja	1 086	0	0,00
	Pennautier	1 152	0	0,00
	Pépieux	794	0	0,00
	Peyriac Minervois	811	2	2,47
	Pezens	777	0	0,00
	Pradelles en Val	130	0	0,00
	Preixan	359	1	2,79
	Puichéric	863	0	0,00
	Rieux en Val	100	0	0,00
	Roullens	256	1	3,91
Rustiques	266	0	0,00	
Saint Frichoux	186	0	0,00	
Saint Martin Le Vieil	150	1	6,67	
Sainte Eulalie	210	0	0,00	
Sallèles Cabardes	102	1	9,80	
Servies en Val	257	0	0,00	
Taurize	67	0	0,00	
Trausse Minervois	481	0	0,00	
Verzeille	298	0	0,00	
Villar en Val	28	0	0,00	
Villarzel Cabardes	134	0	0,00	
Villedubert	190	0	0,00	
Villefloure	97	0	0,00	
Villesequeulande	398	2	5,03	
Villetritouls	41	0	0,00	
Total Régie		21 510	20	1,74
Suez	Bagnoles	160	1	6,25
	Carcassonne	25 446	201	7,90
	Conques sur Orbiel	1 223	9	7,36
	Montirat	45	3	66,67
	Raissac sur Lampy	224	3	13,39
	Rieux-Minervois	1 214	18	14,83
	Rouffiac d'Aude	237	3	12,66
	Trèbes	2 734	30	10,97
	Ventenac Cabardes	460	4	8,70
	Villalier	477	5	10,48
	Villegailhenc	873	8	9,16
	Villegly	508	2	3,94
	Villeneuve-Minervois	588	3	5,10
Total Suez		34 189	290	13,65
Veolia	Alairac	568	0	0
	Aragon	275	1	3,64
	Couffoulens	349	2	5,73
	Villemoustaussou	2 051	14	6,83
Total Veolia		3 243	17	4,05
TOTAL		58 942	327	4,02

ANNEXE 10 : NOMBRE DE BRANCHEMENTS

Modes de gestion	Communes	Nombre de compteurs au 31/12/2014
Régie	Aigues Vives	387
	Alzonne	873
	Arquettes en Val	70
	Azille	949
	Berriac	326
	Bouilhonnac	156
	Cabrespine	183
	Castans	101
	Caunes Minervois	1 196
	Caunettes en Val	43
	Cazilhac	803
	Citou	-
	Fajac en Val	27
	Fontiès d'Aude	254
	La Redorte	1 106
	Labastide en Val	101
	Lavalette	717
	Lespinassière	-
	Leuc	444
	Limousis	109
	Malves en Minervois	482
	Mas des Cours	16
	Mayronnes	38
	Montlaur	493
	Palaja	993
	Pépieux	815
	Peyriac Minervois	867
	Pradelles en Val	121
	Preixan	353
	Puichéric	892
	Rieux en Val	63
	Rustiques	283
	Saint Frichoux	205
Saint Martin Le Vieil	174	
Sallèle Cabardes	111	
Servies en Val	260	
Taurize	70	
Trausse Minervois	522	
Villar en Val	31	
Villarzèl Cabardes	171	
Villedubert	188	
Villefloure	73	
Villetroitols	46	
Total Régie		15 112
Suez Environnement	Bagnoles	156
	Carcassonne	24 139
	Conques sur Orbiel	1 211
	Laure-Minervois	636
	Montirat	43
	Pezens	755
	Raissac sur Lampy	224
	Rieux-Minervois	1 222
	Rouffiac d'Aude	235
	Trèbes	2 720
	Ventenac Cabardes	433
	Villalier	469
	Villegailhenc	833
	Villegly	512
Villeneuve-Minervois	592	
Total Suez Environnement		34 180
Veolia	Alairac	568
	Aragon	286
	Arzens	682
	Caux-et-Sauzens	487
	Cavanac	485
	Couffoulens	380
	Montclar	145
	Montolieu	566
	Moussoulens	527
	Pennautier	1 185
	Roullens	275
	Sainte Eulalie	226
	Verzeille	268
	Villemoustaussou	2 129
Villosequelande	425	
Total Veolia		8 634
TOTAL		57 926

ANNEXE 11 : EXEMPLES DES FACTURES D'EAU EMISES SUR LE TERRITOIRE

COMMUNES EN REGIE SUR L'ANNEE 2016

AIGUES VIVES

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVEN EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compt@ursss@orange.fr



Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 avenue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11800 AIGUES VIVES

N° compteur :

Édition de la facture
par Compteur Sys

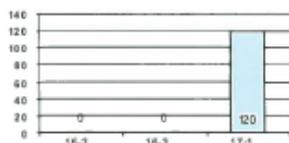
Facture 2017-1

10/02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
25-janv.-17	120	120
25-juil.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en janvier et juillet chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		311,67 €
Eau	1,88 €/m ³	225,60 €
T.V.A eau	5,5 %	12,41 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Prélèvement eau	0,03 €/m ³	3,60 €
T.V.A prélèvement eau	5,5 %	0,20 €
Gestion	8,55 €/u	8,55 €
T.V.A gestion	10 %	0,86 €
Abonnement	22,50 €/u	22,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,24 €
Total Assainissement		132,80 €
Assainissement	0,91 €/m ³	109,20 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	5,00 €/u	5,00 €
TOTAL net à PAYER		444,47 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 avenue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11800	AIGUES VIVES		A RECEPTION 444,47 €
		N° abonné 1 Aigues Vives Carcassonne Agglo.	N° Facture :

ALZONNE

SERVICE DES EAUX



4 impasse Des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr



Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

DE FACTURE

N° abonné : 1

11170 ALZONNE

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

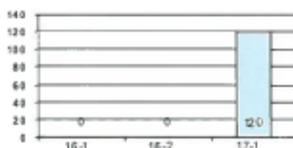
Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
30-juin-17	120	120
17-nov.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en novembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Novembre 2017

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		252,37 €
Eau	1,86 €/m ³	199,20 €
T.V.A eau	5,5 %	10,96 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	2,50 €/u	2,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,14 €
Total Assainissement		236,67 €
Assainissement part communautaire	0,66 €/m ³	79,20 €
Assainissement part délégataire	0,9535 €/m ³	114,42 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,16 €/m ³	18,60 €
Abonnement	24,45 €/u	24,45 €
TOTAL net à PAYER		489,04 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11170	ALZONNE	N° abonné 1 Alzonne Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 489,04 €
			N° Fact :

En 2016, l'assainissement est géré en délégation par Véolia.

ARQUETTES EN VAL

SERVICE DES EAUX



4 Impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tel. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
Courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Arquette en Val Carcassonne agglo

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE DE FACTURE

N° abonné : 1

11220 ARQUETTES EN VAL

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

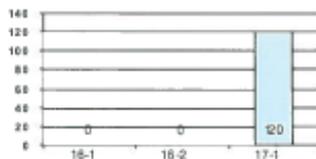
Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
30-janv.-17	120	120
03-oct.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Octobre 2017

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		200,90 €
Eau	1,22 €/m ³	146,40 €
T.V.A eau	5,5 %	8,05 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	10,00 €/u	6,52 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,36 €
Total Assainissement		125,06 €
Assainissement	0,86 €/m ³	103,20 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	5,00 €/u	3,26 €
TOTAL net à PAYER		325,96 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :
Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	ARQUETTES EN VAL		A RECEPTION 325,96 €
		N° abonné 1 Arquette en Val Carcassonne Agglo.	N° Fact :

ARZENS

	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			40,18		40,18	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	1.9800	237.60	1.9800	237.60	0.00%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			288.46		288.46	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture		en Euro	323.26		323.26	0.00%
TOTAL TTC de la Facture		en Euro	341.04		341.04	0.00%
Prix TTC du m3		en Euro	2.84		2.84	0.00%
	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			17.47		17.47	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	1.5200	182.40	1.5200	182.40	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			199.87		199.87	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13%
TOTAL TTC de la Facture		en Euro	219.07		218.47	-0.27%
Prix TTC du m3		en Euro	1.83		1.82	-0.55%

AZILLE

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVAIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Azille  Carcassonne Agglo

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

FACTURE

N° abonné : 1

11700

AZILLE

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

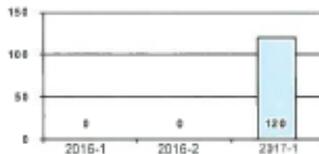
Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
10-avr.-17	120	120
10-oct.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en avril et octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		244,92 €
Eau	1,53 €/m ³	183,60 €
T.V.A. eau	5,5 %	10,10 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A. pollution	5,5 %	1,91 €
Abonnement	7,50 €/u	7,50 €
T.V.A. abonnement	5,5 %	0,41 €
Gestion	6,00 €/u	6,00 €
T.V.A gestion	10 %	0,60 €
Total Assainissement		181,90 €
Assainissement	1,34 €/m ³	160,80 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	2,50 €/u	2,50 €
TOTAL net à PAYER		426,82 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11700	AZILLE		A RECEPTION 426,82 €
		N° abonné 1 AZILLE Carcassonne Agglo.	N° Facture :

BERRIAC

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11000 MALVES EN MINÉROUES
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursss@orange.fr

Commune de Berriac  **carcassonne agglo**

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE DE FACTURE

N° abonné : 1

11090 BERRIAC

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

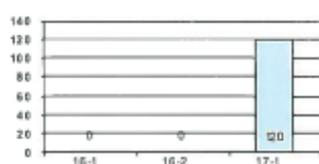
Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
30-juin-17	120	120
02-nov.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en novembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Novembre 2017

Détail de la facturation

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		181,10 €
Eau	0,91 €/m3	109,20 €
T.V.A eau	5,5 %	6,01 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m3	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	7,60 €/u	7,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,76 €
Abonnement	15,00 €/u	19,73 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,09 €
Total Assainissement		279,55 €
Assainissement	2,065 €/m3	247,80 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m3	18,80 €
Abonnement	10,00 €/u	13,15 €
TOTAL net à PAYER		460,65 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11090	BERRIAC	N° abonné 1 Berriac Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 460,65 €
			N° Fact :

BOUILHONNAC



SERVICE DE L'EAU DE
CARCASSONNE AGGLO
1, Rue Pierre GERMAIN
11890 CARCASSONNE CEDEX 9

COMMUNE DE BOUILHONNAC

Adresse compteur
1 RUE DU CHATEAU
11800 BOUILHONNAC

Référence **02599Y**

CONTACT:

N° Vert : 0800 011 890

Pour les urgences techniques: 24h/24

Pour les questions concernant la facture:

Du Lundi au Jeudi
De 9h à 11h30 - de 14h à 16h30
Le Vendredi de 9h à 11h30
Courriel : facturation.eau@carcassonne-agglo.fr



FACTURE N° 2017002600007

du 31/07/2017

Facture contrat

Expéditeur Trésor Public
CS 10045 11890 CARCASSONNE

M. FACTURE TYPE BOUILHONNAC
1 RUE DU CHATEAU
11800 BOUILHONNAC

Consommation **120 m3**

Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)		Montant TTC
EAU		241,80 €
ASSAINISSEMENT		71,40 €
AGENCE DE L'EAU		55,31 €
TOTAL		368,31 €

A payer au plus tard 21 jours après réception

Prix du litre: 0.002724 € (hors abonnement)

DETAIL DE VOTRE FACTURE

Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé	Répartition de la TVA	Montant HT	TVA
123456	0	120	120	01/06/2017		TVA à 5,5%	263,80 €	14,51 €

Redevance facturée	Période	Prix unitaire	Montant HT	Taux	TVA	TTC
EAU						
Abonnement Eau	du 01/01/2017 au 31/12/2017	2 Se 12,5 €	25,00 €	5,5 %	1,38 €	26,38 €
Consommation Eau	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3 1,7 €	204,00 €	5,5 %	11,22 €	215,22 €
Total			229,00 €		12,60 €	241,60 €
ASSAINISSEMENT						
Abonnement Assainissement collectif	du 01/01/2017 au 31/12/2017	2 Se 7,5 €	15,00 €	0,0 %	0,00 €	15,00 €
Consommation Assainissement	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3 0,47 €	56,40 €	0,0 %	0,00 €	56,40 €
Total			71,40 €		0,00 €	71,40 €
AGENCE DE L'EAU						
Pollution d'origine domestique	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3 0,29 €	34,80 €	5,5 %	1,91 €	36,71 €
Modernisation des réseaux	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3 0,155 €	18,60 €	0,0 %	0,00 €	18,60 €
Total			53,40 €		1,91 €	55,31 €
TOTAL DE LA FACTURE			353,80 €		14,51 €	368,31 €

CABRESPINE

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr



Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

FACTURE

N° abonné : 1

11160 CABRESPINE

N° compteur :

Édition de la facture
par Compteur Sys

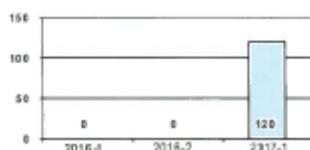
Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
30-juin-17	120	120
01-oct.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Octobre 2017

Détail de la facturation

Total Eau

Eau	1,595 €/m ³
T.V.A eau	5,5 %
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³
T.V.A pollution	5,5 %
Abonnement	32,50 €/u
T.V.A abonnement	5,5 %

Total Assainissement

Assainissement	1,15 €/m ³
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³
Abonnement	15,00 €/u

Total partiel

272,93 €

Eau	191,40 €
T.V.A eau	10,53 €
Pollution (Agence de l'eau)	34,80 €
T.V.A pollution	1,91 €
Abonnement	32,50 €
T.V.A abonnement	1,79 €

171,60 €

Assainissement	138,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	18,60 €
Abonnement	15,00 €

TOTAL net à PAYER

444,53 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :
Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11160	CABRESPINE	N° abonné 1 Cabrespine Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 444,53 € N° Facture :

CASTANS

 <p>SERVICE DE L'EAU DE CARCASSONNE AGGLO 1, Rue Pierre GERMAIN 11890 CARCASSONNE CEDEX 9</p> <p>COMMUNE DE CASTANS</p> <p>Adresse compteur 1 RUE DE LA CLAMOUX 11160 CASTANS</p> <p>Référence 02600Z</p> <p>CONTACT: N° Vert : 0800 011 890</p> <p>Pour les urgences techniques: 24h/24</p> <p>Pour les questions concernant la facture: Du Lundi au Jeudi De 9h à 11h30 - de 14h à 16h30 Le Vendredi de 9h à 11h30 Courriel : facturation.eau@carcassonne-agglo.fr</p>	<p style="text-align: right;">FACTURE N° 2017002600007 du 31/07/2017 <i>Facture contrat</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Expéditeur Trésor Public</i> CS 10045 11890 CARCASSONNE</p> <p>M. FACTURE TYPE CASTANS 1 RUE DE LA CLAMOUX 11160 CASTANS</p> <p style="text-align: right;">Consommation 120 m3</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)</th> <th style="text-align: right;">Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>EAU</td> <td style="text-align: right;">234,85 €</td> </tr> <tr> <td>ASSAINISSEMENT</td> <td style="text-align: right;">189,80 €</td> </tr> <tr> <td>AGENCE DE L'EAU</td> <td style="text-align: right;">55,31 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td style="text-align: right;">479,96 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">A payer au plus tard 21 jours après réception</p> <p style="text-align: center;">Prix du litre: 0.003262 € (hors abonnement)</p>	Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)	Montant TTC	EAU	234,85 €	ASSAINISSEMENT	189,80 €	AGENCE DE L'EAU	55,31 €	TOTAL	479,96 €
Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)	Montant TTC										
EAU	234,85 €										
ASSAINISSEMENT	189,80 €										
AGENCE DE L'EAU	55,31 €										
TOTAL	479,96 €										

Compteur						Répartition de la TVA		Montant HT	TVA
Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé		TVA à 5,5%			
1234567	0	120	120	01/06/2017			257,40 €	14,16 €	

Redevance facturée	Période	Prix unitaire	Montant HT	Taux	TVA	TTC
EAU						
Abonnement Eau	du 01/01/2016 au 31/12/2017	2 Se	22,5 €	45,00 €	5,5 %	47,48 €
Consommation Eau	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	1,48 €	177,60 €	5,5 %	187,37 €
Total			222,60 €		12,25 €	234,85 €
ASSAINISSEMENT						
Abonnement Assainissement collectif	du 01/01/2016 au 31/12/2017	2 Se	20,5 €	41,00 €	0,0 %	41,00 €
Consommation Assainissement	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	1,24 €	148,80 €	0,0 %	148,80 €
Total			189,80 €		0,00 €	189,80 €
AGENCE DE L'EAU						
Pollution d'origine domestique	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	0,29 €	34,80 €	5,5 %	36,71 €
Modernisation des réseaux	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	0,155 €	18,60 €	0,0 %	18,60 €
Total			53,40 €		1,91 €	55,31 €
TOTAL DE LA FACTURE			465,80 €		14,16 €	479,96 €

CAUNES MINERVOIS

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Caunes Minervois Carcassonne Agglo

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE DE FACTURE

N° abonné : 1

11160 CAUNES MINERVOIS

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

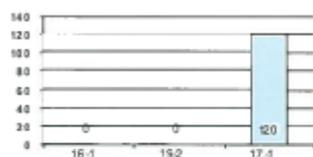
Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
30-juin-17	120	120
10-nov.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en nombre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Novembre 2017

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		245,61 €
Eau	1,44 €/m ³	172,80 €
T.V.A eau	5,5 %	9,50 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	22,50 €/u	22,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,24 €
Total Assainissement		146,10 €
Assainissement	1,00 €/m ³	120,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	7,50 €
TOTAL net à PAYER		391,71 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11160	CAUNES MINERVOIS	N° abonné 1 Caunes Mvs Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 391,71 €
			N° Fact :

CAUNETTES EN VAL

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursss@orange.fr

Commune de Caunette en Val 

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE DE FACTURE

N° abonné : 1

11220 CAUNETTES EN VAL

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

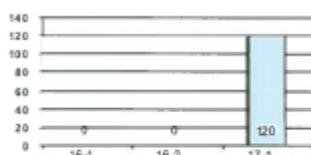
10.02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
janv.-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		163,21 €
Eau	0,96 €/m ³	115,20 €
T.V.A eau	5,5 %	6,34 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,60 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	12,50 €/u	1,99 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,11 €
Total Assainissement		108,59 €
Assainissement	0,74 €/m ³	88,80 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	1,19 €
TOTAL net à PAYER		271,80 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	CAUNETTES EN VAL	N° abonné 1	A RECEPTION 271,80 €
		Caunette en Val Carcassonne Agglo.	N° Fact :

CAUX-ET-SAUZENS

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			48.30		48.30	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	1.5788	189.46	1.5788	189.46	0.00%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			248.44		248.44	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture		en Euro	283.24		283.24	0.00%
TOTAL TTC de la Facture		en Euro	298.82		298.82	0.00%
Prix TTC du m3		en Euro	2.49		2.49	0.00%
	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			24.40		24.40	0.00%
Consommation						
Consommation Collecte (part Comm. D'Agglomération) (m3)	120	2.6366	316.39	2.5500	306.00	-3.28%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			340.79		330.40	-3.05%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13%
TOTAL TTC de la Facture		en Euro	359.99		349.00	-3.05%
Prix TTC du m3		en Euro	3.00		2.91	-3.00%

CAVANAC

Commune de CAVANAC

SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3



TARIF AU : 1-janv.-17

	TVA	Prix Unitaire	Qté	Montant ABT	Montant M3
EAU POTABLE					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	5,5%	45,00 €	1	45,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	5,5%	1,8200 €	120 m3		218,40 €
AGENCE DE L'EAU					
Préservation ressources en eau	5,5%	0,1470 €	120 m3		17,64 €
Sous-Total HT				45,00 €	236,04 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	0,0%		1	0,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	0,0%	1,5600 €	120 m3		187,20 €
Sous-Total HT				0,00 €	187,20 €
ORGANISMES PUBLICS					
Lutte contre Pollution (Agence de l'eau)	5,5%	0,2900 €	120 m3		34,80 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,0%	0,1550 €	120 m3		18,60 €
Sous-Total HT				0,00 €	53,40 €
TOTAL Hors Taxes =				45,00 €	476,64 €
Montant TVA 5,5 % =				2,48 €	14,90 €
				47,48 €	491,54 €

TOTAL A PAYER = 539,01 €

Soit = **4,4918 €/m3**

CAZILHAC

Commune de CAZILHAC

SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3



TARIF AU : 1-janv.-17

	TVA	Prix Unitaire	Qté	Montant ABT	Montant M3
EAU POTABLE					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	5,5%	25,00 €	1	25,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	5,5%	1,6600 €	120 m3		199,20 €
AGENCE DE L'EAU					
Préservation ressources en eau	5,5%	0,1470 €	120 m3		17,64 €
Sous-Total HT				25,00 €	216,84 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	0,0%	15,00 €	1	15,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	0,0%	1,8400 €	120 m3		220,80 €
Sous-Total HT				15,00 €	220,80 €
ORGANISMES PUBLICS					
Lutte contre Pollution (Agence de l'eau)	5,5%	0,2900 €	120 m3		34,80 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,0%	0,1550 €	120 m3		18,60 €
Sous-Total HT				0,00 €	53,40 €
TOTAL Hors Taxes =				40,00 €	491,04 €
Montant TVA 5,5 % =				1,38 €	13,84 €
				41,38 €	504,88 €

TOTAL A PAYER = 546,26 €
Soit = **4,5521 €/m3**

CITOU

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr



Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

DE FACTURE

N° abonné : 1

11160 CITOU

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

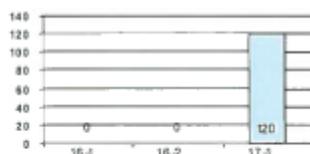
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation

Total Eau

Eau	1,37 €/m ³
T.V.A eau	5,5 %
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³
T.V.A pollution	5,5 %
Gestion	2,60 €/u
T.V.A gestion	10 %
Abonnement	10,00 €/u
T.V.A abonnement	5,5 %

Total partiel

223,56 €

164,40 €
9,04 €
34,80 €
1,91 €
2,60 €
0,26 €
10,00 €
0,55 €

TOTAL net à PAYER

223,56 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE

DE FACTURE

EAU 2017-1

NET à PAYER avant le :

11160 CITOU

N° abonné 1 Citou
Carcassonne Agglo.

A RECEPTION
223,56 €

N° Fact :

FAJAC EN VAL

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Fajac en Val **carcassonne agglo**

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

DE FACTURE

N° abonné : 1

11220

FAJAC EN VAL

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

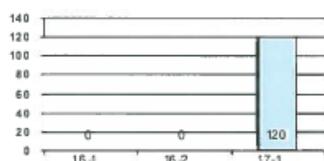
07/09/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
30-juin-17	120	120
26-oct.-16	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Octobre 2017

Détail de la facturation

Total Eau

Eau	1,01 €/m ³
T.V.A eau	5,5 %
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³
T.V.A pollution	5,5 %
Gestion	2,60 €/u
T.V.A gestion	10 %
Abonnement	22,90 €/u
T.V.A abonnement	5,5 %

Total Assainissement

Assainissement	1,00 €/m ³
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³
Abonnement	10,00 €/u

Total partiel

191,60 €

Eau	121,20 €
T.V.A eau	6,67 €
Pollution (Agence de l'eau)	34,80 €
T.V.A pollution	1,91 €
Gestion	2,60 €
T.V.A gestion	0,26 €
Abonnement	22,90 €
T.V.A abonnement	1,26 €

0,00 €

Assainissement	0,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,00 €
Abonnement	0,00 €

TOTAL net à PAYER

191,60 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE

DE FACTURE

EAU 2017-1

NET à PAYER avant le :

11220 FAJAC EN VAL

N° abonné 1 Fajac en Val
Carcassonne Agglo.

**A RECEPTION
191,60 €**

N° Fact :

FONTIES D'AUDE

Commune de FONTIES D'AUDE

SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3



TARIF AU : 1-janv.-17

	TVA	Prix Unitaire	Qté	Montant ABT	Montant M3
EAU POTABLE					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	5,5%	25,00 €	1	25,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	5,5%	0,9800 €	120 m3		117,60 €
AGENCE DE L'EAU					
Préservation ressources en eau	5,5%	0,1470 €	120 m3		17,64 €
Sous-Total HT				25,00 €	135,24 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	0,0%	17,50 €	1	17,50 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	0,0%	2,1300 €	120 m3		255,60 €
Sous-Total HT				17,50 €	255,60 €
ORGANISMES PUBLICS					
Lutte contre Pollution (Agence de l'eau)	5,5%	0,2900 €	120 m3		34,80 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,0%	0,1550 €	120 m3		18,60 €
Sous-Total HT				0,00 €	53,40 €
TOTAL Hors Taxes =				42,50 €	444,24 €
Montant TVA 5,5 % =				1,38 €	9,35 €
				43,88 €	453,59 €

TOTAL A PAYER = 497,47 €

Soit = **4,1456 €/m3**

LA REDORTE

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de La Redorte 

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

FACTURE

N° abonné : 1

11700

LA REDORTE

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

10.02.2017

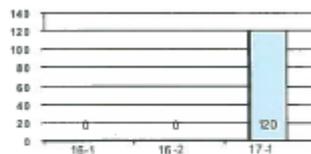
Facture Estimative 2017-10

Date des relevés	Relevés des Index du compteur	Consommation en M ³
30-juin-17	120	120
31-déc.-16	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		231,27 €
Eau	1,41 €/m ³	169,20 €
T.V.A eau	5,5 %	9,31 €
Pollution (Agence de l'eau)	1,25 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,00 €/u	2,50 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	12,50 €/u	12,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,69 €
Total Assainissement		170,10 €
Assainissement	1,20 €/m ³	144,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	1,155 €/m ³	18,50 €
Abonnement	7,50 €/u	7,50 €
TOTAL net à PAYER		401,37 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C11000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11700	LA REDORTE		A RECEPTION 401,37 €
		N° abonné 1 La Redorte Carcassonne Agglo.	N° Fact : 0

LABASTIDE EN VAL

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Labastide en Val

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11220 LABASTIDE EN VAL

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

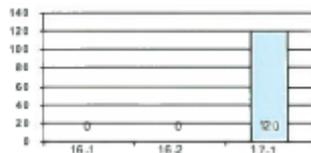
10.02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation

Total Eau

Eau	1,465 €/m ³
T.V.A eau	5,5 %
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³
T.V.A pollution	5,5 %
Gestion	2,60 €/u
T.V.A gestion	10 %
Abonnement	12,50 €/u
T.V.A abonnement	5,5 %

Total Assainissement

Assainissement	1,13 €/m ³
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³
Abonnement	7,50 €/u

Total partiel

238,23 €

175,80 €
9,67 €
34,80 €
1,91 €
2,60 €
0,26 €
12,50 €
0,69 €

161,70 €

136,60 €
18,60 €
7,50 €

TOTAL net à PAYER

399,93 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	LABASTIDE EN VAL	N° abonné 1	A RECEPTION 399,93 €
		Labastide en Val Carcassonne Agglo.	N° Fact :

LAURE-MINERVOIS

SERVICE DES EAUX



4 Impasse des Mûriers
11600 MALVEN EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Laure Minervois 

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE DE FACTURE

N° abonné : 1

11800 LAURE MINERVOIS

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

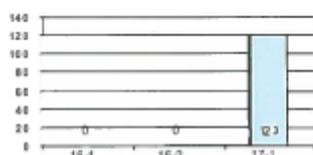
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
nov.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation

Total Eau

Eau	2,22 €/m ³	266,40 €
T.V.A eau	5,5 %	14,65 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Préservation des ressources	0,01 €/m ³	1,20 €
T.V.A préservation	5,5 %	0,07 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	11,58 €/u	11,58 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,64 €

Total Assainissement

Assainissement	1,23 €/m ³	147,60 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,80 €
Abonnement	5,8025 €/u	5,80 €

Total partiel

334,11 €

172,00 €

TOTAL net à PAYER

506,11 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11800	LAURE MINERVOIS		A RECEPTION 506,11 €
		N° abonné 1	N° Fact :
		Laure Mvs Carcassonne Agglo.	

LAVALETTE

	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			15.00		15.00	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.9500	114.00	1.0500	126.00	10.53%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			139.68		151.68	8.59%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.290	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture	en Euro		174.48		186.48	6.88%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		184.08		197.33	7.20%
Prix TTC du m3	en Euro		1.53		1.64	7.19%
	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			15.00		15.00	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	2.3200	278.40	2.3200	278.40	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			293.40		293.40	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		312.60		312.00	-0.19%
Prix TTC du m3	en Euro		2.61		2.60	-0.38%

LEUC

Commune de LEUC

SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3



TARIF AU : 1-janv.-17

	TVA	Prix Unitaire	Qté	Montant ABT	Montant M3
EAU POTABLE					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	5,5%	30,00 €	1	30,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	5,5%	0,8800 €	120 m3		105,60 €
AGENCE DE L'EAU					
Préservation ressources en eau	5,5%	0,1470 €	120 m3		17,64 €
Sous-Total HT				30,00 €	123,24 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	0,0%	20,00 €	1	20,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	0,0%	2,0000 €	120 m3		240,00 €
Sous-Total HT				20,00 €	240,00 €
ORGANISMES PUBLICS					
Lutte contre Pollution (Agence de l'eau)	5,5%	0,2900 €	120 m3		34,80 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,0%	0,1550 €	120 m3		18,60 €
Sous-Total HT				0,00 €	53,40 €
TOTAL Hors Taxes =				50,00 €	416,64 €
Montant TVA 5,5 % =				1,65 €	8,69 €
				51,65 €	425,33 €

TOTAL A PAYER = 476,98 €
Soit = **3,9749 €/m3**

LIMOUSIS

 <p>SERVICE DE L'EAU DE CARCASSONNE AGGLO 1, Rue Pierre GERMAIN 11890 CARCASSONNE CEDEX 9</p> <p>COMMUNE DE LIMOUSIS</p> <p>Adresse compteur 1 CHEMIN DE LA GROTTÉ 11600 LIMOUSIS</p> <p>Référence 02601A</p> <p>CONTACT: N° Vert : 0800 011 890</p> <p>Pour les urgences techniques: 24h/24</p> <p>Pour les questions concernant la facture: Du Lundi au Jeudi De 9h à 11h30 - de 14h à 16h30 Le Vendredi de 9h à 11h30 Courriel : facturation.eau@carcassonne-agglo.fr</p>	<p style="text-align: right;">FACTURE N° 2017002600007 du 31/07/2017 <i>Facture contrat</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Expéditeur Trésor Public</i> CS 10045 11890 CARCASSONNE</p> <p>M. FACTURE TYPE LIMOUSIS 1 CHEMIN DE LA GROTTÉ 11600 LIMOUSIS</p> <p style="text-align: right;">Consommation 120 m3</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr style="background-color: #e6f2ff;"> <th style="text-align: left;">Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)</th> <th style="text-align: right;">Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>EAU</td> <td style="text-align: right;">204,89 €</td> </tr> <tr style="background-color: #ffffcc;"> <td>ASSAINISSEMENT</td> <td style="text-align: right;">70,20 €</td> </tr> <tr> <td>AGENCE DE L'EAU</td> <td style="text-align: right;">55,31 €</td> </tr> <tr style="background-color: #e6f2ff;"> <td>TOTAL</td> <td style="text-align: right;">330,40 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center; margin-top: 10px;">A payer au plus tard 21 jours après réception</p> <p style="text-align: center; margin-top: 10px;">Prix du litre: 0.002408 € (hors abonnement)</p>	Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)	Montant TTC	EAU	204,89 €	ASSAINISSEMENT	70,20 €	AGENCE DE L'EAU	55,31 €	TOTAL	330,40 €
Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)	Montant TTC										
EAU	204,89 €										
ASSAINISSEMENT	70,20 €										
AGENCE DE L'EAU	55,31 €										
TOTAL	330,40 €										

Compteur						Répartition de la TVA		
Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé	Montant HT	TVA		
12345678	0	120	01/06/2017		229,00 €	12,60 €		
						TVA à 5,5%		

Redevance facturée	Période	Prix unitaire	Montant HT	Taux	TVA	TTC
EAU						
Abonnement Eau	du 01/01/2017 au 31/12/2017	2 Se 12,5 €	25,00 €	5,5 %	1,38 €	26,38 €
Consommation Eau	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3 1,41 €	169,20 €	5,5 %	9,31 €	178,51 €
Total			194,20 €		10,69 €	204,89 €
ASSAINISSEMENT						
Abonnement Assainissement collectif	du 01/01/2017 au 31/12/2017	2 Se 7,5 €	15,00 €	0,0 %	0,00 €	15,00 €
Consommation Assainissement	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3 0,46 €	55,20 €	0,0 %	0,00 €	55,20 €
Total			70,20 €		0,00 €	70,20 €
AGENCE DE L'EAU						
Pollution d'origine domestique	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3 0,29 €	34,80 €	5,5 %	1,91 €	36,71 €
Modernisation des réseaux	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3 0,155 €	18,60 €	0,0 %	0,00 €	18,60 €
Total			53,40 €		1,91 €	55,31 €
TOTAL DE LA FACTURE			317,80 €		12,60 €	330,40 €

MALVES EN MINERVOIS

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteurssys@orange.fr

Commune de Malves en Minervois 

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 avenue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11600 MALVES MINERVOIS

N° Compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

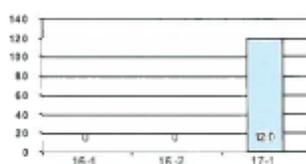
Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
30-juin-17	120	120
22-déc.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		293,23 €
Eau	1,88 €/m ³	223,20 €
T.V.A eau	5,5 %	12,28 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,20 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Abonnement	12,50 €/u	12,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,69 €
Gestion	7,14 €/u	7,14 €
T.V.A gestion	10 %	0,71 €
Total Assainissement		132,80 €
Assainissement	0,91 €/m ³	109,20 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	5,00 €/u	5,00 €
TOTAL net à PAYER		426,03 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 avenue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11600	MALVES MINERVOIS	N° abonné 1 MALVES Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 426,03 €
			N° Facture :

MAS DES COURS

SERVICE DES EAUX



4 allée des Miniers
11600 MALVEN EN MINÉROIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Mas des Cours Carcassonne
agglo

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE DE FACTURE

N° abonné : 1

11570 MAS DES COURS

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

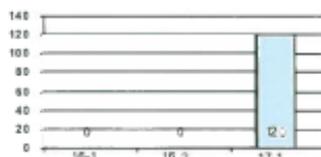
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		241,39 €
Eau	1,49 €/m ³	178,80 €
T.V.A eau	5,5 %	9,83 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	12,50 €/u	12,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,69 €
TOTAL net à PAYER		241,39 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11570	MAS DES COURS		A RECEPTION 241,39 €
		N° abonné 1	N° Fact :
		Mas des Cours Carcassonne Agglo.	

MAYRONNES

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11000 ALAYES EN MINÉROIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
e-mail : compteursys@orange.fr

Commune de Mayronnes  **carcassonne agglo**

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11220 MAYRONNES

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

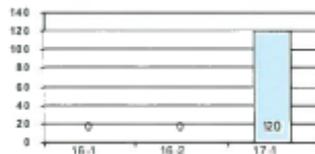
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en novembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		253,21 €
Eau	1,50 €/m ³	180,00 €
T.V.A eau	5,5 %	9,90 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	22,50 €/u	22,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,24 €
Total Assainissement		104,10 €
Assainissement	0,65 €/m ³	78,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	7,50 €
TOTAL net à PAYER		357,31 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	MAYRONNES		A RECEPTION 357,31 €
		N° abonné 1 Mayronnes Carcassonne Agglo.	N° Fact :

MONTCLAR

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			72.80		72.80	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	2.2400	268.80	2.4300	291.60	8.48%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.089	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			352.28		375.08	6.47%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture	en Euro		387.08		409.88	5.89%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		408.37		433.74	6.21%
Prix TTC du m3	en Euro		3.40		3.61	6.18%

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			30.51		30.51	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.4500	54.00	0.4500	54.00	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			84.51		84.51	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		103.71		103.11	-0.58%
Prix TTC du m3	en Euro		0.86		0.86	0.00%

MONTLAUR

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11040 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr



Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

FACTURE

N° abonné : 1

11220 MONTLAUR

N°compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

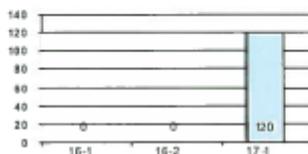
10.02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
déc.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation

Total Eau		Total partiel
222,40 €		222,40 €
Eau	1,34 €/m ³	160,80 €
T.V.A eau	5,5 %	8,84 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	12,50 €/u	12,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,69 €
Total Assainissement		152,10 €
Assainissement	1,05 €/m ³	126,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	7,50 €

TOTAL net à PAYER

374,50 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	MONTLAUR		A RECEPTION 374,50 €
		N° abonné 1 Montlaur Carcassonne Agglo.	N° Fact :

MONTOLIEU

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			37.20		45.00	20.97 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.5155	61.86	1.8500	222.00	258.87 %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	1.2862	154.34	0.0000	0.00	-100.00 %
Consommation (part fédération) (m3)	120	0.1000	12.00	0.0000	0.00	-100.00 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			276.08		277.68	0.58%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		310.88		312.48	0.51%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		327.98		330.67	0.82%
Prix TTC du m3	en Euro		2.73		2.76	1.10%

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			32.23		35.00	8.59 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.1509	18.11	1.0200	122.40	575.87 %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	0.7675	92.10	0.0000	0.00	-100.00 %
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			142.44		157.40	10.50 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		177.80		176.00	-1.01 %
Prix TTC du m3	en Euro		1.48		1.47	-0.68 %

MOUSSOULENS

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			40.00		45.00	12.50%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	1.9900	238.80	2.1400	256.80	7.54%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			289.48		312.48	7.95%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture	en Euro		324.28		347.28	7.09%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		342.12		367.49	7.42%
Prix TTC du m3	en Euro		2.85		3.06	7.37%
	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			17.50		17.50	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.5600	67.20	0.5600	67.20	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			84.70		84.70	0.00 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		103.90		103.30	-0.58 %
Prix TTC du m3	en Euro		0.87		0.86	-1.15 %

PALAJA

Commune de PALAJA

SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3



TARIF AU : 1-janv.-17

	TVA	Prix Unitaire	Qté	Montant ABT	Montant M3
EAU POTABLE					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	5,5%	25,00 €	1	25,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	5,5%	1,0700 €	120 m3		128,40 €
AGENCE DE L'EAU					
Préservation ressources en eau	5,5%	0,1470 €	120 m3		17,64 €
Sous-Total HT				25,00 €	146,04 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	0,0%	15,00 €	1	15,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	0,0%	2,4600 €	120 m3		295,20 €
Sous-Total HT				15,00 €	295,20 €
ORGANISMES PUBLICS					
Lutte contre Pollution (Agence de l'eau)	5,5%	0,2900 €	120 m3		34,80 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,0%	0,1550 €	120 m3		18,60 €
Sous-Total HT				0,00 €	53,40 €
TOTAL Hors Taxes =				40,00 €	494,64 €
Montant TVA 5,5 % =				1,38 €	9,95 €
				41,38 €	504,59 €

TOTAL A PAYER = 545,96 €
Soit = **4,5497 €/m3**

PENNAUTIER

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			53.06		53.06	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	2.0900	250.80	2.0900	250.80	0.00%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			314.54		314.54	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture		en Euro	349.34		349.34	0.00%
TOTAL TTC de la Facture		en Euro	368.55		368.55	0.00%
Prix TTC du m3		en Euro	3.07		3.07	0.00%

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			12.36		12.36	0.00%
Consommation						
Consommation Collecte (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	2.1393	256.72	2.1393	256.72	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			269.08		269.08	0.00 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13 %
TOTAL TTC de la Facture		en Euro	288.28		287.68	-0.21 %
Prix TTC du m3		en Euro	2.40		2.40	0.00 %

PEPIEUX

SERVICE DES EAUX



4 Impasse des Mûres
81400 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteurssys@orange.fr



Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

FACTURE

N° abonné : 1

11700 PEPIEUX

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

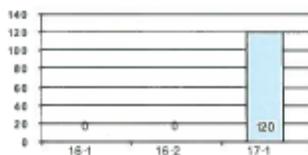
10.02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		297,41 €
Eau	1,87 €/m ³	224,40 €
T.V.A eau	5,5 %	12,34 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,80 €/u	2,80 €
T.V.A gestion	10 %	0,28 €
Abonnement	20,00 €/u	20,00 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,10 €
Total Assainissement		149,80 €
Assainissement	1,01 €/m ³	121,20 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	10,00 €/u	10,00 €
TOTAL net à PAYER		447,21 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :
Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11700	PEPIEUX	N° abonné 1	A RECEPTION 447,21 €
		Pépieux Carcassonne Agglo.	N° Fact :

PEYRIAC MINERVOIS

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVÉS EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Peyriac Minervois 

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11160 PEYRIAC MINERVOIS

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

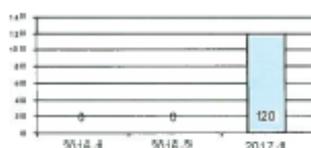
Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
01-avr.-17	120	120
30-sept.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé chaque année en avril et septembre afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		205,51 €
Eau	1,25 €/m ³	150,00 €
TVA Eau	5,5 %	8,25 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
TVA Pollution	5,5 %	1,91 €
Abonnement	10,00 €/u	10,00 €
TVA Abonnement	5,5 %	0,55 €
Total Assainissement		148,40 €
Assainissement	1,04 €/m ³	124,80 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	5,00 €/u	5,00 €
TOTAL net à PAYER		353,91 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11160	PEYRIAC MINERVOIS		A RECEPTION 353,91 €
		N° abonné 1 PEYRIAC Carcassonne Agglo.	N° Facture :

PEZENS

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			31.85		31.85	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	2.4200	290.40	2.4200	290.40	0.00%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0100	1.20	-88.76%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			332.93		323.45	-2.85%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture	en Euro		367.73		358.25	-2.58%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		387.96		379.10	-2.28%
Prix TTC du m3	en Euro		3.23		3.16	-2.17%

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			16.62		16.62	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	1.4800	177.60	1.4800	177.60	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			194.22		194.22	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		213.42		212.82	-0.28%
Prix TTC du m3	en Euro		1.78		1.77	-0.56%

PRADELLES EN VAL

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
LEHMALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteuses@orange.fr

Commune de Pradelles en Val

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N°abonné : 1

11220 PRADELLES EN VAL

N°compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

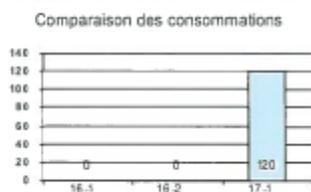
Facture Estimative 2017-1

10.02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en novembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		219,76 €
Eau	1,34 €/m ³	160,80 €
T.V.A eau	5,5 %	8,84 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	10,00 €/u	10,00 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,55 €
Total Assainissement		161,60 €
Assainissement	1,15 €/m ³	138,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	5,00 €/u	5,00 €
TOTAL net à PAYER		381,36 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :
Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	PRADELLES EN VAL		A RECEPTION 381,36 €
		N°abonné 1 Pradelles en Val Carcassonne Agglo.	N° Fact :

PREIXAN

	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			17.50		25.00	42.86%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.8400	100.80	0.9700	116.40	15.48%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			128.98		152.08	17.91%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture	en Euro		163.78		186.88	14.10%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		172.79		197.76	14.45%
Prix TTC du m3	en Euro		1.44		1.65	14.58%
	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			17.50		17.50	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	2.0900	250.80	2.0900	250.80	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			268.30		268.30	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	0.00%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		287.50		286.90	-0.21%
Prix TTC du m3	en Euro		2.40		2.39	-0.42%

PUICHERIC

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Puichéric  carcassonne agglo

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

DE FACTURE

N° abonné : 1

11700 PUICHERIC

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

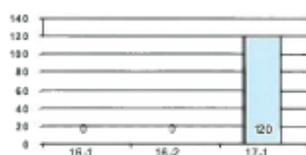
10.02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation

Total Eau

Eau	1,50 €/m ³
T.V.A eau	5,5 %
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³
T.V.A pollution	5,5 %
Gestion	2,60 €/u
T.V.A gestion	10 %
Abonnement	17,50 €/u
T.V.A abonnement	5,5 %

Total Assainissement

Assainissement	1,33 €/m ³
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³
Abonnement	2,50 €/u

Total partiel

247,93 €

180,00 €
9,90 €
34,80 €
1,91 €
2,60 €
0,26 €
17,50 €
0,98 €

180,70 €

159,60 €
18,60 €
2,50 €

TOTAL net à PAYER

428,63 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11700	PUICHERIC	N° abonné 1 Puichéric Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 428,63 €
			N° Fact :

RIEUX EN VAL

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALA EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Rieux en Val **carcassonne agglo**

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11220 RIEUX EN VAL

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

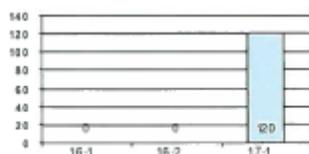
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
juin-2017	120	120
oct.-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en nombre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		238,92 €
Eau	1,40 €/m3	168,00 €
T.V.A eau	5,5 %	9,24 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m3	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	15,00 €/u	20,96 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,15 €
Total Assainissement		167,08 €
Assainissement	1,15 €/m3	138,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m3	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	10,48 €
TOTAL net à PAYER		406,00 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :
Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	RIEUX EN VAL		A RECEPTION 406,00 €
	N° abonné 1	Rieux en Val Carcassonne Agglo.	N° Fact :

ROULLENS

	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			45.02		45.02	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	2.0650	247.80	2.0650	247.80	0.00%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			303.50		303.50	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture		en Euro	338.30		338.30	0.00%
TOTAL TTC de la Facture		en Euro	356.91		356.91	0.00%
Prix TTC du m3		en Euro	2.97		2.97	0.00%
	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Comm. d'Agglomération)			54.60		54.60	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	1.9000	228.00	1.9000	228.00	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			282.60		282.60	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.200		18.60	0.00%
TOTAL TTC de la Facture		en Euro	301.80		301.20	-0.20%
Prix TTC du m3		en Euro	2.52		2.51	-0.40%

RUSTIQUES

SERVICE DES EAUX



4 Impasse des Mûriers
11600 MATALES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax . 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Rustiques 

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

FACTURE

N° abonné : 1

11800 RUSTIQUES

N° compteur :

Édition de la facture
par Compteur Sys

Facture 2017-1

10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
30-juin-17	120	120
21-nov.-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en novembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		258,57 €
Eau	1,69 €/m ³	202,80 €
TVA Eau	5,5 %	11,15 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,29 €/m ³	34,80 €
TVA Pollution	5,5 %	1,91 €
Abonnement	7,50 €/u	7,50 €
TVA Abonnement	5,5 %	0,41 €
Total Assainissement		189,10 €
Assainissement	1,40 €/m ³	168,00 €
Modernisation (Agence de l'eau)	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	2,50 €/u	2,50 €
TOTAL net à PAYER		447,67 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11800	RUSTIQUES	N° abonné 1 RUSTIQUES Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 447,67 € N° Facture :

SAINT FRICHOUX



**SERVICE DE L'EAU DE
CARCASSONNE AGGLO**
1, Rue Pierre GERMAIN
11890 CARCASSONNE CEDEX 9

COMMUNE DE SAINT FRICHOUX

Adresse compteur
1 CHEMIN DE LAS BLANQUETOS
11600 SAINT FRICHOUX

Référence **02602B**

CONTACT:
N° Vert : 0800 011 890

Pour les urgences techniques: 24h/24

Pour les questions concernant la facture:
Du Lundi au Jeudi
De 9h à 11h30 - de 14h à 16h30
Le Vendredi de 9h à 11h30
Courriel : facturation.eau@carcassonne-agglo.fr

FACTURE N° 2017002600007
du 31/07/2017
Facture contrat

Expéditeur Trésor Public
CS 10045 11890 CARCASSONNE

M. FACTURE TYPE SAINT FRICHOUX
1 CHEMIN DE LAS BLANQUETOS
11600 SAINT FRICHOUX

Consommation **120 m3**

Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)		Montant TTC
EAU		238,01 €
ASSAINISSEMENT		111,00 €
AGENCE DE L'EAU		55,31 €
TOTAL		404,32 €

A payer au plus tard 21 jours après réception

Prix du litre: 0.00298 € (hors abonnement)

DETAIL DE VOTRE FACTURE							
Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé	Répartition de la TVA	
123	0	120	120	01/05/2017		TVA à 5,5%	260,40 €
							14,32 €

Redevance facturée	Période	Prix unitaire	Montant HT	Taux	TVA	TTC
EAU						
Abonnement Eau	du 01/01/2016 au 31/12/2017	2 Se	15 €	30,00 €	5,5 %	31,65 €
Consommation Eau	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	1,63 €	195,60 €	5,5 %	206,36 €
Total			225,60 €		12,41 €	238,01 €
ASSAINISSEMENT						
Abonnement Assainissement collectif	du 01/01/2016 au 31/12/2017	2 Se	7,5 €	15,00 €	0,0 %	15,00 €
Consommation Assainissement	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	0,8 €	96,00 €	0,0 %	96,00 €
Total			111,00 €		0,00 €	111,00 €
AGENCE DE L'EAU						
Pollution d'origine domestique	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	0,29 €	34,80 €	5,5 %	36,71 €
Modernisation des réseaux	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	0,155 €	18,60 €	0,0 %	18,60 €
Total			53,40 €		1,91 €	55,31 €
TOTAL DE LA FACTURE			390,00 €		14,32 €	404,32 €

SAINT MARTIN LE VIEIL

SERVICE DES EAUX



4 Impasse des Miniers
11600 MALLAËS EN MINÉROVEN
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de St Martin le Vieil **carcassonne agglo**

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11170 SAINT-MARTIN-LE-VIEIL

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

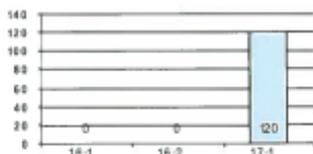
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
nov.-2016	120	120
juin-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé :

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		304,79 €
Eau	1,96 €/m ³	235,20 €
T.V.A eau	5,5 %	12,94 €
Pollution	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,80 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	7,50 €/u	16,19 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,89 €
Total Assainissement		121,20 €
Assainissement	0,81 €/m ³	97,20 €
Modernisation	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	2,50 €/u	5,40 €
TOTAL net à PAYER		425,99 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11170	SAINT-MARTIN-LE-VIEIL	N° abonné 1 St Martin le Vieil Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 425,99 €
			N° Fact :

SAINTE EULALIE

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			37.57		40.00	6.47 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.5375	64.50	1.7300	207.60	221.86 %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	1.1482	137.78	0.0000	0.00	-100.00 %
Consommation (part fédération) (m3)	120	0.1000	12.00	0.0000	0.00	-100.00 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			262.53		258.28	-1.62 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00 %

TOTAL HT de la Facture	en Euro	297.33		293.08	-1.43 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro	313.68		310.14	-1.13 %
Prix TTC du m3	en Euro	2.61		2.58	-1.15 %

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant Unitaire HT	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			26.15		35.00	33.84 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.0234	2.81	1.2900	154.80	5408.89 %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	1.2593	151.12	0.0000	0.00	-100.00 %
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			180.08		189.80	5.40 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		219.21		208.40	-4.93 %
Prix TTC du m3	en Euro		1.83		1.74	4.92 %

SERVIES EN VAL

 <p>SERVICE DE L'EAU DE CARCASSONNE AGGLO 1, Rue Pierre GERMAIN 11890 CARCASSONNE CEDEX 9</p> <p>COMMUNE DE SERVIES EN VAL</p> <p>Adresse compteur 1 CHEMIN DE MONTAURIOL 11800 SERVIES EN VAL</p> <p>Référence 02603C</p> <p>CONTACT: N° Vert : 0800 011 890</p> <p>Pour les urgences techniques: 24h/24</p> <p>Pour les questions concernant la facture: Du Lundi au Jeudi De 9h à 11h30 - de 14h à 16h30 Le Vendredi de 9h à 11h30 Courriel : facturation.eau@carcassonne-agglo.fr</p>	<p style="text-align: right;">FACTURE N° 2017002600007 du 31/07/2017 Facture contrat</p> <p style="text-align: center;"><i>Expéditeur Trésor Public</i> CS 10045 11890 CARCASSONNE</p> <p>M. FACTURE TYPE SERVIES EN VAL 1 CHEMIN DE MONTAURIOL 11800 SERVIES EN VAL</p> <p style="text-align: right;">Consommation 120 m3</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr style="background-color: #e6f2ff;"> <th style="text-align: left;">Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)</th> <th style="text-align: right;">Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>EAU</td> <td style="text-align: right;">184,63 €</td> </tr> <tr style="background-color: #ffffcc;"> <td>ASSAINISSEMENT</td> <td style="text-align: right;">118,20 €</td> </tr> <tr> <td>AGENCE DE L'EAU</td> <td style="text-align: right;">55,31 €</td> </tr> <tr style="background-color: #e6f2ff;"> <td>TOTAL</td> <td style="text-align: right;">358,14 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center; margin-top: 10px;">A payer au plus tard 21 jours après réception</p> <p style="text-align: center; margin-top: 10px;">Prix du litre: 0.002639 € (hors abonnement)</p>	Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)	Montant TTC	EAU	184,63 €	ASSAINISSEMENT	118,20 €	AGENCE DE L'EAU	55,31 €	TOTAL	358,14 €
Présentation simplifiée de votre facture (détail au verso)	Montant TTC										
EAU	184,63 €										
ASSAINISSEMENT	118,20 €										
AGENCE DE L'EAU	55,31 €										
TOTAL	358,14 €										

DETAIL DE VOTRE FACTURE								
Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé	Répartition de la TVA	Montant HT	TVA
123456789	0	120	120	01/06/2017		TVA à 5,5%	209,80 €	11,54 €
Redevance facturée	Période		Prix unitaire	Montant HT	Taux	TVA	TTC	
EAU								
Abonnement Eau	du 01/01/2016 au 31/12/2017	2 Se	12,5 €	25,00 €	5,5 %	1,38 €	26,38 €	
Consommation Eau	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	1,25 €	150,00 €	5,5 %	8,25 €	158,25 €	
Total				175,00 €		9,63 €	184,63 €	
ASSAINISSEMENT								
Abonnement Assainissement collectif	du 01/01/2016 au 31/12/2017	2 Se	7,5 €	15,00 €	0,0 %	0,00 €	15,00 €	
Consommation Assainissement	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	0,86 €	103,20 €	0,0 %	0,00 €	103,20 €	
Total				118,20 €		0,00 €	118,20 €	
AGENCE DE L'EAU								
Pollution d'origine domestique	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	0,29 €	34,80 €	5,5 %	1,91 €	36,71 €	
Modernisation des réseaux	du 31/12/2016 au 31/12/2017	120 m3	0,155 €	18,60 €	0,0 %	0,00 €	18,60 €	
Total				53,40 €		1,91 €	55,31 €	
TOTAL DE LA FACTURE				346,60 €		11,54 €	358,14 €	

TAURIZE

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Taurize  Carcassonne Agglo

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11220 TAURIZE

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

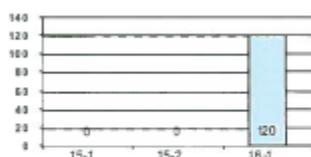
10.02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
nov.-2016	120	120
juin-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en novembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Novembre 2016

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		238,95 €
Eau	1,35 €/m ³	162,00 €
T.V.A eau	5,5 %	8,91 €
Pollution	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	12,50 €/u	25,99 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,48 €
Total Assainissement		172,79 €
Assainissement	1,15 €/m ³	138,00 €
Modernisation	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	16,19 €
TOTAL net à PAYER		411,74 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :
Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	TAURIZE		A RECEPTION 411,74 €
		N° abonné 1 Taurize Carcassonne Agglo.	N° Fact :

TRAUSSE MINERVOIS

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Trausse Minervois **carcassonne agglo**

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11160 TRAUSSE MINERVOIS

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

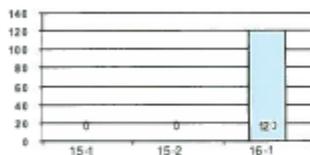
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
déc.-2016	120	120
juin-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Décembre 2016

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		244,01 €
Eau	1,30 €/m ³	156,00 €
T.V.A eau	5,5 %	8,58 €
Pollution	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	17,50 €/u	37,78 €
T.V.A abonnement	5,5 %	2,08 €
Total Assainissement		177,59 €
Assainissement	1,19 €/m ³	142,80 €
Modernisation	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	16,19 €
TOTAL net à PAYER		421,60 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11160	TRAUSSE MINERVOIS		A RECEPTION 421,60 €
	N° abonné 1	Trausse Carcassonne Agglo.	N° Fact :

VERZEILLE

Commune de VERZEILLE

SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3



TARIF AU : 1-janv.-17

	TVA	Prix Unitaire	Qté	Montant ABT	Montant M3
EAU POTABLE					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	5,5%	53,62 €	1	53,62 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	5,5%	1,4500 €	120 m3		174,00 €
AGENCE DE L'EAU					
Préservation ressources en eau	5,5%	0,1470 €	120 m3		17,64 €
Sous-Total HT				53,62 €	191,64 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	0,0%	42,724 €	1	42,72 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	0,0%	1,1900 €	120 m3		142,80 €
Sous-Total HT				42,72 €	142,80 €
ORGANISMES PUBLICS					
Lutte contre Pollution (Agence de l'eau)	5,5%	0,2900 €	120 m3		34,80 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,0%	0,1550 €	120 m3		18,60 €
Sous-Total HT				0,00 €	53,40 €
				TOTAL Hors Taxes =	96,34 €
				Montant TVA 5,5 % =	2,95 €
				99,29 €	400,29 €

TOTAL A PAYER = 499,59 €
Soit = **4,1632 €/m3**

VILLAR EN VAL

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVÉS EN MINÉROIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Villar en Val 

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE FACTURE

N° abonné : 1

11220 VILLAR EN VAL

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

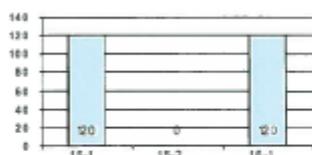
10.02.2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
oct.-2016	120	120
juin-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Octobre 2016

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		244,64 €
Eau	1,35 €/m ³	162,00 €
T.V.A eau	5,5 %	8,91 €
Pollution	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,50 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	15,00 €/u	32,38 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,78 €
Total Assainissement		163,19 €
Assainissement	1,07 €/m ³	128,40 €
Modernisation	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	16,19 €
TOTAL net à PAYER		407,83 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement ;

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	VILLAR EN VAL	N° abonné 1 Villar en Val Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 407,83 € N° Fact :

VILLARZEL CABARDES

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Villarzel Carcassonne
agglo

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE DE FACTURE

N° abonné : 1

11600 VILLARZEL

N° compteur : 0

Edition de la facture
par Compteur Sys

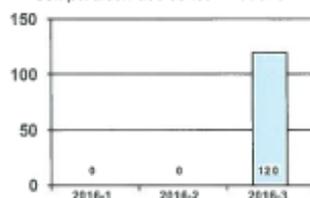
10.02.2017

Facture 2017-1

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
13-janv.-17	120	120
30-août-16	0	

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Décembre 2017

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		204,68 €
Eau	1,20 €/m ³	144,00 €
T.V.A eau	5,5 %	7,92 €
Pollution (Agence de l'eau)	0,20 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Abonnement	12,50 €/u	12,50 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,69 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Total Assainissement		142,30 €
Assainissement	1,01 €/m ³	121,20 €
Modernisation (Agence de l'eau)	€1,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	2,50 €/u	2,50 €
TOTAL net à PAYER		346,98 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11600	VILLARZEL		A RECEPTION 346,98 €
	N° abonné 1	VILLARZEL	N° Facture :
		Carcassonne Agglo.	

VILLEDUBERT

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Miniers
11600 MALVES EN MINERVOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr



Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE DE FACTURE

N° abonné : 1

11800 VILLEDUBERT

N° compteur :

Edition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

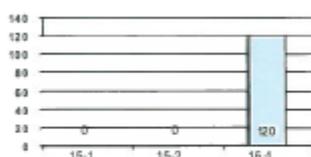
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des Index du compteur	Consommation en M ³
nov.-2016	120	120
juin-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en décembre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Décembre 2016

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		190,84 €
Eau	0,97 €/m ³	116,40 €
T.V.A eau	5,5 %	6,40 €
Pollution	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	12,50 €/u	26,99 €
T.V.A abonnement	5,5 %	1,48 €
Total Assainissement		277,19 €
Assainissement	2,02 €/m ³	242,40 €
Modernisation	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	16,19 €
TOTAL net à PAYER		468,03 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	DE FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11800	VILLEDUBERT	N° abonné 1 Villedubert Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 468,03 €
			N° Fact :

VILLEFLOURE

Commune de VILLEFLOURE

SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3



TARIF AU : 1-janv.-17

	TVA	Prix Unitaire	Qté	Montant ABT	Montant M3
EAU POTABLE					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	5,5%	30,00 €	1	30,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	5,5%	0,9200 €	120 m3		110,40 €
AGENCE DE L'EAU					
Préservation ressources en eau	5,5%	0,1470 €	120 m3		17,64 €
Sous-Total HT				30,00 €	128,04 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ABONNEMENT ANNUEL					
Part Fixe Carcassonne Agglo	0,0%	20,00 €	1	20,00 €	
CONSOMMATION					
Part Conso Carcassonne Agglo	0,0%	2,1100 €	120 m3		253,20 €
Sous-Total HT				20,00 €	253,20 €
ORGANISMES PUBLICS					
Lutte contre Pollution (Agence de l'eau)	5,5%	0,2900 €	120 m3		34,80 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,0%	0,1550 €	120 m3		18,60 €
Sous-Total HT				0,00 €	53,40 €
TOTAL Hors Taxes =				50,00 €	434,64 €
Montant TVA 5,5 % =				1,65 €	8,96 €
				51,65 €	443,60 €

TOTAL A PAYER = 495,25 €
Soit = **4,1271 €/m3**

VILLESEQUELANDE

	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			40.18		40.18	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	2.6500	318.00	2.6500	318.00	0.00%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00%
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			368.86		368.86	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00%
TOTAL HT de la Facture	en Euro		403.66		403.66	0.00%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		425.86		425.86	0.00%
Prix TTC du m3	en Euro		3.55		3.55	0.00%
	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	Prix Unitaire non assujetti à TVA	Montant non assujetti à TVA	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part Agglo)			12.50		12.50	0.00%
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	1.0100	121.20	1.0100	121.20	0.00%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			133.70		133.70	0.00%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	0.00%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	0.00%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		152.90		152.30	-0.39%
Prix TTC du m3	en Euro		1.27		1.27	0.00%

VILLETRITOULS

SERVICE DES EAUX



4 impasse des Mûriers
11600 MALVEN EN MINÉRYOIS
Tél. 04 68 77 19 36
Fax. 04 68 72 24 48
courriel : compteursys@orange.fr

Commune de Villetritouls carcassonne agglo

Expéditeur : Trésorerie Carcassonne Agglomération
90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne

MODELE

FACTURE

N° abonné : 1

11220

VILLETRITOULS

N° compteur :

Édition de la facture
par Compteur Sys

Facture Estimative 2017-1

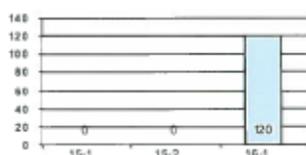
10/02/2017

Date des relevés	Relevés des index du compteur	Consommation en M ³
oct.-2016	120	120
juin-2016	0	

L'estimation porte sur 40 % de la consommation de l'année précédente.

Si votre compteur n'est pas accessible par nos services, veuillez nous communiquer votre relevé en octobre de chaque année afin d'éviter des estimations à vos dépens

Comparaison des consommations



Prochain relevé : Octobre 2016

Détail de la facturation		Total partiel
Total Eau		240,22 €
Eau	1,45 €/m ³	174,00 €
T.V.A eau	5,5 %	9,57 €
Pollution	0,29 €/m ³	34,80 €
T.V.A pollution	5,5 %	1,91 €
Gestion	2,60 €/u	2,60 €
T.V.A gestion	10 %	0,26 €
Abonnement	12,50 €/u	16,19 €
T.V.A abonnement	5,5 %	0,89 €
Total Assainissement		171,59 €
Assainissement	1,14 €/m ³	136,80 €
Modernisation	0,155 €/m ³	18,60 €
Abonnement	7,50 €/u	16,19 €
TOTAL net à PAYER		411,81 €

Veuillez libeller votre paiement à l'ordre du Trésor Public et l'adresser impérativement :

Trésor Public - 90 rue Pierre Semard - CS100 45 - 11890 Carcassonne - 04 68 10 21 60 - FR303000100257C110000000045

MODELE	FACTURE	EAU 2017-1	NET à PAYER avant le :
11220	VILLETRITOULS	N° abonné 1 Villetritouls Carcassonne Agglo.	A RECEPTION 411,81 €
			N° Fact :

COMMUNES EN DELEGATION AVEC SUEZ SUR L'ANNEE 2016

BAGNOLES

Commune de Bagnoles					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		108,02	108,02	108,24	-0,20 %
Consommation	120	1,7136	205,63	206,06	-0,21 %
Part de la Collectivité					
Prime fixe syndicale		5,00	5,00	5,00	
Surtaxe communale	120	0,8050	96,60	120,00	-19,50 %
ORGANISMES PUBLICS					
Redevance Préservation de la ressource	120	0,0100	1,20	9,60	-87,50 %
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			24,82	26,60	-6,71 %
Sous-total TTC "eau"			476,07	510,30	-6,71 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		5,00	5,00		
Consommation	120	0,3300	39,60		
Part de la Collectivité					
ORGANISMES PUBLICS					
Redevance Modernisation des	120	0,1550	18,60	18,60	
TVA à 10 %			6,32	1,02	517,79 %
Sous-total TTC "assainissement"			69,52	19,62	254,28 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			545,59	529,93	2,96 %

En 2016, l'assainissement est géré en régie.

CARCASSONNE

Ville de Carcassonne					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		39,07	39,07	39,12	-0,13 %
Consommation	120	0,9519	114,23	113,10	1,00 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	0,3700	44,40	14,93	197,39 %
Organismes publics					
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
Redevance Préservation des ressources en eau	120	0,1470	17,64	17,70	-0,34 %
TVA à 5,5 %			13,76	12,08	13,88 %
Sous-total TTC "eau"			263,90	231,73	13,88 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		20,37	20,37	20,40	-0,15 %
Consommation	120	1,2252	147,02	143,98	2,11 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	0,4200	50,40	38,39	31,28 %
Organismes publics					
Redevance Modernisation réseaux	120	0,1550	18,60	19,20	-3,12 %
TVA à 10 %			23,64	22,20	6,50 %
Sous-total TTC "assainissement"			260,03	244,16	6,50 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			523,93	475,89	10,09 %

CONQUES SUR ORBIEL

Commune de Conques sur Orbiel					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2016					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		70,22	70,22	69,49	1,05 %
Consommation	120	2,3610	283,32	272,62	3,92 %
Part de la Collectivité					
Prime fixe syndicale		5,00	5,00	5,00	
Surtaxe communale	120	0,2700	32,40	32,40	
Organismes publics					
Redevance Préservation des ressources en eau	120	0,0100	1,20	9,60	-87,50 %
Redevance Lutte contre la pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			23,48	23,32	0,71 %
Sous-total TTC "eau"			450,42	447,23	0,71 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle station		17,35	17,35	17,60	-1,42 %
Prime fixe annuelle réseau		12,67	12,67	12,60	0,56 %
Consommation - station	120	0,3567	42,80	43,42	-1,43 %
Consommation - réseau	120	0,3159	37,91	37,28	1,68 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communautaire	120	0,7100	85,20	85,20	
Organismes publics					
Redevance Modernisation des Réseaux	120	0,1550	18,60	19,20	-3,12 %
TVA à 10 %			21,45	21,53	-0,36 %
Sous-total TTC "assainissement"			235,98	236,83	-0,36 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			686,40	684,06	0,34 %

MONTIRAT

Commune de Montirat					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		22,12	22,12	22,27	-0,67 %
Consommation	120	1,2164	145,97	146,98	-0,69 %
Part de la Collectivité					
Part communautaire	120	0,9900	118,80	101,20	37,15 %
Part fixe communautaire		20,00	20,00		
Organismes publics					
Redevance Préservation de la ressource en eau	120	0,1470	17,64	9,60	83,75 %
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			19,76	17,32	14,13 %
TOTAL TTC "eau"			379,09	332,17	14,13 %

En 2016, l'assainissement est géré en régie.

RAISSAC SUR LAMPY

Commune de Raissac sur Lampy					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3 établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		61,49	61,49	61,34	0,24 %
Consommation	120	1,5800	189,60	189,60	
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	1,4100	169,20	222,00	-23,78 %
Organismes publics					
Redevance Préservation des ressources	120	0,1470	17,64	9,60	83,75 %
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			26,00	28,45	-8,62 %
Sous-total TTC "eau"			498,73	545,79	-8,62 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		21,76	21,76	21,63	0,60 %
Consommation	120	0,9800	117,60	116,40	1,03 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale					
Organismes publics					
Redevance Modernisation des réseaux	120	0,1550	18,60	19,20	-3,12 %
TVA à 10%			15,80	15,72	0,46 %
Sous-total TTC "assainissement"			173,76	172,95	0,46 %
PRX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			672,49	718,75	-6,44 %

RIEUX MINERVOIS

Commune de Rieux Minervois					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3 établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		37,44	37,44	37,41	0,08 %
Redevance location entretien		13,19	13,19	13,19	
Consommation	120	1,4295	171,54	171,42	0,07 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	0,2800	33,60	32,93	2,03 %
Organismes publics					
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	120	0,1470	17,64	9,80	83,75 %
TVA à 5,5 %			16,95	16,46	2,96 %
Sous-total TTC "eau"			325,16	315,81	2,96 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		45,45	45,45	42,44	7,09 %
Consommation	120	1,9941	239,29	219,92	8,81 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale					
Organismes publics					
Redevance Modernisation des Réseaux	120	0,1600	19,20	18,60	3,23 %
TVA à 10 %			30,39	28,10	8,18 %
Sous-total TTC "assainissement"			334,33	309,06	8,18 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			659,50	624,87	5,54 %

ROUFFIAC D'AUDE

Commune de Rouffiac d'Aude					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		19,07	19,07	21,54	-11,47 %
Consommation	120	1,2493	149,92	169,31	-11,45 %
Part de la Collectivité					
Part communautaire	120	0,4000	48,00	43,33	10,78 %
Organismes publics					
Redevance Préservation de la ressource	120	0,1000	12,00	10,80	
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			14,51	15,39	-5,72 %
Sous-total TTC "eau"			278,30	295,17	-5,72 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		11,10	11,10	11,28	-1,80 %
Consommation	120	0,6217	74,60	75,77	-1,54 %
Part de la Collectivité					
Part communautaire	120	1,0050	120,60	111,39	8,27 %
Organismes publics					
Redevance Modernisation des Réseaux	120	0,1550	18,60	18,60	
TVA à 10 %			22,49	21,70	3,62 %
Sous-total TTC "assainissement"			247,39	238,74	3,62 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			525,69	533,91	-1,54 %

TREBES

Commune de Trèbes					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3 établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		83,87	83,87	84,51	-0,76 %
Consommation	120	2,0638	247,66	249,55	-0,76 %
Part de la Collectivité					
Prime fixe syndicale		5,00	5,00	5,00	
Part Communautaire	120	0,1300	15,60	15,48	
Organismes publics					
Rédvance Préservation des ressources	120	0,1470	17,64	17,70	-0,34 %
Rédvance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			22,25	22,39	-0,61 %
Sous-total TTC "eau"			426,82	429,43	-0,61 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		38,78	38,78	39,08	-0,77 %
Consommation	120	1,3626	163,51	164,76	-0,76 %
Part de la Collectivité					
Part Communautaire	120	0,1000	12,00	39,81	
Organismes publics					
Rédvance Modernisation des réseaux	120	0,1550	18,60	19,20	-3,12 %
TVA à 10%			23,29	26,29	-11,40 %
Sous-total TTC "assainissement"			256,18	289,14	-11,40 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			683,00	718,56	-4,95 %

VENTENAC CABARDES

Commune de Ventenac Cabardès					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		44,49	44,49	50,29	-11,53 %
Consommation de 0 à 30 m3	30	0,8280	24,84	28,08	-11,54 %
Consommation > 30m3	90	1,6570	149,13	168,48	-11,49 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	0,6000	72,00	72,00	
Organismes publics					
Redevance Préservation de la ressource	120	0,1000	12,00	10,80	11,11 %
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			18,55	20,04	-7,46 %
Sous-total TTC "eau"			355,61	384,49	-7,46 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		28,26	28,26	24,02	17,65 %
Consommation de 0 à 30 m3	30	0,6260	18,78	16,50	13,82 %
Consommation > 30m3	90	1,2510	112,59	99,00	13,73 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	0,6000	72,00	72,00	
Organismes publics					
Redevance Modernisation des Réseaux	120	0,1550	18,60	19,20	-3,12 %
TVA à 10%			25,02	23,07	8,46 %
Sous-total TTC "assainissement"			275,25	253,79	8,46 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			631,06	638,29	-1,13 %

VILLALIER

Commune de Villalier					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		66,64	66,64	66,39	0,38 %
Consommation	120	1,5883	190,60	189,88	0,38 %
Part de la Collectivité					
Prime fixe syndicale		5,00	5,00	5,00	
Surtaxe communale	120	0,2900	33,60	33,60	
Organismes publics					
Redevance Préservation de la ressource	120	0,0100	1,20	9,60	-87,50 %
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			18,25	18,66	-2,19 %
Sous-total TTC "eau"			350,09	357,93	-2,19 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle station		17,35	17,35	17,80	-1,42 %
Prime fixe annuelle réseau		8,75	8,75	8,71	0,46 %
Consommation - station	120	0,3587	42,80	43,42	-1,43 %
Consommation - réseau	120	0,2341	28,09	27,96	0,46 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	0,4600	55,2	55,2	
Organismes publics					
Redevance Modernisation des Réseaux	120	0,1550	18,60	19,20	
TVA à 10 %			17,08	17,21	-0,76 %
Sous-total TTC "assainissement"			187,87	189,30	-0,76 %
PRX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			537,96	547,23	-1,69 %

VILLEGAILHENC

Commune de Villegailhenc					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		38,45	38,45	38,51	-0,16 %
Consommation de 0 à 30 m3	30	0,2306	6,92	6,93	-0,14 %
Consommation > 30m3	90	0,7812	70,31	70,43	-0,17 %
Part de la Collectivité					
Prime fixe annuelle Carca Agglo		25,00	25,00	15,00	66,67 %
Surtaxe communale	120	0,3300	39,60	27,30	45,05 %
Organismes publics					
Préservation des ressources naturelles	120	0,1470	17,64	9,60	83,75 %
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			12,80	11,14	14,88 %
Sous-total TTC "eau"			245,52	213,71	14,88 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		25,80	25,80	26,06	-1,00 %
Consommation	120	0,8053	96,64	97,60	-0,98 %
Part de la Collectivité					
Prime fixe annuelle Carca Agglo		15,00	15,00	15,00	
Surtaxe communale	120	0,2300	27,60	30,71	-10,13 %
Organismes publics					
Redevance Modernisation des réseaux	120	0,1550	18,60	18,60	
TVA à 10%			18,36	18,80	-2,30 %
Sous-total TTC "assainissement"			202,00	206,76	-2,30 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			447,52	420,47	6,43 %

VILLEGLY

Commune de Villegly					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m3					
établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017./2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		98,98	98,98	97,74	1,27 %
Consommation	120	2,1706	260,47	258,12	0,91 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	0,39	46,80	46,80	
Organismes publics					
Redevance Préservation des ressources	120	0,0100	1,20	9,60	-87,50 %
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			24,32	24,59	-1,08 %
Sous-total TTC "eau"			466,57	471,65	-1,08 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		11,98	11,98	12,16	-1,48 %
Consommation	120	0,8631	103,57	105,08	-1,44 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communale	120	0,1000	12,00	12,00	
Organismes publics					
Redevance Modernisation des réseaux	120	0,1550	18,60	18,60	
TVA à 10 %			14,62	14,78	-1,15 %
Sous-total TTC "assainissement"			160,77	162,63	-1,15 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			627,34	634,28	-1,09 %

VILLENEUVE MINERVOIS

Commune de Villeneuve Minervois					
Facture moyenne annuelle pour une consommation de 120 m ³ établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2017					
en Euros	M3	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Montant 2016	Evolution 2017/2016
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		60,62	60,62	60,89	-0,44 %
Consommation	120	2,0892	250,70	231,16	8,45 %
Part de la Collectivité					
Prime fixe syndicale		5,00	5,00	5,00	
Surtaxe communautaire	120	0,2500	30,00	30,65	
Abonnement part communautaire		15,0	15,00	15,00	
Organismes publics					
Redevance Préservation de la ressource	120	0,1470	17,64	9,60	83,75 %
Redevance Pollution	120	0,2900	34,80	34,80	
TVA à 5,5 %			22,76	21,29	6,89 %
Sous-total TTC "eau"			436,52	408,39	6,89 %
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Prime fixe annuelle		27,81	27,81	28,24	-1,52 %
Consommation	120	0,7253	87,04	88,39	-1,53 %
Part de la Collectivité					
Surtaxe communautaire	120	0,8000	96,00	101,06	-5,01 %
Abonnement part communautaire		15,00	15,00	15,00	
Organismes publics					
Redevance Modernisation des Réseaux	120	0,1550	18,60	18,60	
TVA à 10%			24,45	25,13	-2,72 %
Sous-total TTC "assainissement"			268,90	276,42	-2,72 %
PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT TTC			705,41	684,81	3,01 %

COMMUNES EN DELEGATION AVEC VEOLIA SUR L'ANNEE 2016

ALAIRAC

	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			51.72		54.27	4.93 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) De 1 à 40 (m3)	40	0.0336	1.34	0.1316	5.20	292.54 %
Consommation (part Comm. d'Agglomération) De 41 à 150 (m3)	80	0.1316	10.53	0.1316	10.53	0.00 %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	1.5127	181.52	1.5875	190.50	4.95 %
Consommation (part syndicale) (m3)	120	0.4100	49.20	0.4100	49.20	0.00 %
Consommation (part fédération) (m3)	120	0.1000	12.00	0.0000	0.00	-100 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			316.99		320.45	1.09 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		351.79		355.25	0.98 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		371.14		374.79	0.98 %
Prix TTC du m3 hors abonnement	en Euro		3.09		3.12	0.97 %
	Cité	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			19.36		19.32	-0.21%
Consommation						
Consommation Collecte (part Comm. d'Agglomération) De 1 à 40 (m3)	40	0.0864	3.46	0.0000	0.00	-100.00%
Consommation Collecte (part Comm. d'Agglomération) De 41 à 150 (m3)	80	0.3384	27.07	0.0000	0.00	-100.00%
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120			0.6800	81.60	-
Consommation Traitement (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.3700	44.40	0.0000	0.00	-100.00%
Consommation Collecte (part distributeur) (m3)	120	0.3014	36.17	0.3008	36.10	-0.19%
Consommation Traitement (part Lyonnaise des Eaux) (m3)	120	0.9056	108.67	0.9044	108.53	-0.04%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			239.13		245.55	2.68 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13%
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		258.33		264.14	2.25 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		284.16		290.56	2.25 %
Prix TTC du m3 avec abonnement	en Euro		2.37		2.42	2.11 %

ARAGON

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			42.60		44.00	3.29 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.2000	24.00	0.2000	24.00	0.00 %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	1.6666	199.99	1.7215	206.58	3.28 %
Consommation (part fédération) (m3)	120	0.1000	12.00	0.0000	0.00	-100 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			289.27		285.26	-1.39 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		324.07		320.06	- 1.24 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		341.89		337.66	-1.24 %
Prix TTC du m3 avec abonnement	en Euro		2.85		2.81	-1.40%
	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			54.22		54.29	0.13 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120	0.2000	24.00	0.2000	24.00	0.00 %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	1.3576	162.91	1.3591	163.09	0.11 %
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			241.13		241.38	0.10 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		260.33		259.98	-0.13 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		286.36		285.98	-0.13 %
Prix TTC du m3 avec abonnement	en Euro		2.39		2.38	-0.42 %

COUFFOULENS

	Cité	Euro				Variation %
		01/01/2016		01/01/2017		
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			45.56		49.12	5.50 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) De 1 à 40 (m3)	40	0.1680	6.72			0.00 %
Consommation (part Comm. d'Agglomération) De 41 à 150 (m3)	80	0.2660	21.28			0.00 %
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120			0.2600	31.20	
Consommation (part distributeur) (m3)	120	1.4228	170.74	1.5008	180.11	5.49 %
Consommation (part syndicale) (m3)	120	0.4000	48.00	0.4000	48.00	0.00 %
Consommation (part fédération) (m3)	120	0.1000	12.00	0.0000	0.00	-100 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			315.98		319.11	0.99%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		350.78		353.91	0.89 %
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		370.07		373.37	0.89 %
Prix TTC du m3 avec abonnement	en Euro		3.08		3.11	0.97%

	Cité	Euro				Variation %
		01/01/2016		01/01/2017		
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			31.24		31.25	0.03 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) De 1 à 40 (m3)	40	0.4320	17.28	0.0000	0.00	-100.00 %
Consommation (part Comm. d'Agglomération) De 41 à 150 (m3)	80	0.6840	54.72	0.0000	0.00	-100.00 %
Consommation (part Comm. d'Agglomération) (m3)	120			0.6900	82.80	
Consommation (part distributeur) (m3)	120	0.7248	86.98	0.7249	86.99	0.01 %
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			190.22		201.04	5.69 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		209.42		219.64	4.88%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		230.36		241.60	4.88%
Prix TTC du m3 avec abonnement	en Euro		1.92		2.01	4.69%

VILLEMUSTAUSOU

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			22.40		22.15	-0.18 %
Consommation						
Consommation (part Comm. d'Agglomération) De 1 à 40 (m3)	40	0.1246	4.96	0.2200	25.40	0.00 %
Consommation (part Comm. d'Agglomération) De 41 à 150 (m3)	80	0.2226	17.81	0.0000	0.0000	-100.00 %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	1.9102	229.22	1.9464	233.57	9.96%
Consommation (part syndicale) (m3)	120	0.0997	11.96	0.0000	0.00	-100.00 %
Consommation (part fédération) (m3)	120	0.0063	1.00	0.0000	0.00	-100.00 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.0890	10.68	0.0890	10.68	0.00 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			298.05		292.81	-1.76 %
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.2900	34.80	0.2900	34.80	0.00 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			34.80		34.80	0.00 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		332.85		327.61	-1.57%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		351.16		345.62	-1.58 %
Prix TTC du m3 avec abonnement	en Euro		2.93		2.88	-1.71 %

	Qté	Euro				Variation
		01/01/2016		01/01/2017		%
		Prix Unitaire HT	Montant HT	Prix Unitaire HT	Montant HT	
Collecte et traitement des eaux usées						
Abonnement						
Abonnement (part distributeur)			17.02		17.01	0.06%
Consommation						
Consommation Collecte (part Comm. d'Agglomération) De 1 à 40 (m3)	40	0.3204	12.62	0.5900	69.60	442.90%
Consommation Collecte (part Comm. d'Agglomération) De 41 à 150 (m3)	80	0.5724	45.79	0.0000	0.00	-100.00 %
Consommation Collecte (part distributeur) (m3)	120	0.6209	74.51	0.6202	74.42	-0.12%
Consommation Traitement (part Lyonnaise des Eaux) (m3)	120	0.9248	110.98	0.8039	96.47	-13.07%
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			261.12		257.50	-1.39%
Organismes publics						
(taxes et redevances)						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (m3)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	-3.13 %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			19.20		18.60	-3.13 %
TOTAL HT de la Facture	en Euro		280.32		276.10	-1.51%
TOTAL TTC de la Facture	en Euro		306.35		303.71	-1.50%
Prix TTC du m3 avec abonnement	en Euro		2.57		2.53	-1.56%

ÉDITION 2017

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais aux normes : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse est de 3,63 € TTC/m³ et de 4,02 € TTC/m³ en France*. 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du ministère de l'environnement, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2014.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE EN 2016

> Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (72,3 millions €)

346 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) ont permis d'économiser 38,9 millions m³ en 2016 soit la consommation d'une ville de 500 000 habitants.

> Pour dépolluer les eaux (150,3 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

51 stations d'épuration aidées en 2016. L'objectif de mise en conformité des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les villes de plus petite taille et les communes rurales.

> Pour réduire les pollutions par les pesticides et les toxiques (63 millions €)

48 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

8 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

> Pour protéger les captages d'eau potable des pesticides et des nitrates (9,5 millions €)

31 nouveaux captages prioritaires du SDAGE ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent entre 400 et 700 millions € aux Français.

> Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (90,8 millions €)

106 km de rivières restaurées et 167 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges) ne permettent plus aux poissons de circuler, aux sédiments de s'écouler. Ils peuvent même aggraver les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement naturel.

1740 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide, dont 693 ha de surfaces acquises. L'objectif de l'agence est de restaurer 10 000 ha de zones humides. Telle une éponge, les zones humides participent à la régulation des eaux en absorbant l'eau en excès et en la relargant quand il fait sec.

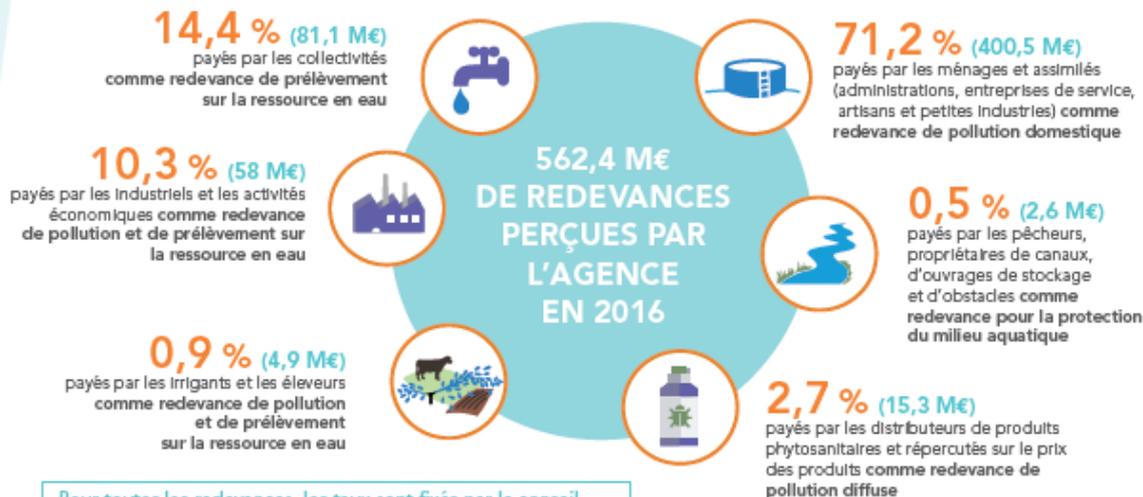
> Pour la solidarité internationale (4,5 millions €)

66 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement à des populations démunies dans les pays en voie de développement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2017

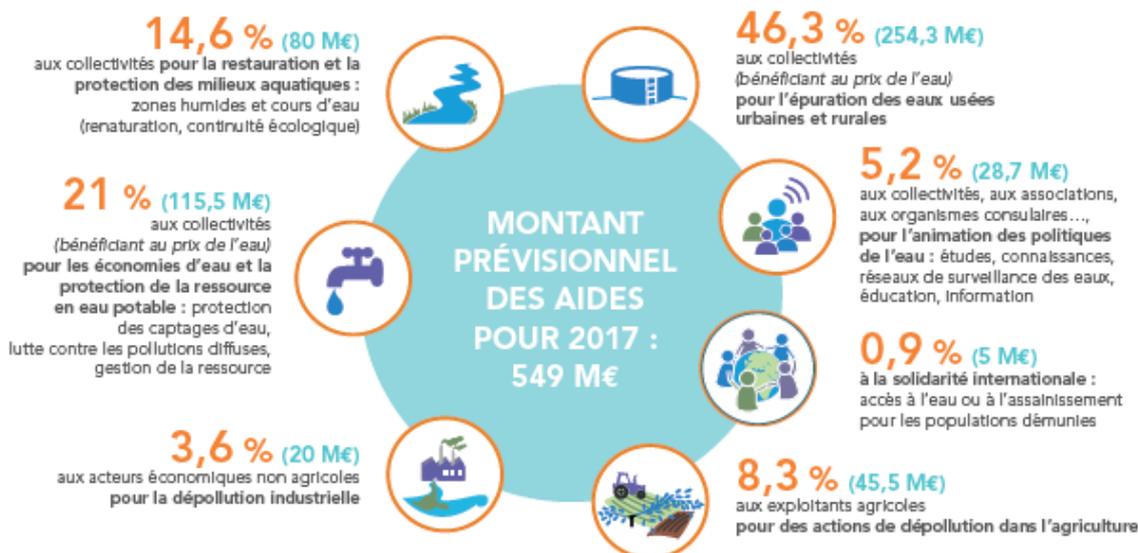
Pour les ménages, les redevances représentent 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 34 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,80 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

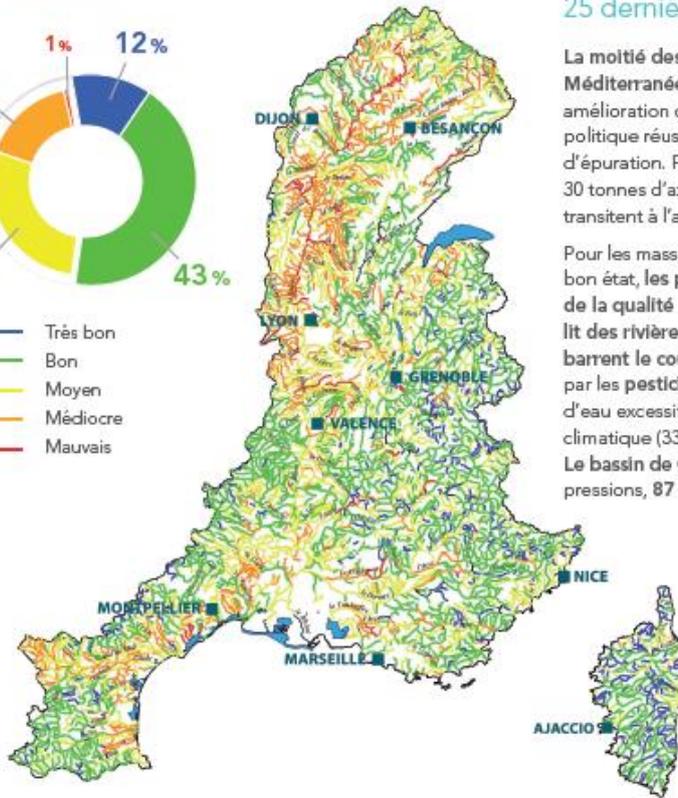
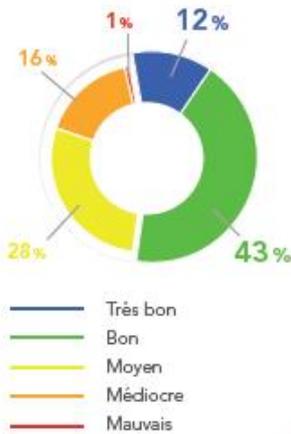
Cette redistribution bénéficie pour plus de 80 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.



Aides aux communes rurales : l'agence de l'eau soutient spécifiquement les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement (100 millions €/an).

QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau
Situation en 2015



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée sont en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou des prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique (33 %).

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 87 % de ses rivières sont en bon état.

La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière



Appli qualité Méditerranée



Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 320000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3000 km de cours d'eau
- > 1000 km de côtes



AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
2-4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00
www.eaurmc.fr - www.sauvonsleau.fr

E...-supplément de 2 - Mai 2017

ANNEXE 13 : FICHES DE SYNTHÈSE PAR COMMUNE RELATIVES AUX DONNÉES DU RAPPORT POUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE 2016

Les fiches sont classées suivant l'ordre alphabétique des communes.